



Forum International de Dakar
sur la Paix et la Sécurité en Afrique

Dakar International Forum
on Peace and Security in Africa



Défis sécuritaires
actuels en Afrique :
**pour des solutions
intégrées**



4^{ème} édition

DAKAR, 13-14 novembre 2017

Centre International de Conférences Abdou Diouf

www.dakarforum.org



Forum International de Dakar
sur la Paix et la Sécurité en Afrique

Dakar International Forum
on Peace and Security in Africa



Défis sécuritaires
actuels en Afrique :
**pour des solutions
intégrées**



4^{ème} édition

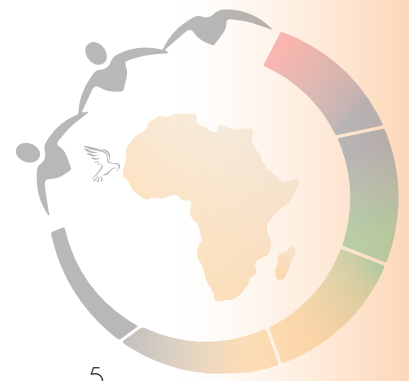
DAKAR, 13-14 novembre 2017

Centre International de Conférences Abdou Diouf

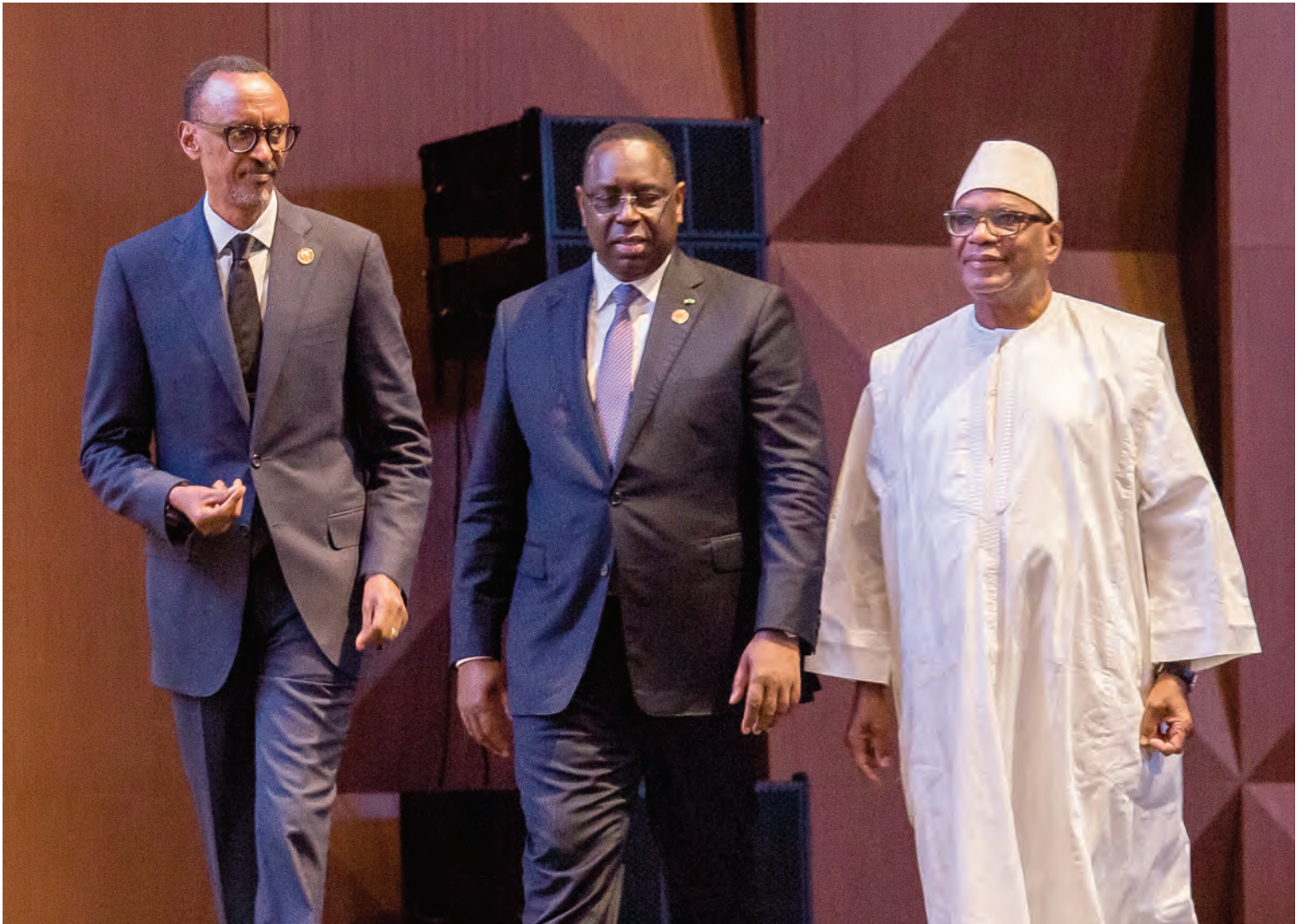
www.dakarforum.org

SOMMAIRE





L'ÉDITO de S.E.M. Sidiki KABA	5
LE PROGRAMME du FORUM 2017	6
1^{ÈRE} DEMI-JOURNÉE Ouverture du Forum	
CÉRÉMONIE D'OUVERTURE	10
Monsieur Moussa FAKI MAHAMAT, <i>Président de la Commission de l'Union africaine</i>	
Monsieur Masahisa SATO <i>Ministre délégué des Affaires étrangères du Japon</i>	
Madame Florence PARLY, <i>Ministre des Armées de la République française</i>	
Monsieur Albert Pahimi PADACKÉ, <i>Premier Ministre de la République du Tchad</i>	
Son Excellence Monsieur Ibrahim Boubacar KEITA, <i>Président de la République du Mali</i>	
Son Excellence Monsieur Paul KAGAMÉ, <i>Président de la République du Rwanda</i>	
Son Excellence Monsieur Macky SALL, <i>Président de la République du Sénégal</i>	
PANEL DES CHEFS D'ÉTAT	26
2^{ÈME} DEMI-JOURNÉE Défense, sécurité et paix	
Plénière 1 Défense, sécurité et paix : pour une approche intégrée	41
Conférence 1 Appui et financement des programmes de RSS en Afrique	52
Atelier 1 Maintien de la paix : comment améliorer les dispositifs Nations Unies/UE/UA/CER ?	55
Atelier 2 Quelles évolutions des instruments de l'UE pour la sécurité en Afrique ?	57
Atelier 3 Cybersécurité et gouvernance de l'information et de l'espace numérique	59
3^{ÈME} DEMI-JOURNÉE Terrorisme et extrémisme violent	
Plénière 2 Terrorisme : nécessité de réponses intégrées	65
Conférence 2 <i>Continuum</i> Défense et Sécurité : pour une approche intégrée	72
Atelier 4 Résilience et État de droit face au terrorisme et à l'extrémisme violent	76
Atelier 5 Lutte contre le financement du terrorisme	79
Atelier 6 Sécurité et sûreté maritime en Afrique : enjeux internationaux	81
4^{ÈME} DEMI-JOURNÉE L'Afrique et les nouveaux enjeux sécuritaires	
Plénière 3 L'Afrique et les nouveaux enjeux sécuritaires	87
Conférence 3 Protection des entreprises : quels partenariats Public / Privé ?	96
Atelier 7 Migrations et défis sécuritaires : quelles réponses intégrées ?	98
Atelier 8 Sécurité, crises humanitaires et développement	100
Atelier 9 Défis économiques et sécuritaires liés aux transitions énergétiques	102
SYNTHÈSE DES DÉBATS par S.E.M. Sidiki KABA	104
DISCOURS DE CLÔTURE par Mohammed Boun Abdallah DIONNE	106
LE FORUM DE DAKAR 2017	
Dakar dans la presse	109
Les partenaires	112
Les organisateurs	115
Les intervenants du Forum 2017	116
Liste des participants	121
Dakar en ligne	128





L'ÉDITO

de S.E.M. Sidiki KABA
Ministre des Affaires étrangères
et des Sénégalais de l'étranger

Le Sommet de l'Élysée de décembre 2013 sur la paix et la sécurité en Afrique, avait retenu d'organiser à Dakar un Forum International sur la paix et la sécurité en Afrique.

Depuis, cette rencontre est devenue annuelle et un rendez-vous incontournable de l'agenda international.

La quatrième édition de ce Forum s'est tenue les 13 et 14 novembre 2017. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée sous la Présidence de S.E.M. Macky SALL, en présence du Président du Rwanda S.E.M. Paul KAGAMÉ, du Président du Mali S.E.M. Ibrahim Boubacar KEITA, du Premier Ministre du Tchad Monsieur Albert Pahimi PADACKÉ, du Président de la Commission de l'Union africaine Monsieur Moussa FAKI MAHAMAT, de la Ministre française des Armées Madame Florence PARLY, du Ministre délégué aux Affaires étrangères du Japon Monsieur Masahisa SATO et de nombreux représentants de haut niveau des Nations Unies, de l'Union africaine, de la CEDEAO, de l'UEMOA et de l'Union européenne.

Le niveau élevé de participation et sa diversité confirment l'intérêt majeur de cette rencontre qui a été l'occasion de délivrer des messages forts sur les stratégies nécessaires à la réalisation d'une paix durable en Afrique.

La problématique de la sécurité sur le continent est devenue particulièrement complexe. Les menaces et les risques, à court et à long terme s'additionnent dangereusement et pèsent lourdement sur le développement, alors que l'engagement des responsables africains est établi, mais que leurs moyens doivent impérativement être renforcés.

Les débats de l'édition 2017 ont porté sur des enjeux majeurs, des questions brûlantes, à savoir le terrorisme, la nécessité de réponses doctrinales claires à la radicalisation et à l'extrémisme violent, la cybersécurité, la sécurité maritime, la reconfiguration nécessaire des forces de sécurité, les effets sécuritaires des migrations, ou bien encore la recherche de nouveaux partenariats mieux adaptés entre l'Union africaine, les acteurs africains, les Nations Unies et l'Union européenne. Toutes ces thématiques ont été abordées avec pertinence et franchise par les quelque 700 participants et intervenants dont nous avons tous apprécié la qualité des contributions.

Responsables politiques, diplomates, militaires, experts et universitaires, représentants du secteur privé ont fait de ce quatrième Forum, rendez-vous de ce type unique en Afrique, un succès éclatant.

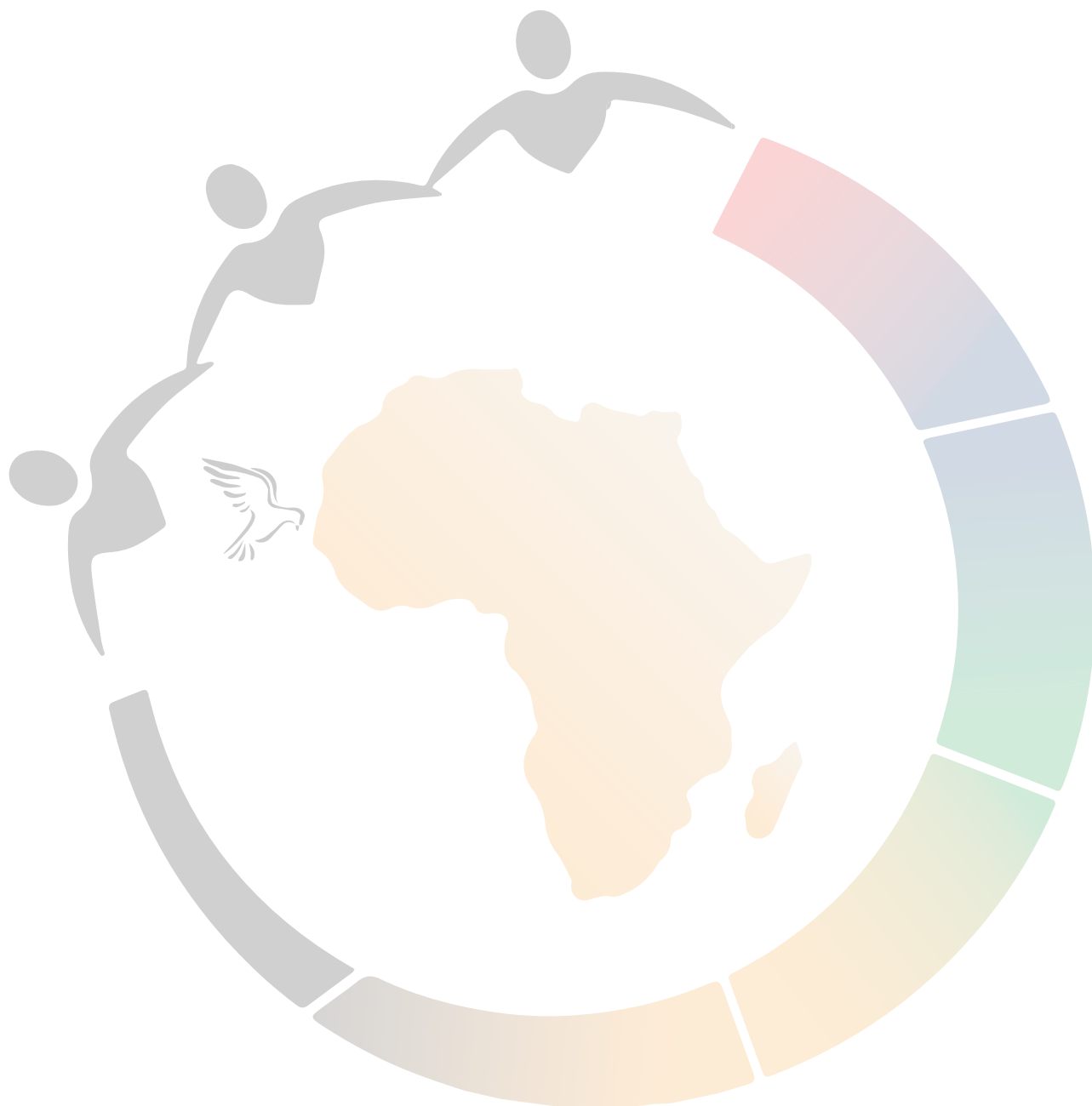
Ce document contient le compte-rendu exhaustif des travaux de ce quatrième Forum.

Je tiens à remercier sincèrement et à féliciter, au nom du Sénégal, tous ceux qui ont contribué à ce succès. J'espère que nous poursuivons avec la même détermination ce processus de dialogue, d'échanges et de réflexions.

C'est dans cet esprit que je donne rendez-vous à tous nos partenaires en 2018 à Dakar pour la 5^{ème} édition du Forum International de Dakar sur la paix et la sécurité en Afrique.



LE PROGRAMME



ACCUEIL dimanche 12 novembre 2017

20h00 **Cocktail de bienvenue pour les participants**

PREMIÈRE DEMI-JOURNÉE lundi 13 novembre 2017

Cérémonie d'ouverture en présence de S.E.M. Macky SALL, Président de la République du Sénégal
Introduction
Intervention des Chefs d'État
Intermède musical avec Baba MAAL

10h00
13h00

Panel de haut niveau (Chefs d'États)

Introduction par les modérateurs : Assane DIOP (RFI) et Zain ASHER (CNN)
Questions - réponses

13h15
15h00 **Pause déjeuner**

DEUXIÈME DEMI-JOURNÉE lundi 13 novembre 2017

15h15
16h30

Défense, sécurité et paix

Plénière 1 Défense, sécurité et paix : pour une approche intégrée

Xu JINGHU *Représentante spéciale - Chine*
Marcel DE SOUZA *Président de la commission de la CEDEAO*
Jean-Pierre LACROIX *Secrétaire Général adjoint aux Opérations de Maintien de la Paix - Nations Unies*
Koen VERVAEKE *Directeur général Afrique du Service Européen pour l'Action Extérieure - UE*

16h30 18h15 **Conférence 1 Appui et financement des programmes de RSS en Afrique**

Mpako FOALENG *Conseillère en Réforme du Secteur de la Sécurité - Nations Unies*
Eboe HUTCHFUL *Professor of Africana Studies, Wayne State University and Executive Secretary, African Security Sector Network (ASSN)*
Bruno CLÉMENT-BOLLÉE *Expert RSS*
Oswald PADONOU *Chargé de programme en relations internationales et affaires sécuritaires - Fondation Konrad Adenauer*

Atelier 1 Maintien de la paix : comment améliorer les dispositifs Nations Unies / UE / UA / CER ?

Ramtane LAMAMRA *Ancien Ministre des Affaires étrangères - Algérie*
Jaïr VAN DER LIJN *Head Peace Operations and Conflict Management Programme, Senior Researcher - Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI)*
Jean-Pierre LACROIX *Secrétaire Général adjoint aux Opérations de Maintien de la Paix - Nations Unies*
Mariam Mahamat NOUR *Membre du comité de pilotage de la réforme de l'Union Africaine sous le leadership du Président Kagamé*

Atelier 2 Quelles évolutions des instruments de l'UE pour la sécurité en Afrique ?

Comfort ERO *Crisis Group's Africa Program Director*
Général de Brigade Rainer MEYER ZUM FELDE *Senior Fellow at the Institute for Security Policy, Kiel University (ISPK) and Visiting Fellow at the Geneva Centre for Security Policy (GCSP)*
Koen VERVAEKE *Directeur général Afrique - Service Européen pour l'Action extérieure/UE*
Cyriaque AGNEKETHOM *Directeur Maintien de la paix et sécurité régionale - CEDEAO*

Atelier 3 Cybersécurité et gouvernance de l'information et de l'espace numérique

Moctar YEDALY *Directeur Division Société de l'information - Commission de l'Union Africaine*
Colonel François OUEDRAOGO *Directeur général de l'Agence Nationale de Renseignement Intérieur - Burkina-Faso*
David SCHARIA *Chief of branch - United Nations Security Council Counter-terrorism Executive Directorate*
Commissaire Augustin Mouso OCHOJNI *Chef de la Plateforme de Lutte Contre la Cybercriminalité - Direction de l'information et des Traces informatiques - Côte d'Ivoire*

TROISIÈME DEMI-JOURNÉE mardi 14 novembre 2017

08h30
10h00

Terrorisme et extrémisme violent

Plénière 2 Terrorisme : nécessité de réponses intégrées

- Mohamed DIANE** *Ministre de la Défense nationale – Guinée*
Jan FIGEL *Envoyé spécial de l'UE pour la promotion de la liberté de religion et de conscience dans l'action extérieure de l'UE*
Mahamat Saleh ANNADIF *Représentant spécial du secrétaire Général des Nations Unies pour le Mali et Chef de la MINUSMA*

10h00
12h00

Conférence 2 Continuum Défense et Sécurité : pour une approche intégrée

- Général Jean-Paul PALOMEROS** *Ancien commandant allié Transformation au sein de l'OTAN, Consultant CEIS*
Général Cheikh GUEYE *Chef d'État Major Général des Armées – Sénégal*
Général Grégoire de SAINT QUENTIN *Sous chef des Opérations – France*
Général de division Meissa NIANG *Haut Commandant de la gendarmerie et Directeur de la justice militaire – Sénégal*

Atelier 4 Résilience et État de droit face au terrorisme et à l'extrémisme violent

- Mohamed EL HACEN LEBATT** *Conseiller stratégique principal du Président de la commission de l'Union Africaine*
Florent GEEL *Responsable du bureau Afrique – FIDH*
Michelle NDIAYE *Directrice du Programme Paix et Sécurité en Afrique de l'Institut d'études de paix et de Sécurité de l'Université d'Addis Abeba et Chef du Secrétariat du Forum de Tana sur la Paix et la Sécurité en Afrique*
Bacre Waly NDIAYE *Avocat, Consultant expert auprès des Nations Unies*
Jean-Daniel BIÉLER *Ancien Ambassadeur, Conseiller spécial Division de la Sécurité Humaine – DFAE Suisse*

Atelier 5 Lutte contre le financement du terrorisme

- Mahamat Saleh ANNADIF** *Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies au Mali et chef de la MINUSMA*
Pierre LAPAUQUE *Représentant régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre – ONUDC*
Abdou CHEFOU *Chef de la division des enquêtes antiterroristes et criminalité transnationale organisée – Direction générale de la police nationale – Niger*
Docteur Tafsir HANE *Chercheur*

Atelier 6 Sécurité et sûreté maritime en Afrique : enjeux internationaux

- Capitaine de Frégate Cyrille-Serge ATONFACK GUEMO** *Expert sécurité / sûreté maritime, Conseiller technique du Ministre de la Défense – Cameroun*
Jean-Louis MOULOT *Directeur adjoint du cabinet du Président de la République – Côte d'Ivoire*
Amiral Hervé DENYS de BONNAVENTURE *Directeur adjoint des Relations Internationales et de la Stratégie – Ministère des Armées – France*
Barthelemy BLEDE *Consultant international en sûreté et sécurité maritime*

12h00
14h00

Pause déjeuner

QUATRIÈME DEMI-JOURNÉE mardi 14 novembre 2017

14h15
15h45

L'Afrique et les nouveaux enjeux sécuritaires

Plénière 3 L'Afrique et les nouveaux enjeux sécuritaires

Jean-Yves LE DRIAN *Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères – France*
Moctar OUANE *Délégué général à la paix et à la sécurité, UEMOA*
Jacobus Kamfer CILLIERS *Executive Director of the Institute for Security Studies (ISS)*

16h00
17h30

Conférence 3 Protection des entreprises : quels partenariats public/privé ?

Aimé SENE *Fondateur et président de la Fédération des entreprises de franchise au Sénégal*
Jean-Michel LAVOIZARD *Directeur général – ARIS Intelligence*

Atelier 7 Migrations et défis sécuritaires : quelles réponses intégrées ?

Professeure Ndioro NDIAYE *Ministre conseiller, Présidente d'AMLD*
Ottilia Anna MAUNGANIDZE *Head of Special Projects – Institute for Security Studies*
Christophe LUEDI *Chef de la délégation régionale – CICR, Dakar*
Mohamed AMARTI *Professeur de droit et Président de la Commission Régionale des Droits de l'Homme d'Oujda, CNDH – Maroc*
Abdel Kader AGNE *Ambassadeur de la République du Sénégal au Niger*

Atelier 8 Sécurité, crises humanitaires et développement

Marie-Angélique SAVANE *Consultante internationale, Première Présidente MAEP/NEPAD/UA*
Ryuichi KATO *Africa General Director – Japan International Cooperation Agency*
Jean-Marc CHÂTAIGNER *Ambassadeur, Envoyé spécial pour le Sahel – Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères – France*
Patrick YOUSSEF *Directeur régional adjoint pour l'Afrique – CICR*
Atteib DOUTOUM *Secrétaire général du Centre Tchadien des études stratégiques et d'analyse – Tchad*

Atelier 9 Défis économiques et sécuritaires liés aux transitions énergétiques

Nana Oumou TOURÉ-SY *Coordinatrice du bureau régional du PNUD pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre*
Bastien ALEX *Chercheur, Responsable du programme Climat, Energie et sécurité – IRIS*
Manh LARGEMAIN *Chargé de mission environnement et climat – DGRIS, Ministère des Armées – France*

CLÔTURE DU FORUM mardi 14 novembre 2017

18h00

Synthèse des travaux par Son Excellence Maître Sidiki KABA,
Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'étranger

Discours de clôture par Monsieur Mahammed Boun Abdallah DIONNE,
Premier Ministre de la République du Sénégal



Ministère des Affaires Étrangères
et des Sénégalais de l'Étranger
www.diplomatie.gouv.sn



Compagnie Européenne
d'Intelligence Stratégique
www.ceis.eu



Unicom graphics
Agence conseil et événementiel
contact : 33 827-85-85



Centre des Hautes Études
de Défense et de Sécurité
www.cheds.gouv.sn

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE





PREMIÈRE DEMI-JOURNÉE

Lundi 13 novembre 2017

Centre International de Conférences Abdou Diouf

Moussa FAKI MAHAMAT

Président de la Commission de l'Union africaine

Masahisa SATO

Ministre délégué aux Affaires étrangères du Japon

Florence PARLY

Ministre des Armées de la République française

Albert Pahimi PADACKÉ

Premier Ministre de la République du Tchad

Ibrahim Boubacar KEITA

Président de la République du Mali

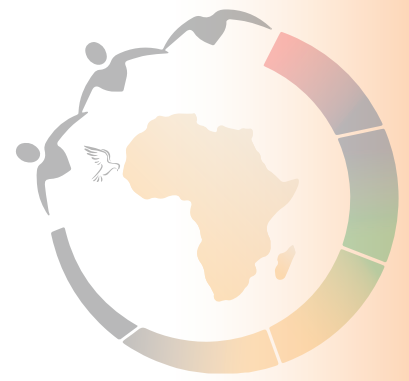
Paul KAGAMÉ

Président de la République du Rwanda

Macky SALL

Président de la République du Sénégal





M. Moussa FAKI MAHAMAT

Président de la Commission de l'Union africaine

Je voudrais exprimer ma reconnaissance au Président Macky Sall et au gouvernement sénégalais pour l'accueil chaleureux qui m'a été réservé. Celui-ci n'a, au demeurant, rien de surprenant sur cette terre de la Teranga que je conçois comme un concept intégrateur de mémoire, d'hospitalité, d'authenticité et de saveurs.

Le Forum de Dakar est devenu, au fil des ans, un rendez-vous majeur de la réflexion stratégique en Afrique. Il s'ajoute à nombre d'autres initiatives similaires qui rythment le calendrier politique continental. Je pense ici à notre retraite annuelle sur la paix et la sécurité, qui vient de se conclure avec succès à N'Djamena sur le thème du multilatéralisme, et au Forum de haut niveau de Tana sur la sécurité en Afrique, qui se tient aussi chaque année en Éthiopie, avec le soutien de l'Union africaine. En mettant en présence praticiens, universitaires, membres de la communauté académique, activistes de la société civile et gouvernants, le Forum de Dakar offre l'opportunité d'échanges fructueux. Ces échanges se nourrissent à plusieurs sources: les leçons du terrain et les pistes novatrices que la recherche scientifique permet de frayer, la liberté de ton qu'offre l'appartenance à la société civile et l'expérience qui naît de la gestion étatique.

A l'évidence, l'Afrique est confrontée à de nombreux défis sur le plan sécuritaire. Rien n'illustre mieux cet état de fait que les avatars électoraux et démocratiques, d'une part, et, d'autre part, les phénomènes de dissidence armée qui continuent d'avoir cours dans certains de nos États, ainsi que la prégnance des fléaux connexes du terrorisme et de la criminalité organisée en différentes régions du continent. Les défis dont il s'agit sont interdépendants et multidimensionnels. Ils sont à la fois conjoncturels et structurels. Ils renvoient tous, d'une manière ou une autre, à un « mal africain », qui conjugue, dans une grammaire complexe, crise de croissance de l'État africain moderne et conséquences de mutations sociales et sociétales mal maîtrisées. La mondialisation et la dérégulation quelquefois sauvage dont elle s'est accompagnée ont ajouté à la complexité du paysage. L'incapacité du système international à dépasser ses égoïsmes et ses penchants à la domination des plus faibles rend encore plus difficile l'entreprise de promotion d'un monde paisible et plus juste.

Dans le cadre de l'Agenda 2063, l'Afrique s'est fixée un objectif particulièrement ambitieux, celui de faire taire les armes à l'horizon 2020. Trois années seulement nous séparent de cette échéance. Au regard de la complexité des situations dont nous sommes saisis, des doutes existent quant à l'atteinte de cet objectif. Ces doutes et les questionnements qu'ils soulèvent ne cessent de tarauder nos esprits. Une réflexion nouvelle sur les réponses internationales à la persistance de foyers de violence est, dès lors, cruciale. Il est légitime, dans ce contexte, de s'interroger sur l'adéquation de ces réponses aux formes de violence terroriste et criminelle qui perdurent dans la Corne de l'Afrique, le Bassin du Lac Tchad et au Sahel, pour ne prendre que ces exemples.

Le système international actuel de maintien de la paix est tributaire des conditions historiques de son émergence. Lorsqu'il a vu le jour, les formes actuelles de violence n'avaient pas cours ou, à tout le moins, ne présentaient pas la même intensité et, encore moins, la même dangerosité.

Dans la plupart des situations marquées par une violence asymétrique, les missions de maintien de la paix, lorsqu'elles sont déployées, éprouvent des difficultés à s'adapter à l'environnement dans lequel elles sont censées opérer. Elles manquent de flexibilité, et les limites qu'imposent leurs mandats et leurs règles d'engagements handicapent parfois leur capacité d'action. Dans certaines situations, elles sont contraintes de consacrer l'essentiel de leur effort à leur propre protection, au détriment de la mise en œuvre des tâches de protection des civils et d'appui à la mise en œuvre d'accords de paix. Cette « impuissance de la puissance » face aux groupes terroristes et criminels et à d'autres entités rebelles apparaît aujourd'hui comme l'une des caractéristiques des missions classiques de maintien de la paix sur les théâtres africains. Loin de moi la tentation de remettre en cause les résultats qui ont été obtenus. Je voudrais souligner que, dans de nombreuses situations, ces missions ont facilité la mise en œuvre d'accords politiques de paix et de réconciliation et ouvert la voie à des évolutions pacifiques dans les pays concernés. Elles ont protégé les civils et facilité l'acheminement de l'assistance humanitaire, suppléant ainsi les carences liées à l'absence d'une autorité étatique.

De fait, une nouvelle division des tâches se fait progressivement jour entre l'Union africaine et les Nations Unies. Il s'agit, en termes schématiques, pour la première d'assumer des tâches d'imposition de la paix et de lutte contre certains types de menaces à la paix et à la stabilité et pour la deuxième de prendre la direction des efforts de stabilisation à long terme. Des formes novatrices et adaptées de coopération régionale sont en train d'être expérimentées. Elles s'emploient à mutualiser les efforts et les moyens, à adapter les mandats des forces déployées aux réalités auxquelles elles sont confrontées.

L'Union africaine a joué un rôle pionnier à cet égard, ainsi que le démontrent le déploiement de sa Mission en Somalie et la création de la Force régionale chargée de neutraliser l'Armée de Résistance du Seigneur. Les Missions déployées au Mali et en République centrafricaine, avant leur reprise par les Nations Unies, s'inscrivaient dans la même logique. La Force multinationale mixte de lutte contre Boko Haram et la Force conjointe du G5 Sahel constituent les plus récentes illustrations de ce que je pourrais appeler une « doctrine africaine des opérations de soutien à la paix ».

Il est de la plus haute importance que les Nations Unies, dans le cadre d'un urgent ajustement des arrangements relatifs au financement des opérations de paix, apportent le soutien requis à ces initiatives pour leur permettre de réaliser leur plein potentiel. Face à l'importance des enjeux, les hésitations et atermoiements ne sont plus de mise. Après tout, ces initiatives participent de la sécurité collective. En les entreprenant, l'Union africaine et les entités sous-régionales concernées agissent au nom du Conseil de sécurité des Nations Unies, qui a la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Celle-ci doit être assumée dans son intégralité. C'est dans cet esprit que nous avons entrepris des démarches auprès des Nations Unies pour la mobilisation d'un soutien plus prévisible et pérenne en faveur des opérations africaines de paix lancées avec le consentement du Conseil de sécurité. En pratique, l'Afrique fournirait 25 % des financements requis, cependant que les Nations Unies mobiliseraient les 75 % restants par le biais des contributions mises à recouvrement. Des mécanismes appropriés de planification et de consultation seraient mis en place, et les mesures nécessaires prises pour assurer l'effectivité du dispositif de reddition des comptes en matière de respect des droits de l'homme et du droit humanitaire. Il est regrettable de noter que les progrès réalisés sur cette voie restent très limités. Je remercie le Sénégal pour avoir initié, au niveau du Conseil de sécurité, la résolution qui a permis de lancer ce processus.

La réponse aux menaces de l'heure postule le renforcement de la collaboration entre nos États membres. L'échange de renseignements et la coopération opérationnelle sont essentiels pour combattre le crime organisé et le terrorisme. À cet égard, nous avons, au niveau de l'Union africaine, mis en place un certain nombre d'institutions pour promouvoir une telle approche. Je voudrais citer ici le Centre africain d'Etude et de Recherche sur le terrorisme, le Mécanisme de coopération policière AFRIPOL et le Comité des Services de Renseignement et de Sécurité d'Afrique. Les Processus de Nouakchott et de Djibouti sur le renforcement de la coopération sécuritaire dans le Sahel et la Corne de l'Afrique participent du même effort. Nous oeuvrons à une plus grande synergie entre ces deux processus pour imprimer davantage de cohérence à notre action. Il est, par ailleurs, évident que les défis liés au terrorisme et à la criminalité organisée ne peuvent être durablement traités par la seule approche militaire et sécuritaire. Ces fléaux sont très souvent la manifestation de problèmes plus profonds, mêlant déficiences en termes de gouvernance, marginalisation, violations des droits de l'homme et bien d'autres facteurs. Sur la durée, la solution réside dans des approches globales et intégrées, combinant judicieusement actions coercitives et programmes de développement, visant à s'attaquer à la racine des crises en cause.

L'appropriation des efforts de promotion de la paix par l'Afrique est le levier de la vraie construction du nouveau paradigme de notre sécurité collective. La réforme en cours de l'Union africaine, portée par le Président Paul Kagamé et ses pairs du continent, vise à la doter des moyens politiques, juridiques et financiers de son indépendance. Cette réforme, une fois réalisée, permettra à l'Afrique de prendre plus efficacement en charge les défis sécuritaires auxquels elle fait face. Dans cet effort, nous inscrivons la prévention en tête de nos stratégies de promotion de la paix. Plutôt que de nous soumettre à ce que j'avais un jour appelé le « déterminisme gestionnaire » des crises, notre ambition est de réduire le risque de leur explosion.

Les défis auxquels l'Afrique est confrontée en ce domaine sont bien connus. Comment induire une amélioration de la gouvernance politique, renforcer la lutte contre la pauvreté et les exclusions? Plus nous ferons reculer ces fléaux, mieux nous assécherons les eaux où s'abreuvent terroristes et criminels, et mieux nous aiderons à construire le monde paisible dont nous rêvons pour l'Afrique. La prévention puise dans un autre ressort, celui de notre attachement à des solutions africaines aux problèmes africains, loin des interférences étrangères. A l'évidence, l'insistance sur ce principe ne saurait se confondre avec le rejet des principes universels de la démocratie, des droits de l'homme et de la bonne gouvernance. Au-delà de la prévention, il s'agit aussi de renforcer nos mécanismes de médiation et de facilitation. Ils sont des leviers efficaces pour retisser le lien social dans les communautés affligées par la violence, l'exclusion et la mal gouvernance.

Dans toute cette œuvre multiforme, l'Afrique entend rester ouverte aux apports féconds de ses partenaires au premier rang desquels les Nations Unies, l'Union européenne, l'Organisation de la Coopération islamique, l'Organisation internationale de la Francophonie et la Ligue des États arabes. L'évaluation en cours de nos partenariats stratégiques est précisément appelée à enrichir cette relation. La réunion tripartite Union africaine-Union européenne-Nations Unies, inaugurée en septembre 2017 à New York, devrait amplifier ce partenariat pour la paix et lui donner les moyens adéquats pour faire face aux défis communs. Un tel partenariat aux acteurs pluriels ne peut se construire en dehors d'une reconnaissance franche de la nécessaire appropriation de la chose africaine par les Africains, d'une adhésion, sans ambages, au leadership africain dans la promotion de la paix et de la sécurité pour le développement. Ce n'est pas une exigence purement émotionnelle ou affective. C'est une exigence d'efficacité et de cohérence. Je suis convaincu que ces principes trouveront l'écho qu'ils méritent tout au long des délibérations de ce Forum.



M. Masahisa SATO

Ministre délégué des Affaires étrangères du Japon

C'est un grand honneur d'assister au quatrième Forum International de Dakar sur la Paix et la Sécurité en Afrique. Je tiens à exprimer ma sincère gratitude à Son Excellence le président SALL, ainsi qu'à tous ceux qui ont contribué à l'organisation de cette importante réunion annuelle.

Comme nous vivons dans un monde où un très grand nombre d'individus, d'entreprises, de biens et de capitaux traversent les frontières, personne ne peut être indifférent à la paix et à la sécurité de l'Afrique. Voilà pourquoi j'ai parcouru 13 000 kilomètres depuis Tokyo pour venir à Dakar. Voilà pourquoi le Japon participe à ce Forum depuis sa première réunion en 2014.

De très nombreuses régions d'Afrique subissent des conflits armés et des attaques terroristes. Je souhaite exprimer mes plus sincères condoléances aux peuples du Burkina Faso et de la Somalie pour les récentes attaques terroristes perpétrées sur leurs territoires.

Avant de vous faire connaître les actions du Japon en faveur de la paix et de la stabilité en Afrique, permettez-moi de vous parler de ma propre histoire. Avant mon entrée en politique il y a dix ans, j'étais officier de la force terrestre d'autodéfense japonaise. J'ai commandé l'unité de transport de la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement (FNUOD) dans le Golan. J'ai également été détaché à Samawa dans le sud de l'Irak comme commandant de l'équipe de soutien à la mission de reconstruction du pays. À travers ces missions professionnelles de consolidation de la paix, j'ai compris ce qui était réellement nécessaire pour consolider la paix sur le terrain.

À la sixième Conférence internationale de Tokyo pour le développement en Afrique (TICAD-VI) qui s'est tenue l'année dernière à Nairobi, les chefs d'États et de gouvernements ont identifié « la promotion de la stabilité sociale pour une prospérité commune » parmi leurs priorités. Nous devons créer une société résiliente et des institutions qui garantissent la sécurité humaine sans laisser aucune place aux conflits, au terrorisme et à l'extrémisme violent.

Au Soudan du Sud, le Japon a détaché l'unité d'ingénierie de sa force d'autodéfense pour la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) pendant plus de cinq ans jusqu'en mai dernier. Au large des côtes de Somalie et dans le golfe d'Aden, le Japon déploie un destroyer et un avion de sa force d'autodéfense maritime pour des opérations anti-piraterie depuis 2009.

Pour contribuer à la stabilité sociale dans la région du Sahel, le Japon fournit une aide qui s'élève à près de 1,4 milliard de dollars au total depuis 2013. Le Japon contribue aussi au développement des ressources humaines dans le domaine de la consolidation de la paix en détachant des formateurs ainsi qu'en assurant un soutien financier de plus de 40 millions de dollars aux centres de formation au maintien de la paix en Afrique.

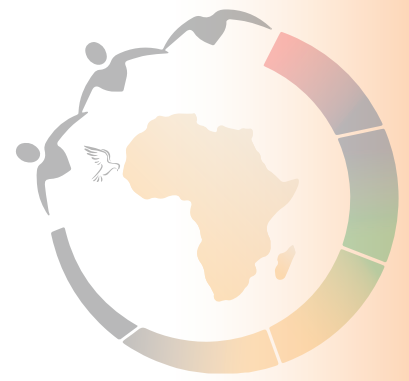
À travers ces mesures, mon pays soutient la concrétisation d'une « Afrique stable et en paix », un objectif de l'Agenda 2063 adopté par l'Union africaine. Nous poursuivrons nos contributions dans l'optique de la réunion TICAD-VII qui aura lieu à Yokohama en 2019.

Plus de la moitié des points de l'ordre du jour discutés au Conseil de sécurité des Nations Unies concernent l'Afrique, alors qu'aucun membre africain permanent ne siège à ce Conseil. Le Japon soutient ouvertement l'Agenda 2063 qui stipule clairement que cette injustice historique doit être réparée d'ici 2023.

En ce qui concerne ma région, nous sommes confrontés à l'implacable escalade du développement d'armes nucléaires et de missiles par la Corée du Nord, ce qui fait peser une menace grave, imminente et sans précédent sur la sécurité de la communauté internationale. Nous devons exercer une pression maximale sur la Corée du Nord, notamment à travers la pleine mise en œuvre des résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies.

Le thème principal du Forum de cette année propose de trouver une « solution intégrée » à un large éventail de problèmes, dont les migrations, le changement climatique, les crises humanitaires et la cyber-sécurité. Cette approche humaine et multi-facettes de la sécurité de l'Afrique correspond totalement à l'approche de la « sécurité humaine » adoptée par le Japon, laquelle se concentre sur la protection et la responsabilisation de chaque individu.

En conclusion, j'espère sincèrement que ce Forum de Dakar nous permettra d'intensifier encore nos efforts communs pour la paix et la sécurité en Afrique.



Mme Florence PARLY
Ministre des Armées de la République française

Aujourd'hui s'ouvre le quatrième Forum de Dakar. Comme les précédentes années, les enjeux sont grands. La sécurité, la défense, la liberté, le développement : tous ces thèmes s'entremêlent et font de ce forum l'occasion unique de nous parler, parler franchement et de chercher des solutions pour agir.

Je suis heureuse de pouvoir être ici, parmi vous, et d'ouvrir cette quatrième édition du forum de Dakar. Au fur et à mesure des années, le forum de Dakar est devenu un événement attendu, espéré, aux échanges riches et aux conclusions concrètes.

Je souhaitais remercier le Président Macky SALL qui, le premier, a été à l'origine de cette idée, presque iconoclaste : réunir, dans une même salle, des membres de gouvernement, des représentants des ONG, des associations, des think tanks, des organisations internationales et de chercher, ensemble, des solutions pour la sécurité et la défense de l'Afrique.

Et le succès a tout de suite été au rendez-vous. Il est la preuve de l'engagement de chacun. Il est la preuve du choix judicieux du format de ce forum : chacun y est associé, aucune bonne volonté n'est écartée. Il ne se limite pas à un petit nombre d'acteurs mais s'ouvre sur l'Union africaine et bien au-delà du continent africain, sur le Japon, sur les pays du Golfe, sur l'Europe.

Et cette ouverture préserve l'une des forces du forum de Dakar : laisser l'Afrique parler d'elle-même. La laisser choisir ses orientations et trouver les moyens pour qu'elle assure sa propre défense. En quelques mots : trouver en Afrique, les solutions pour l'Afrique.

La France s'est immédiatement engagée pour le forum de Dakar, pour sa réussite et pour le succès des initiatives qui y naissent. Je suis venue vous dire que cet engagement est intact. La France n'abandonne pas ses partenaires et continuera à encourager et à aider toutes les actions positives pour la paix en Afrique.

Cette édition du forum de Dakar, c'est encore le fruit de longs travaux. Je voulais remercier tous ceux qui rendent possible, une quatrième fois, ce forum de Dakar. Je pense naturellement à l'engagement du ministre des affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur, Sidiki KABA. Je pense aussi au Centre des Hautes études de Défense et de Sécurité dirigé par le général Paul NDIAYE, ainsi que l'ensemble des partenaires institutionnels et privés du forum. Ils ont rendu ce forum possible et participent eux aussi à l'effort pour la sécurité et la défense de l'Afrique.

Le temps des discussions va maintenant s'ouvrir. C'est un temps important. Je le souhaite riche d'idées, d'échanges, de différences aussi.

Nous discuterons d'une sécurité intégrée. Je crois que c'est la clé qui permettra la sécurité et la paix en Afrique. C'est la nécessité de faire une sécurité africaine pour l'Afrique.

Parler de sécurité intégrée, c'est faire une analyse lucide des menaces actuelles et à venir qui pèsent sur le continent africain. Une des forces du Forum de Dakar, c'est de savoir s'adapter à l'évolution des problématiques auxquelles le continent est confronté. Au-delà des problématiques incontournables du terrorisme, de la sécurité maritime et des migrations, nous parlerons aussi cette année de cybersécurité et de transition énergétique, qui sont moins fréquemment abordées mais qui, je le crois, méritent toute notre attention.

La sécurité intégrée, c'est affirmer que la coopération internationale est indispensable. C'est dire qu'il ne faut s'enfermer dans aucun modèle ; être pragmatiques, créatifs et juger chaque situation à l'aune du terrain. La conférence de cet après-midi sur l'appui et le financement des programmes de RSS en Afrique, sera l'occasion d'y revenir. Et certains ateliers, particulièrement sur les dispositifs de maintien de la paix ou les évolutions des instruments de l'UE permettront d'aborder franchement ces questions.

La sécurité intégrée, enfin, c'est une approche globale. Une approche qui lie sécurité, défense et développement. Je suis particulièrement fière de voir les défis économiques, les enjeux de gouvernance et les questions humanitaires traitées aussi lors d'atelier demain.

Je sais que ce forum regorgera d'idées, d'initiatives, de volonté et qu'il sera l'occasion, une fois de plus d'aboutir à des solutions concrètes et adaptées pour la sécurité de l'Afrique.

Je vous remercie et je vous souhaite à tous un excellent forum !



M. Albert Pahimi PADACKÉ

Premier Ministre de la République du Tchad

En raison des contraintes d'agenda, son excellence Monsieur Idriss DÉBY ITNO – qui a répondu favorablement à votre invitation et qui aurait voulu participer personnellement à ce Forum afin de partager ses analyses et réflexions sur le thème de cette édition – n'a pu faire le déplacement et m'a demandé de le représenter à cette importante rencontre.

C'est à la fois avec un immense plaisir et un profond sentiment d'humilité que je prends la parole aujourd'hui devant ce parterre d'éminentes personnalités au nom du Président Idriss Déby ITNO. J'aimerais remercier le président Macky SALL pour son invitation et lui adresser solennellement les profondes gratitude de son homologue pour cette marque d'amitié.

Le monde fait face à des menaces de plusieurs ordres suscitant de grosses inquiétudes. L'Afrique est le continent le plus vulnérable et le plus exposé à ces menaces qui mettent en péril la paix et la sécurité. Ces dernières sont les conditions sine qua non du développement auquel aspire légitimement tous nos peuples à travers le continent. Qu'il s'agisse des conflits armés, du terrorisme, des turbulences post électorales caractérisées parfois par des contestations violentes, tous ces phénomènes constituent des défis actuels pour notre continent. Ils affectent dangereusement la paix sociale, font vivre perpétuellement dans l'angoisse et plongent nos populations dans le désespoir. Chacun d'entre nous ressent avec une émotion partagée les dégâts humains et matériels résultants des actes terroristes perpétrés dans nombre de pays dont le mien. Ceci vient renforcer la volonté du Tchad à lutter farouchement contre les terroristes sur le territoire national, et à voler à la rescousse d'autres pays frères du continent en proie aux obscurantistes et criminels de tout acabit dans la bande sahélo-saharienne. Il s'agit là d'une politique volontariste du président Idriss DÉBY ITNO, convaincu du danger que représente le terrorisme pour notre patrimoine commun : l'Afrique.

En dépit du lourd tribut humain, matériel et financier, consenti par l'armée tchadienne avec celle des pays membres du bassin du lac Tchad et du G5 Sahel et tous ses partenaires, nous sommes en passe de gagner cette guerre du bien contre le mal. Notre armée a l'honneur d'être en pointe face aux criminels qui n'ont malheureusement pas encore dit leur dernier mot, et qui nous entraînent sur un nouveau terrain tout à fait asymétrique.

Fort opportunément, pour lutter contre ce fléau, qui est la menace du siècle de notre point de vue, nous notons que l'Union africaine et ses États membres, malgré la modestie de leurs moyens, sont mobilisés et engagés. En témoigne par exemple les énormes sacrifices consentis par l'AMISOM en Somalie depuis 2004, en dépit de résultats plus ou moins mitigés. L'Afrique déploie également d'énormes efforts pour gérer les crises et conflits dont elle souffre en mettant l'accent sur la promotion d'une approche régionale des résolutions des crises sous-tendues par une architecture de paix et de sécurité qui commence à donner des résultats. Néanmoins, quel que soit l'engagement des uns et des autres, la complexité croissante des menaces, des crises et des conflits est telle qu'aucun État seul, qu'aucune organisation seule ne peut les enrayer. C'est pourquoi nous pensons que l'Union africaine a raison de toujours plaider en faveur d'un partenariat stratégique avec les Nations Unies pour faire face aux défis sécuritaires sur le continent. Il n'en demeure pas moins que la situation sécuritaire dans beaucoup de pays africains et dans certaines parties du continent reste préoccupante.

J'aimerais saluer ici, la caution politique des Nations Unies à la constitution de la force multinationale du G5 Sahel ainsi que le soutien financier de l'Union européenne et des États-Unis.

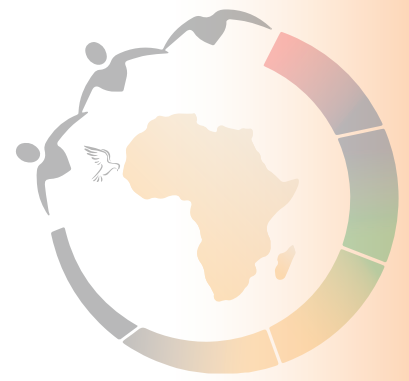
L'ampleur du défi et la complexité de la menace appelle cependant une montée en puissance intégrée des appuis politiques financiers et matériels dans un cadre multinational approprié : celui des Nations Unies. En ce qui concerne le continent, le Tchad estime cependant que l'engagement de l'Union africaine et de ses États membres demeure trop théorique et la mobilisation des moyens en deçà de nos capacités réelles, eu égard à la complexité de la menace comme en témoigne par exemple les attermoissements continus au sujet de la mise en place de la CARIC. Le continent doit savoir compter d'abord sur lui-même avant d'en appeler à l'aide puisqu'il s'agit d'abord et avant tout de la sécurité de l'Afrique et des Africains. Il est opportun de saluer ici l'action de la force mixte multinationale des pays du bassin du lac Tchad et du Bénin contre la secte Boko Haram, et du déploiement en cours de la force mixte du G5 Sahel.

Vous mesurez l'importance du Forum et de son thème principal qui rencontre l'adhésion du Président Monsieur Idriss DÉBY ITNO qui reste convaincu que les défis sécuritaires sont communs et que chaque État se doit d'aller au-delà d'un engagement proclamatif et prendre ses responsabilités dans le cadre d'une synergie d'actions nécessaire face au péril. Je n'ignore pas l'action des Africains qui, profondément conscients de leur responsabilité, font tout ce qui est à leur portée pour combattre ce phénomène, vecteur de régression à tous égards. Il demeure cependant que des solutions intégrées constituent le fondement de la sécurité durable à l'intérieur de nos États et entre nos États car s'il est de nos jours une vérité c'est que nos États sont de plus en plus interdépendants, tout comme les défis auxquels ils font courageusement face et qui sont devenus globaux et communs.

Est-il également utile de noter qu'il est un leurre de considérer le terrorisme comme une menace lointaine relevant de la responsabilité des États de la ligne de front car les terroristes nous rappellent tous les jours par leurs campagnes criminelles qu'aucun pays ni aucun continent n'est à l'abri de leurs menaces. Ce qui est en jeu c'est notre destin partagé, la liberté à laquelle tous les peuples aspirent légitimement. Tous les États épris de paix doivent s'unir pour contrer la menace dans sa base de gestation tout en œuvrant pour un environnement peu favorable à la radicalisation. C'est pourquoi, à notre sens, en plus de l'action militaire rendue incontournable, sans être exhaustif et pour nourrir la réflexion par rapport au thème principal du forum, une justice sociale plus affirmée et un État de droit vécu au quotidien par les populations participent aux solutions intégrées aux défis actuels de notre continent. D'autres éléments eux aussi indispensables doivent être mis en œuvre. Je parle ici du respect des règles du jeu démocratique et de la légalité constitutionnelle, la diffusion de la culture démocratique, la résolution des crises et des conflits par le dialogue, l'éradication du moins la réduction de la pauvreté, la lutte contre les changements climatiques, le renforcement de la résilience et la promotion d'une croissance économique profitant à tous.

Il nous faut impérativement passer à la réalisation tangible de ces objectifs pour le bien-être des populations comme moyen de relever les défis sécuritaires du continent, et ce, avec l'appui et la contribution sous toutes les formes des partenaires de l'Afrique. Mais comment agir avec efficacité sur ce terrain indispensable du développement pour nos peuples, alors qu'à son détriment, la lutte contre le terrorisme engloutit l'essentiel de nos maigres ressources surtout en ce qui concerne les pays de la ligne de front ? Telle est la problématique qui interpelle notre continent.

Je ne saurais terminer mon propos sans déclarer que le président Idriss DÉBY ITNO, Président de la république du Tchad que je représente ici, souhaite tous ses vœux de succès à ce Forum.



S.E.M. Ibrahim Boubacar KEITA
Président de la République du Mali

Laissez-moi-vous dire avant tout mon plaisir d'être encore ici à Diamniadio dans ce merveilleux centre qui porte le nom d'un très grand Africain. Nous sommes tous très émus lorsque dans un mouvement d'ensemble de bon aloi toute la francophonie a tenu à lui rendre l'hommage du mérite avéré ? cher Président Abdou DIOUF.

Merci Macky de me convier encore une fois en ce haut lieu, pour partager avec tous nos frères, dont on vient de dire la qualité, qu'ils soient du monde politique, militaire, de la société civile ou de ces think-tanks, tous tendus vers le même objectif. Comment aujourd'hui envisager la problématique de ce fléau du terrorisme dont nos pays sont victimes, dont nos peuples sont victimes ?

Madame PARLY, vous nous avez rappelé l'horreur qui est tombé sur la France, sur Paris, ce 13 novembre, fauchant des vies innocentes ? alors même qu'elles étaient réunies comme il convient pour une soirée conviviale, qui à la terrasse d'un café, qui au Bataclan, qui dans un stade de football, bref tout ce qui fait vie normale. Cela a été empêché par ceux-là.

À ce sujet, j'ai du mal à parler d'homme, s'il est vrai que l'homme est doué de raison, laquelle amène à faire la différence avec la bête qui n'a pas de conscience, qui ne réfléchit pas, ou qui est censée ne pas le faire. Encore qu'aujourd'hui nous avons des exemples de bêtes avec des sensibilités différentes mais qui existent. Mais ces gens-là n'en ont pas. En tout cas pas de celles qui ont le souci de la vie humaine, et dès lors de protéger celle-ci.

Notre environnement aujourd'hui est fait d'un quotidien très lourd, très difficile. Je vous assure qu'à chaque appel, quand j'ouvre mon téléphone, je m'inquiète : que vais-je encore apprendre ? Ce visage, qui est juste en face de moi, mon frère représentant des Nations Unies au Mali, Annadif, aussi vit la même chose.

Un convoi pacifique voulait être porteur d'espoir dans le Nord du Mali sur un tronçon de route, qui tout au long connaissait la paix. Et, « paf » ! Un engin explosif improvisé vient d'ôter la vie aux passagers d'un car de transport collectif. Et on décline le nombre de morts, de victimes. Un tel convoi pourtant avait vocation de protection d'un chantier pour ramener l'espoir et la paix, vous l'avez dit, le développement accompagne nos soucis, aujourd'hui, de sécurité. Les choses sont liées. Inextricablement. Et cela également est empêché !

Un chantier, attendu depuis des décennies, pour que la route vers Tombouctou soit moins compliquée que du temps de René Caillé, au XIX^{ème} siècle. Qu'enfin on puisse se rendre dans la cité dite interdite par un chemin moderne et praticable, confortable dont les populations ont besoin pour leur quotidien. Un chemin de transport de vie des êtres humains et des équipements. Sur cette route, un chantier a été brutalement interrompu par un incendie, après une attaque très triste comme toujours, de la base vie de l'entreprise. 21 camions neufs ont été brûlés.

Ceux-là ont-ils le souci du pays ? De son développement ? Que non ! Que non !

Dès lors on peut même penser que nous ne saurions avoir le même projet.

L'allée et venue entre deux villages, distant les uns des autres, comme il est coutume dans notre région, pour les foires hebdomadaires est aujourd'hui de l'ordre de la mission impossible. Surtout dans le centre du pays qui est une zone dite inondée, cette zone inondable du Macina. Il nous faut donc là, des moyens hélicoptés, des vecteurs aériens. Notre pays est vaste, 1 240 000 kilomètres carrés.

Et, quand nous demandons des moyens pour nous équiper à hauteur de nos souhaits, on pousse des cris d'orfraie : quel dessein derrière cela ? Mais pour nous, c'est bien le dessein de nous assumer, le dessein d'être ! Des politiques dans tous les pays dignes de ce nom ont un instrument, un outil de défense, qui permet d'être à la hauteur ! Et notre politique, nous sommes aujourd'hui en train de la hisser à hauteur ces souhaits. Faire en sorte, que lorsque nous enverrons des missions sur le terrain dans le Sahel, dans des zones dont nous savons la rudesse, nous puissions crapahuter sur les rochers du Kel Adrar comme ce fut le cas dans une autre vie qui nous en a montré l'extrême difficulté. Mais on en est pas moins humains et, on voudrait s'assurer comme on dit dans les forces armées, d'une mission de moyen. Vecteur aérien de couverture, moyens de surveillance. Tout cela aujourd'hui, est notre quotidien. Bien sûr, il s'avère que cela dissipe et divertit des missions premières, des missions régaliennes de développement.

Il faut avancer. Il faut surtout ne pas céder à la peur. Le terrorisme, sa vocation, sa mission, c'est de susciter la peur. Et nous, nous n'aurons pas peur. C'est pourquoi, nous continuons tranquillement aussi notre mission de développement du pays, au point qu'aujourd'hui, sous le contrôle de mon éminent cadet Macky SALL, nous sommes la troisième économie en termes réels de l'espace UEMOA. Malgré cette crise que nous traversons, qui est multidimensionnelle, qui absorbe beaucoup de moyens qui eussent pu être mis ailleurs, dans les missions de développement, les hôpitaux, des écoles, des voies de désenclavement.

Il est important pour nous de constater que le Mali attend depuis des siècles certains projets, au point que certains ont pensé que c'était une sorte d'intention qui ne verrait jamais le jour. Et pourtant, et c'est vital pour le développement du Nord du Mali, il y a le projet du barrage de Taoussa.

C'est un projet à triple vocations, que nous avons eu le bonheur, étant ancien du gouvernement du Mali, de convaincre, à l'époque le tout juste élu Président du groupe de la Banque mondiale de se départir de la prévention de nos banquiers par rapport au projet de barrage et de comprendre que celui-ci était vital pour le Nord du Mali, et pour la paix dans notre pays.

Triple vocation. La première, que chacun connaît est l'importance des fleuves dans le développement des pays, notamment par le transport fluvial. On sait l'importance des fleuves dans le développement des grands pays, le Rhin, le Rhône, le Danube, la Volga jusqu'au Mississipi. Nous n'allons pas inventer le fil à couper le beurre. Nous avons besoin que le fleuve Niger soit remis dans son cours pour que la navigabilité en soit plus longue dans le temps, permettant un transport heureux des hommes et des équipements pour le développement du nord.

Deuxième vocation, l'énergie. A Taoussa, on a pu imposer le dispositif qui va permettre que l'on puisse espérer l'établissement d'industries petites et moyennes. Et cela va nous aider à résorber un chômage dramatique de la jeunesse, qui dès lors se tourne vers le métier des armes.

Enfin, troisième vocation, l'agriculture sur les deux rives du fleuve, donc un barrage essentiel pour nous. Là aussi, la compagnie qui avait, avec beaucoup de courage eu le marché a dû se retirer et nous venons tout juste, il y a juste une semaine, de s'accorder, avec la BID pour la reprise de ce chantier-là.

Voilà quelques-unes des conséquences de ce que nous vivons aujourd'hui. Nous empêcher d'être, nous empêcher de vivre, nous empêcher d'avancer. Mais nous avancerons. Parce que, il y a dans tout cela une solidarité humaine fabuleuse. Jamais pays n'a été autant soutenu que le mien dans ce malheur qui a été le sien. La communauté internationale dès qu'elle a été sollicitée par notre communauté des États de l'Afrique de l'Ouest, la CEDEAO qui a joué un rôle moteur dans cette affaire-là, s'est ébranlée et l'Union Africaine a pris le relais.

La France, un de nos grands alliés, a stoppé ce qui aurait été l'hallali pour nous. Cette opération *Serval* arrêtant net à Konna la prétention de ces Huns d'un autre âge, d'un autre temps. Des Huns, H.U.N.S, parce que vouloir venir à Tombouctou dans un prosélytisme complètement stupide, c'est être d'une barbarie et d'une ignardise crasse. Ça veut dire que l'on ne sait pas ce qu'est Tombouctou, quelle émettrice de lumière Tombouctou fut. De quelle lumière elle fut pour le reste du monde. Et ce n'est pas pour rien que René Caillé et autres, au risque de leurs vies, en ont fait le voyage.

Nous ne sommes pas des barbares, nous ne sommes pas des gens à islamiser. Dès le XI^{ème} siècle, nous étions connaisseurs de l'Islam et de la plus belle des façons. Donc le prétexte religieux de ces gens est bien fallacieux. Et, d'ailleurs, il a été très vite battu en brèche. C'est pourquoi cet homme, que nous connaissons, s'est retrouvé devant la Cour Pénale Internationale, que je salue, aujourd'hui, pour son action dans ce cas précis, où pour la première fois dans l'histoire mondiale, un crime contre le patrimoine culturel a été réputé tel et sanctionné de belle façon. Car quand on fait des autodafés, quand on détruit des monuments historiques de la qualité de ceux auquel on s'est attaqué à Tombouctou, on brise des pans entiers de la mémoire de l'humanité, de notre mémoire collective et nul n'a le droit de nous priver de notre mémoire collective.

Tout cela pour vous dire que, engoncés dans cette forêt inextricable de défis au quotidien, d'agressions au quotidien, nous nous sommes dits que nous ne pouvions pas continuer en l'état.

La force multinationale MINUSMA fait de son mieux dans un contexte difficile avec un mandat qu'il a fallu revoir au moins trois fois pour obtenir plus de robustesse. Mais, les convois de la MINUSMA restent toujours soumis à des attaques récurrentes et chaque fois les camps de la MINUSMA sont attaqués.

Chose curieuse, c'est notre armée malienne, dont certains grands esprits se sont gaussés, qui intervient. On l'a vu à Tombouctou et ailleurs ! Et pour moi, c'est une question de dignité. Je ferai tout ce que je pourrai jusqu'à mon dernier souffle pour que mon pays ait des moyens de défense à la hauteur de la menace. Mais pas seul. Cette forfanterie je ne l'ai pas. Je suis bien conscient de la modestie de nos moyens et mon frère du Tchad l'a dit : individuellement pris, aucun de nous ne peut faire face aujourd'hui à ce type de menace asymétrique.

C'est pourquoi les pays de la ligne de front, ces pays qui sont agressés quotidiennement ont estimé devoir trouver un nouveau moyen, un mode d'action plus efficace que par le passé. C'est cela qui a amené à la création du G5 Sahel, dont j'assume aujourd'hui la présidence en exercice. Et l'idée, moquée, même raillée au départ, a convaincu de sa pertinence et l'opérationnalisation de la force conjointe est en train d'être faite sur le terrain.

Aucun de nos pays n'a les moyens aujourd'hui dans la situation où nous sommes en face de ceux qui nous agressent et dont nous ne savons pas les moyens, l'origine de ces moyens qui sont colossaux. Quand vous voyez ces colonnes de pickup armés de 14-5 et 12-7, dont nous savons le coût, le prix sur le marché, on se demande par quel miracle le ciel s'ouvre pour eux pour les ravitailler. Mais non, il n'y a pas de tour de magie. Comme dit, Majax, il y a un truc ! Oui chers amis, il y a un truc. Le truc c'est quoi ? C'est tout ce trafic dans le Sahel et le Sahara, et en particulier le trafic de drogue. Tel personnage, qui était guide à la tête d'une ONG internationale, vous le retrouvez, à Gao, aujourd'hui à la tête de deux ou trois immeubles, et, roulant en tout-terrain de luxe. Non, il n'y a pas de miracle. La drogue aujourd'hui est en circulation dans tout l'espace Sahel.

Il y a aussi les migrations forcées, le trafic de ces êtres humains qui vous pose problème Madame la Ministre, au Nord, nous le savons. Malgré l'amitié que tel ou tel pays peut avoir avec le nôtre, nous savons très bien que quelquefois c'est là un sujet qui s'invite dans vos débats internes. Sachez que nous n'en tirons aucun orgueil. Je ne tire aucune vanité, aucun honneur de voir mes enfants aller se perdre dans le désert ou aller servir de nourriture à des thons en Méditerranée. Ce n'est pas la vocation que je leur souhaite. Donc c'est le cœur lourd d'un père qui parle. Je leur souhaite un autre destin, et là aussi je tiens à parler du développement.

Je crois que le développement tient également une place très importante dans nos programmes à venir que nous souhaitons intégrer. Et parce que nous aussi, nous savons que ces gens-là, très malins jouent aussi avec le dénuement des peuples, avec ce manque, là où l'État n'est pas avec force. Ils viennent par leurs ONG, par des méthodes caritatives. Ils se glissent et ils s'installent même, ils s'incrument, donc font des sédiments qui aujourd'hui nous posent problèmes. Tout cela aujourd'hui est assez bien cerné.

Chers amis, je ne voudrais pas prolonger mon discours. Devant cette assistance et ces qualités d'aéropage que je vois ici, mes chers collègues, que d'ailleurs dans une envolée rapide je n'ai pas salués. Paul, vous m'excuserez mais vous connaissez mon style. Macky en a l'habitude également. Je pense Madame PARLY que j'aurais dû vous faire l'hommage de saluer votre présence, et celle de Moussa, mon cadet, et de notre frère du Japon. Mais tel je suis. À vous tous qui me faites toujours le plus exquis accueil quand je viens au Sénégal. J'y reviendrai *inch'allah* !



S.E.M. Paul KAGAMÉ
Président de la République du Rwanda

Je suis très heureux d'être de retour à Dakar et souhaiterais commencer par remercier notre hôte, le président Macky SALL, de m'avoir invité à me joindre à vous aujourd'hui.

Pour contribuer à nos discussions, j'aimerais simplement insister sur le fait que l'insécurité se développe là où nous échouons à coopérer de manière adéquate en nous appuyant sur les ressources dont nous disposons.

L'insécurité peut prendre de nombreuses formes, par exemple le terrorisme, les migrations incontrôlées, les politiques qui créent la division, ou même les conséquences de l'échec à s'adapter au changement climatique, mais peu importent les défis, c'est en travaillant ensemble que nous pourrions les relever.

Tout d'abord, cela implique une coordination entre nous, en tant qu'Africains. Si nous laissons les autres porter ce poids, définir nos défis à notre place et prendre en charge la résolution de nos problèmes, nous serons les uniques responsables des mauvais résultats obtenus.

L'un des grands piliers de l'actuelle réforme institutionnelle de l'Union africaine est une Afrique plus déterminée et plus affirmée. Un autre pilier indissociable du premier consiste à financer les institutions africaines, notamment les mécanismes communs de sécurité et de défense, avec nos propres ressources dans la mesure du possible.

Néanmoins, l'unité et la détermination de l'Afrique ne remettent pas en cause l'importance d'une collaboration productive avec nos partenaires extérieurs, bien au contraire. Après tout, nos intérêts sont parfaitement alignés pour de nombreuses priorités stratégiques, par exemple la lutte contre le terrorisme.

En conclusion, j'aimerais aborder rapidement un autre point important. L'esprit de collaboration doit s'étendre au-delà des gouvernements. La stabilité se construit sur la confiance et une prospérité qui profite à tous les citoyens.

D'après la logique qui préside à l'expérience de mon pays, une forme de politique inclusive et consultative où citoyens et secteur privé s'impliquent totalement offre les meilleures perspectives en termes de sécurité et de développement humain.

Pour finir, j'aimerais féliciter les différents partenaires qui contribuent à la réussite de ce Forum, et remercier de nouveau notre hôte, le président, pour avoir organisé notre séjour dans les meilleures conditions.

Je suis impatient de prendre part à nos discussions. Merci.



S.E.M. Macky SALL
Président de la République du Sénégal

Je dois, en premier lieu, remercier chaleureusement mes frères, les Présidents Ibrahim Boubacar KEÏTA et Paul KAGAMÉ, qui honorent de leur présence cette 4^e édition du Forum International de Dakar sur la paix et la sécurité en Afrique.

Je sais combien vos calendriers sont chargés chers amis. Merci d'être venu.

À vous, Président KEÏTA, je renouvelle notre solidarité agissante. Le Sénégal est de tout cœur avec la République sœur du Mali pour le retour définitif de la paix et de la sécurité, dans l'unité nationale et l'intégrité territoriale du pays.

La paix au Mali, c'est la paix au Sénégal, c'est la paix dans notre sous-région.

C'est pourquoi je tiens à saluer les efforts courageux que vous déployez pour la réconciliation nationale et la lutte contre le terrorisme au sein du G5 Sahel. Ce combat nous concerne tous, africains et non africains. Il mérite d'être soutenu.

À tous et à toutes je souhaite la bienvenue et un agréable séjour au Sénégal.

Je remercie les pays et institutions partenaires pour le soutien qu'ils continuent d'apporter à l'organisation du forum de Dakar. Cela témoigne de notre vision solidaire des défis sécuritaires en Afrique et des solutions durables que nous voulons y apporter.

La paix et la sécurité restent d'ailleurs au cœur des priorités du programme de réforme de l'Union Africaine sous le leadership du Président Paul KAGAMÉ.

Cette année, nous avons choisi de porter la réflexion sur la **recherche de solutions intégrées face aux défis sécuritaires actuels de l'Afrique**.

Ces défis, nous le savons, sont à la fois nombreux et complexes. Leur prise en charge efficace nécessite, en conséquence, des réponses diverses et complémentaires les unes des autres.

De toute évidence et en premier lieu, la riposte militaire sur le terrain contre les groupes terroristes est vitale. Nous ne pouvons pas laisser le champ libre à des forces dont le seul objectif est de semer la mort et le chaos.

Mais la riposte militaire doit être **solidaire et globale** pour ne laisser aucun sanctuaire aux groupes terroristes.

Or, le risque aujourd'hui et pour les années à venir, c'est de voir des terroristes vaincus ailleurs chercher des zones de repli en Afrique pour y poursuivre leurs activités criminelles en s'attaquant aussi bien aux populations locales qu'aux intérêts étrangers.

Ce serait une erreur fatale de sous-estimer ce risque, ou de penser que le déplacement du spectre du terrorisme vers une zone donnée mettrait les autres à l'abri. Le terrorisme et ses causes doivent être **traités partout avec la même détermination et le même ordre de priorité**. C'est cela aussi l'approche intégrée. Tant qu'il reste une zone de vulnérabilité, nous continuerons tous d'être exposés à la menace.

Mais pour que la riposte sur le terrain soit efficace et cohérente, il faut des forces de défense et de sécurité suffisamment formées et entraînées, suffisamment équipées et dotées de mandats clairs et robustes. Ce qui pose encore une fois la question des missions de paix des Nations Unies.



Face aux nouvelles menaces, les missions classiques de maintien de la paix ne sont plus adaptées. C'est le cas notamment avec la MINUSMA au Mali, sans doute l'une des missions de paix les plus meurtrières pour les casques bleus.

L'heure me semble venue de repenser sérieusement la doctrine du maintien de la paix des Nations Unies. **On ne peut maintenir la paix là où elle n'existe pas**, là où il faut plutôt la rétablir en combattant des groupes dont la violence est le seul mode d'action.

Deuxièmement, l'échange de renseignement et sa coordination sont tout aussi indispensables. Lorsque la bataille du renseignement est perdue, le combat contre l'insécurité et le terrorisme est perdu d'avance. **Mais le renseignement est d'abord une affaire de professionnels. Il ne s'accommode ni du spectacle ni du spectaculaire.** Pour être efficace, le renseignement requiert surtout de l'intelligence et de la discrétion dans l'action. Il nécessite aussi une vigilance citoyenne et un comportement patriotique de chacun.

Troisièmement, nous devons intégrer davantage les risques liés aux États faillis. Chaque fois qu'un État est affaibli d'une façon ou d'une autre, chaque fois que ses ressorts sont cassés, le vide se crée, le chaos et l'insécurité s'installent. L'État failli offre un sanctuaire de rêve pour tous les réseaux mafieux et criminels, y compris ceux de l'émigration clandestine, parce qu'en face, il n'y a plus de loi ni d'autorité organisée pour combattre et freiner ces groupes.

C'est pourquoi il faut se garder des solutions toutes faites, conçues et appliquées sans concertation avec les Africains. Les conséquences de ces interventions, et nous le vivons au Sahel, sont souvent pires que le mal qu'elles étaient censées soigner. Comme il ne fait pas midi partout en même temps, chaque pays a une histoire, une expérience et des spécificités dont il convient de tenir compte.

Quatrièmement, enfin, il faut sans cesse relever les défis sécuritaires par l'éducation, la formation, l'emploi et le développement inclusif.

C'est un impératif de premier ordre, parce que la pauvreté, l'ignorance et l'absence de perspectives d'une vie meilleure font le lit de la marginalisation qui mène à toutes les frustrations et alimente les risques d'extrémisme violent.

En réponse à ces facteurs d'instabilité, l'éducation, la formation, les activités génératrices de revenus, en particulier pour les jeunes, et le soutien aux zones défavorisées, doivent compter parmi réponses durables aux défis sécuritaires.

À mon sens, le développement dans l'équité et la justice sociale reste une condition sine qua non de la paix et de la sécurité.

C'est dans cet esprit que nous avons initié au Sénégal des programmes comme :

- les Domaines agricoles communautaires ;
- les Bourses de Sécurité Familiales,
- la Couverture Maladie Universelle ;
- et le Programme d'Urgence de Développement Communautaire.

Toutes ces initiatives ont un trait commun : lutter contre les injustices sociales par le développement inclusif et l'équité territoriale.

C'est ce que nous appelons « *le Sénégal de tous, le Sénégal pour tous* ».

J'espère que cette 4^e édition du Forum de Dakar contribuera à mettre davantage en évidence cet impératif majeur pour l'Afrique.

Je souhaite plein succès aux travaux du Forum.

PANEL DES CHEFS D'ÉTATS





PREMIÈRE DEMI-JOURNÉE

Lundi 13 novembre 2017

Centre International de Conférences Abdou Diouf

Macky SALL

Président de la République du Sénégal

Paul KAGAMÉ

Président de la République du Rwanda

Moussa FAKI MAHAMAT

Président de la Commission de l'Union africaine

Albert Pahimi PADACKÉ

Premier Ministre de la République du Tchad

Ibrahim Boubacar KEITA

Président de la République du Mali

Florence PARLY

Ministre des Armées de la République française

Masahisa SATO

Ministre Délégué des Affaires étrangères du Japon

Le panel est animé par :
Assane DIOP (Radio France Internationale)
et Zain ASHER (CNN).

Assane DIOP (*journaliste*)

Ce panel de haut niveau du quatrième Forum de Dakar réunit bien sur les chefs d'état invités ainsi que les hautes personnalités autour de leur homologue sénégalais et hôte de ce forum, Macky SALL. Cette 4^{ème} édition démontre à la fois une volonté de paix, une volonté de rapprochement avec les autres États africains et un souci constant d'une diplomatie ouverte.

Autour du Président du Sénégal est présent le Président du Mali, Ibrahim Boubacar KEITA. Monsieur le Président, votre pays est un front majeur de la menace et de la lutte contre le terrorisme. Cette lutte passe par une coopération internationale, régionale aussi bien sur le champ de bataille que sur le front diplomatique et parmi ces exemples il y a ce projet, à savoir la force du G5 Sahel dont vous assurez la présidence. Est également présent le Premier Ministre du Tchad Albert Pahimi Padacké. Monsieur le Ministre, votre pays, on le sait, est aux avants postes de la lutte antiterroriste à travers sa participation à la force multinationale qui lutte contre Boko Haram ainsi que ce projet de force du G5.

Zain ASHER (*journaliste*)

Je vais m'adresser à Paul KAGAMÉ, président du Rwanda, qui va prendre la tête de l'Union africaine (UA) ;

À Moussa FAKI, qui préside la Commission de l'UA, dont l'un des plus importants mandats consiste évidemment à prévenir le terrorisme et à maintenir la sécurité sur le continent ;

À Florence PARLY, ministre française des Armées, qui est aussi l'un des alliés les plus importants de l'Afrique dans la lutte contre le terrorisme, tant en termes d'engagement militaire que financier ;

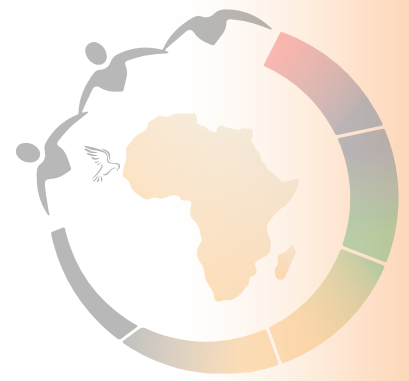
Et à Masahisa SATO, ministre japonais des Affaires Etrangères. Aux côtés de la Chine, le Japon compte parmi les plus importants alliés économiques de l'Afrique et une grande partie de son engagement vise à maintenir la sécurité sur le continent. Je vous remercie donc tous d'être ici avec nous.

Assane DIOP

Le panel des Chefs d'États, le panel de haut niveau, est en ouverture cette année du Forum. Il permettra plus de liberté de parole et peut être d'irriguer les débats des quelques 700 experts militaires et civils issus de près d'une quarantaine de nationalités invités cette année à ce Forum de Dakar. Cette 4^{ème} édition a donc pour thème générique « *Défis sécuritaires actuels en Afrique : pour des solutions intégrées* » et les divers facettes, les différents volets de ces défis donneront lieu à une quinzaine d'ateliers, de conférences et de débats publics.

Zain ASHER

Ce sera donc une sorte de jeu de questions-réponses. Nous ciblerons les questions en fonction de vos domaines de compétences respectifs.



Assane DIOP • *Je me tourne tout d'abord vers le Président du Sénégal, Macky SALL pour vous demander tout simplement quelles sont vos attentes et les enjeux de ce 4^{ème} forum, « l'édition de la maturité » pour reprendre une formule de la Ministre française des armées.*



S.E.M. Macky SALL
Président de la République du Sénégal

Merci beaucoup. Je pense que nous sommes à la 4^{ème} édition depuis que ce forum a été initié lors du sommet de l'Élysée en 2013. Nous avons la particularité comme il a été dit tantôt d'avoir des Chefs d'États et de gouvernement, d'avoir aussi des Organisations Internationales, les Nations Unies, l'UA, la CEDEAO, et l'Union européenne, et tous nos partenaires qui sont réunis. Nous avons aussi la société civile, les universitaires mais également les hommes chargés justement de la mise en œuvre de toutes ces initiatives et ces politiques, les forces armées et tout le dispositif de sécurité. Mon attente c'est d'avoir les réponses les plus appropriées et les plus larges possibles tenant compte de la diversité du personnel qui est là, de la diversité des compétences et des expériences pour que nous puissions nous écouter les uns les autres, tirer le meilleur de ce qui se fait aujourd'hui dans le monde, afin que le Forum de Dakar soit véritablement un panier d'idées dans lequel pourra venir puiser tout pays qui le souhaite.

En tout cas la réflexion a été majeure et le rendez-vous annuel permet d'une année à l'autre d'apprécier ce qui se passe entre temps, d'adapter les solutions préconisées et de pouvoir aider tous les acteurs à apporter les réponses appropriées. J'ai espoir que d'ici une décennie au maximum nous pourrions définitivement vaincre le terrorisme. Nous pourrions vaincre avant cela bien

entendu les conséquences du terrorisme, et nous pourrions neutraliser certainement un certain nombre de forces radicalisées. Mais traiter la source en elle-même demandera du temps et il faut que les réponses aux sources du terrorisme soient vraiment bien articulées. C'est la raison pour laquelle, en ce qui me concerne, je parle tantôt de la réponse liée à l'éducation, la formation, l'inclusion sociale et aussi la réponse doctrinale. Nous en avons parlé l'année dernière, et il ne faut pas que de faux pratiquants de l'Islam viennent nous fatiguer avec des préceptes qui n'ont aucun fondement. L'Islam n'a jamais été une religion de violence sinon nous ne serions pas de cette religion c'est évident. Pourquoi être musulman pour tuer des gens, c'est absurde ! La réponse doctrinale, ce sont les chefs religieux, ceux qui savent, qui doivent prendre leur courage à deux mains pour donner le vrai discours de l'Islam, qui est un discours de paix, l'Islam étant une religion de juste milieu.

La pratique que le prophète Mohammed nous a légué a été un Islam à travers la charte de Médine : dans sa pratique un Islam conciliant, un Islam tolérant, qui a permis à des non musulmans, des chrétiens et autres d'organiser leur messe dans sa propre mosquée. Qu'on ne vienne pas nous raconter des histoires sur l'Islam et sur sa pratique. Je voudrais que là aussi, cette dimension soit bien prise en compte dans la lutte contre le terrorisme.

Zain ASHER · *Président KAGAMÉ, le président SALL a évoqué la manière de combattre l'extrémisme religieux et ce genre d'idéologie sous l'angle de la lutte contre le terrorisme, mais comme vous allez prendre la présidence de l'UA, je souhaiterais savoir quel type de réforme vous aimeriez mener. Vous avez dit que l'UA allait devenir plus autonome. Pourriez-vous nous parler de la mise en œuvre de ce processus et de votre stratégie pour rendre l'Afrique beaucoup plus autonome dans sa lutte contre le terrorisme ?*



S.E.M. Paul KAGAMÉ
Président de la République du Rwanda

Pour commencer, il faut insister sur l'unité de l'Afrique, comme l'indique le nom de notre organisation, l'Union africaine, ou UA. Cette union est synonyme de rassemblement, de collaboration, d'identification commune et donc de résolution commune des problèmes. C'est très important.

Ensuite, lorsque les gens sont unis, ils parlent d'une seule et même voix. Ils agissent ensemble, ce qui m'amène à un autre point : nous devons prendre nos responsabilités. Cela n'exclut pas nos partenaires, mais ceux-ci apporteront également leur contribution aux efforts que nous-mêmes déploierons. Selon moi, ces respon-

sabilités impliquent deux choses : tout d'abord, nous devons continuer à travailler avec les Africains, et à les inciter à agir tous ensemble, à mettre ce que nous pouvons sur la table pour multiplier nos atouts et nos perspectives. Ensuite, il est important de définir nous-mêmes nos problèmes, mais aussi d'assumer le poids du financement des différentes initiatives, de sorte que nos partenaires puissent y contribuer sans avoir à en supporter toute la charge, avec les conséquences que cela implique. Voilà donc où nous en sommes et la manière dont je vois les choses, mais il faut insister sur la coopération.

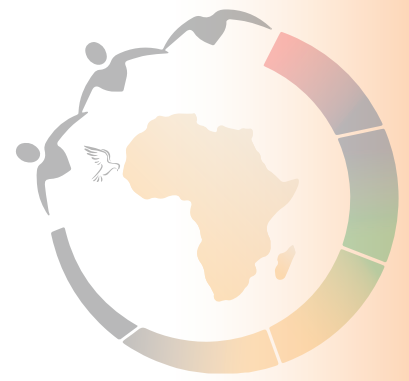
Assane DIOP · *Dans la continuité de la question posée au président KAGAMÉ, je m'adresse à Moussa FAKI. Comment arriver à instaurer de nouvelles relations entre l'UA et les Organisations Internationales telles que les Nations Unies pour redéfinir les Opérations de maintien de la Paix (OMP) dont on sait que la majorité se déroule sur le continent ? Comment arriver à les repenser pour favoriser l'émergence d'armées africaines capables de répondre aux défis sécuritaires ?*

Moussa FAKI MAHAMAT
Président de la Commission de l'Union africaine



Effectivement, nous avons déjà une coopération avec les Nations Unies dont nous sommes également membre. L'UA a sa propre architecture de paix et de sécurité et elle a des instruments et des moyens en la matière. Mais force est de constater et vous l'avez dit, la plupart des OMP ont comme théâtre le continent africain. À l'expérience et surtout face à l'émergence des nouveaux types de menaces notamment le terrorisme il va falloir revoir notre façon de réagir. C'est la raison pour laquelle au niveau du continent, un certain nombre d'initiatives ont été prises. Par exemple dans la lutte contre Boko Haram nous avons soutenu cette initiative consistant à mettre ensemble les forces de 4 ou 5 pays concernés pour pouvoir apporter une réponse parfois dans la précipitation face à

un phénomène comme le terrorisme qui n'attend pas. C'est dans la même veine que nous soutenons le G5 Sahel. Je voudrais rappeler que déjà en 2013-2014, j'étais Ministre des Affaires étrangères du Tchad, nous nous étions réunis à Bamako au moment où on discutait du mandat de la MINUSMA et de la force française qui vient en appui de cette force, elle aussi avec un mandat sous le chapitre 7 des Nations Unies. Nous avons fait cette proposition. Pour l'histoire, il fallait que les Nations Unies permettent à des forces africaines prêtes à ce moment de se constituer en une brigade spéciale qui serait appelée à relever la force française qui n'a pas vocation à rester éternellement pour défendre le continent africain.



Assane DIOP · *Président SALL, quels sont les blocages selon vous ?*



S.E.M. Macky SALL
Président de la République du Sénégal

C'est peut-être le mécanisme ancien qui est celui des OMP qui ne le permettait pas. Maintenant nous sommes en face d'une réalité et en face d'un destin comme disait quelqu'un et il faut nécessairement adapter et soutenir les initiatives africaines

avec les moyens des Nations Unies puisque la menace elle-même est une menace à la paix et à la sécurité internationales et c'est le rôle primordial du Conseil de sécurité des Nations Unies.

Zain ASHER · *Monsieur le Premier ministre Albert PADACKÉ, comme votre pays est activement engagé dans la lutte contre le terrorisme, pourriez-vous simplement nous dire quels changements vous souhaitez voir sur le terrain en termes de ressources fournies par la France, l'Union africaine et les Nations Unies ? De quelles ressources supplémentaires avez-vous besoin dans votre combat très actif contre le terrorisme dans votre pays ?*

Albert Pahimi PADACKÉ
Premier Ministre de la République du Tchad



Comme vous l'avez rappelé vous-même, le Tchad est le premier pays à être intervenu dès que le Nord Mali a été attaqué. Il se trouve qu'à la date d'aujourd'hui le Tchad est un État qui n'a aucun terroriste sur son territoire. Mais notre pays est entouré par une ceinture de feu, non seulement le Mali ou nous intervenons dans la MINUSMA avec 1425 hommes, mais aussi le Sud de la Libye qui est complètement embrasé. Nous avons mis des forces pour sécuriser la frontière et éviter la descente des djihadistes vers le nord du Tchad. Nous sommes dans la force mixte des pays membres du Bassin du Lac Tchad pour faire face à Boko Haram et dans ce cadre l'armée intervient au Nigeria, au Niger, au Nord Cameroun et bloque sa frontière pour éviter l'entrée de Boko Haram.

Nous sommes engagés à la frontière sud ou la RCA est complètement déstabilisée pour éviter l'infiltration des terroristes. Nous avons déployé l'armée pour sécuriser cette frontière. Nous sommes dans la force mixte avec notre voisin le Soudan dans le cadre de la déstabilisation connue du Darfour Soudanais. Tout ceci nous amène à déployer dans la lutte contre le terrorisme et le banditisme transfrontalier à peu près 20000 hommes. La question aujourd'hui est de savoir qui paie ? S'agit-il de l'écolier tchadien qui n'a plus de craie plus de fournitures ? S'agit-il du malade qui n'a plus de médicaments dans les dispensaires ? La question que nous posons est : si le Tchad n'est pas soutenu dans cet engagement, combien de temps tiendra-t-il encore contre le terrorisme ?

Assane DIOP - Une question à Ibrahim Boubacar KEITA : le Mali est confronté depuis 2013 au terrorisme au quotidien. Sur place, votre pays accueille une mission de maintien de la paix des Nations Unies, la MINUSMA, qui comprend de nombreux casques bleus africains. Un contingent sénégalais de plusieurs centaines d'hommes est attendu. Le Mali accueille également la force française BARKHANE et recevra bientôt les éléments de la force du G5 Sahel. Ces derniers mois vous avez multiplié les efforts, les déplacements, les voyages notamment aux Nations Unies avec souvent l'appui de diplomates et de Ministres français pour faire accepter cette force du G5. Pourquoi tant de difficultés, et parviendrez-vous à convaincre vos interlocuteurs ?



S.E.M. Ibrahim Boubacar KEITA
Président de la République du Mali

C'est le devoir d'un pays dans l'exercice dans le cadre du G5 Sahel, d'aller çà et là, partout où le message peut être entendu et doit être entendu. Au passage, puisque vous l'avez noté, nous saluons le fort engagement du Président Emmanuel MACRON à nos côtés pour porter ce projet avec beaucoup de conviction et beaucoup de détermination.

Nous sommes allés aux Nations Unies ou nous avons dit sans emphase excessive « vous savez, nous ne sommes pas des mendians. Nous parlons là de solidarité bien comprise entre les hommes et entre nos pays et nos intérêts. Si d'aventure, la digue - nous considérons que nous en sommes une - venait à céder, il y aurait un déferlement à destination du Nord, à destination de vous. Il faut donc, ici et maintenant, nous aider à consolider cette digue pour qu'elle soit infranchissable. Avec l'effort connu de la coalition internationale aujourd'hui dans l'Est de l'Europe et au Moyen Orient, il y a un reflux. L'État Islamique est en train de perdre ville sur ville, et cela va refluer vers notre zone sahélienne, il faut donc que nous soyons prêts à arrêter cette nouvelle invasion, cette nouvelle menace ». C'est notre discours. Quand on voit qu'on nous mégote aujourd'hui le financement dont nous avons besoin pour une œuvre commune qui nous dépasse, je ne comprends pas. Au moment où je vous parle nous en sommes à 110 millions d'euros auxquels viennent de s'ajouter 60 millions de dollars. Sur 423 millions d'euros, c'est faible. Je crois que pour le but recherché, pour l'objectif qui nous est commun ce financement est ridicule : l'effort peut et doit être fait.

En tout, 50 millions de contributions de l'Union européenne, 50 millions *sui generis*, financé par nous-même, à raison de 10 millions par pays membre et 8 millions que le Président MACRON a mis en terme d'équipements et de financements, ajouté aux 60 millions qui m'ont été confirmé il y a 3 jours par l'Ambassade des États-Unis à Paris sous forme d'aide bilatérale - les États-Unis ne veulent pas du tout entendre parler d'une contribution globale du G5 Sahel- car Ils croient au projet mais veulent aider dans une logique bilatérale.

Voici le problème que nous avons face à nous : une armada, toujours superbement équipée, une puissance de feu dont vous n'avez pas idée. On ne sait pas comment les gens font. Les blindés maintenant sont sur le terrain. Tous les autres types d'armement lourds collectifs représentés au Mali. Et je parle en face d'officiers supérieurs qui savent de quoi je parle. Nous n'avons également que très peu de vecteurs aériens qui pèsent sur le budget national du Mali. J'ai dû acquérir au forceps 6 vecteurs aériens car ils sont vecteurs de confort psychologique et moral sur le terrain.

Et c'est grâce à cela que le gouvernement vient de faire des sauts de puces dans le nord du Mali pour aller reconforter des habitants qui étaient absolument désespérés, qui avaient failli avoir le sentiment d'être délaissés, car ce sont des zones uniquement accessibles par hélicoptères. Donc on a des problèmes, des difficultés sérieuses et je dis qu'il serait temps que ce dont il s'agit cesse d'être considéré comme l'intérêt du Mali ou de la sous-région mais de l'ensemble de l'humanité quelque part.

L'effort doit être fait aujourd'hui, pour que ce qui a été fait au Moyen-Orient ne soit pas vain in fine en arrivant au Sahel. Voilà notre objectif et ce pourquoi nous continuons à plaider. Nous sommes d'ailleurs en route dans le Golfe pour le même objectif.

Forum International de Dakar sur la Paix et la Sécurité en Afrique



Assane DIOP · *Florence PARLY, la France soutient ardemment ce projet de forces du G5. Comment expliquez-vous que vos deux alliés occidentaux que sont le Royaume-Uni et les États-Unis considèrent in fine que c'est un projet bilatéral entre la France et 5 de ses alliés ?*

Florence PARLY
Ministre des Armées de la République française



D'abord d'un mot pour dire que la France est pleinement engagée pour assurer le plein succès de l'initiative G5 Sahel et de sa force conjointe. Cela a été je crois un des grands engagements du Président MACRON pendant le Sommet de Bamako en Juillet. Pourquoi ? Parce que comme vous le savez la France est engagée au Mali avec la Force G5 Sahel avec 4000 hommes. La menace terroriste est un sujet qui reste extrêmement préoccupant, le Président KEITA vient de le rappeler et la raison d'être de cette force BARKHANE est de lutter contre le terrorisme et je crois qu'elle y contribue avec un certain nombre de succès, et c'est aussi de renforcer les forces locales en particulier, d'assurer la formation et le soutien des forces armées maliennes. Tout ça ne peut être réussi sans un très fort accompagnement de la communauté internationale ce qui est fait, puisque les Nations Unies sont très présentes à travers la MINUSMA, et j'en profite pour saluer la contribution très importante que le Sénégal apporte à cette force qui a pour objet de faire appliquer au quotidien, et ce n'est pas facile, l'accord de paix et de réconciliation du Mali.

L'Union européenne est aussi présente à travers la Mission de Formation de l'Union européenne au Mali (EUTM) et contribue à la formation de l'armée malienne. Mais il faut aller plus loin. C'est la raison pour laquelle, avec ma collègue allemande au mois de Septembre dernier à Berlin nous avons organisé une conférence de donateurs pour en quelque sorte assurer la montée en puissance du soutien financier qui doit être apporté à la force conjointe du G5 Sahel.

Cette initiative a été par ailleurs complétée par une contribution de l'Union européenne à hauteur de 50 millions d'euros, et plus récemment avec un accord bilatéral puisque les États-Unis ont décidé d'apporter une contribution de 60 millions de dollars. Mais beaucoup reste à faire et c'est la raison pour laquelle la résolution ou plutôt le rapport du Secrétaire Général de des Nations Unies d'Octobre 2017, sur le soutien des Nations Unies à la force conjointe du G5 Sahel est une initiative intéressante et nous espérons que les pistes qui sont envisagées puissent être très sérieusement étudiées.

Je voudrais ajouter un dernier point : c'est la nécessité, au-delà de l'appui financier, qui est très importante, ce que le président du Mali a rappelé tout à l'heure, c'est au fond la nécessité de pouvoir intervenir de façon opérationnelle ensemble. Nous, nous bénéficions en tant que force BARKHANE du soutien très important de nos partenaires européens et américains qui nous apportent un complément très apprécié en matière de transports stratégiques, de ravitaillement et de renseignements, et je les remercie. Mais au-delà, il faut que les européens puissent intervenir d'entrée de jeu pour éviter que si nous devons un jour intervenir à nouveau comme la France l'a fait avec BARKHANE au Mali, nous puissions le faire d'emblée avec nos partenaires européens et non pas seuls comme nous avons dû le faire. C'est, je crois le sens profond de l'initiative d'intervention que le Président MACRON a mis en avant en septembre dernier pour inciter de plus en plus nos partenaires européens à se mettre en situation d'intervenir très rapidement de façon opérationnelle.

Zain ASHER · *Monsieur Masahisa SATO, ministre japonais des Affaires Etrangères, merci d'être parmi nous aujourd'hui. Pourriez-vous nous dire comment le Japon a contribué à la sécurité de l'Afrique jusqu'à présent ?*



Masahisa SATO
Ministre délégué des Affaires étrangères du Japon

Nous défendons le leadership de l'Afrique en lui apportant un soutien financier et militaire.

J'estime que les problèmes en Afrique doivent être résolus par le leadership africain et c'est la raison pour laquelle nous soutenons l'Union africaine.

Nous allons envoyer des représentants à l'UA en janvier prochain pour soutenir financièrement les initiatives africaines. Selon moi, il est très important de soutenir les mesures de responsabilisation, de transparence et de gouvernance du leadership africain. En effet, elles sont indispensables pour bénéficier d'un soutien financier, non seulement de la part du Japon, mais aussi des Nations Unies.

Nous devons intensifier le développement des capacités et renforcer les mesures à l'aide de civils – nos techniciens – et de militaires – nos soldats.

Par exemple, nous fournissons des ingénieurs et de l'équipement à certains pays, mais nous leur enseignons aussi les techniques d'utilisation de cet équipement.

Nous nous concentrons également sur la couverture maladie universelle, car elle est très importante pour ce continent.

Nous nous réunirons en conférence internationale le mois prochain à Tokyo et nous continuerons à soutenir le leadership de l'Afrique.

Assane DIOP · *Merci, je reviens si vous le voulez bien Président Macky SALL, sur cette lutte contre le terrorisme qui pèse de plus en plus sur les budgets des États, et surtout des États pauvres.*

Il y a beaucoup de pays confrontés au terrorisme qui ont beaucoup de difficultés, à la fois économiques, sociales... Comment arriver, toujours autour de cette idée de réformer les opérations de maintien de la paix, à financer la capacité des pays africains à défendre eux-mêmes leur pays à travers des fonds alloués par les Nations Unies ? Comment réformer le processus de maintien de la paix et aider une fois de plus directement les armées africaines ?



S.E.M. Macky SALL
Président de la République du Sénégal

Je crois qu'il y a plusieurs niveaux dans la réponse à apporter. D'abord, je voudrais revenir sur le niveau africain. Le Président KAGAMÉ conduit la réforme, et il faut que les Africains mettent en œuvre la décision qui a été arrêtée à Kigali justement sur le financement de l'UA en donnant 0,2 % de leurs importations sur le continent.

C'est ici l'occasion de donner des instructions à mon Ministre des finances puisqu'il y a des pays qui ont commencé à appliquer cette directive, donc le Sénégal le fera également. Ces 0,2 % vont donner à l'UA et au Président de la Commission les moyens de couvrir au moins les 25 % des coûts des Opérations de Maintien de la Paix sur le continent, voire plus.

Nous avons véritablement les moyens de contribuer à la sécurité en Afrique et les Africains ne doivent pas être en reste, ils doivent assumer la sécurité du continent. Bien entendu, les conflits ne nous-mêmes, ils ont une origine étrangère à l'Afrique parce que soit ce sont des manipulations religieuses, soit des raisons économiques visant à créer des dissensions pour mettre la main sur les exploitations des ressources naturelles dans certaines zones, en créant des guerres internes et des rébellions qui dégénèrent. C'est ça la réalité.

Deuxièmement, au niveau de chaque État, il faut qu'il y ait un effort de fait, car nous savons que la somme des États, la somme des armées africaines, pour qu'elle soit vraiment efficace et efficiente, passe d'abord par des armées nationales au point. C'est comme un championnat, il faut des équipes nationales qui soient au point sinon votre championnat global ne vaudra rien. Donc il faut qu'il y ait cet effort national d'équipement des forces de défense et de sécurité.

D'autant plus que l'Afrique est venue de loin puisque, rappelez-vous, il y a une vingtaine d'années, aucun de nos pays ne pouvait mettre un seul dollar sur l'équipement car on nous l'interdisait. Les fameuses théories à l'époque des institutions de Bretton Woods, sur ce qu'on a appelé les plans d'ajustement préconisaient que les armées n'avaient pas le droit au budget. Nous avons un rattrapage à faire et ce rattrapage doit être fait par les États sans concession.

Bien entendu on nous reprochera la dette et le déficit, mais la question vitale de la sécurité et de la défense mérite qu'au moins 1 ou 2 % du PIB soient réservés à cette question fondamentale. Cela va alléger les partenaires, pour qu'au moins sur la question de l'équipement, sur la mise à niveau de nos armées, nous puissions la prendre en charge sans pour autant que notre note soit dégradée. Simplement, notre déficit aura dépassé 4 ou 3 %. D'ailleurs, j'ai posé la question : pourquoi 3 %, pourquoi nous impose-t-on 3 % ? Ces 3 % viennent de Maastricht lorsque l'Union européenne a voulu aller, n'est-ce pas, vers la convergence monétaire, c'était alors le déficit allemand pris comme référentiel. Mais comment peut-on appliquer le déficit allemand à des pays africains qui font face au terrorisme et à Boko Haram ? Cela n'a pas de sens.

Et c'est là que nous devons en appeler à la solidarité de nos partenaires, de l'Union européenne, des Nations Unies mais surtout du Fonds monétaire et des grands pays qui constituent le Conseil de Sécurité. Je ne crois pas que la défense de l'Afrique sera assurée par l'extérieur. Je suis peut-être incrédule mais je n'y crois pas. Il y aura des pansements, il y aura du soutien, il y aura un ou deux pays qui se sacrifieront, comme on l'a vu et il faut les citer, la France sur ce cas précis, qui mettront leurs hommes au péril de leur vie, qui assumeront seuls cette dépense depuis déjà cinq ans, qui sont au Mali, en Centrafrique.

Mais cela ne peut pas durer. Donc il faut que l'Afrique prenne en charge d'abord sa sécurité et pour cela il faut que nos partenaires nous accompagnent pour que les efforts de mise à niveau de nos armées, de nos forces de défense et de sécurité soient réglés par les Africains eux-mêmes. Maintenant, la maintenance de ces forces, les indemnités à payer, le complément d'effectifs, là, l'UE, les Nations Unies pourront venir en appoint mais la base doit être assurée par les Africains, à commencer par le paiement des 0,2 % des importations africaines en faveur de l'Union Africaine.

Je le plaide très fortement.



Zain ASHER · Je souhaiterais poser la question suivante au président KAGAMÉ.

On a beaucoup parlé d'une solution militaire contre le terrorisme en Afrique. Il y a les troupes des Nations Unies, du G5, des États-Unis et de la France. Selon vous, faut-il vraiment se concentrer sur une solution militaire, ou plutôt sur ce qui pousse les jeunes vers le terrorisme, par exemple les inégalités économiques et les griefs personnels, en se mettant à leur écoute pour qu'ils aient le sentiment d'être entendus ?

S.E.M. Paul KAGAMÉ
Président de la République du Rwanda



Tout d'abord, il n'y a pas qu'une seule cause à ces problèmes. Les causes et les sources de ces problèmes sont multiples.

Une seule solution ne suffit donc pas. Nous avons besoin de solutions multiples, et d'autant d'initiatives pour s'attaquer à ces problèmes.

En fait, c'est pour cette raison que les pays doivent absolument collaborer. Ceux qui ne souffrent pas de ces problèmes doivent travailler avec ceux qui en pâtissent, car même si un pays est épargné aujourd'hui, il aura d'autres problèmes demain. Voilà pourquoi la coopération revêt une telle importance.

Comme je l'ai dit au début, il existe de multiples sources et causes à ces problèmes et l'approche à adopter ne peut donc pas être unique, ou seulement militaire. Nous avons besoin d'une approche basée sur plusieurs solutions. Nous n'avons pas le choix et devons choisir des solutions militaires pour faire face aux groupes armés qu'ils soient terroristes ou non les groupes terroristes ou autres groupes utilisent les armes.

Néanmoins, la situation dans son ensemble exige aussi que nous prenions du recul. Quelles sont les lacunes en termes de gouvernance ? Qu'est-ce qui suscite des griefs légitimes, ou même de simples ressentis ? Nous faisons face à des problèmes réels, mais aussi à des ressentis. Nous voulons nous assurer que ce qui est aujourd'hui un ressenti ne devienne pas une réalité demain.

Bien sûr, les inégalités dont vous avez parlé sont dues à différentes causes, mais certains s'en servent parfois pour justifier le besoin d'instabilité. Peu importe comment ces inégalités se manifestent, nous devons nous y attaquer. Cela passe par la gouvernance, par notre manière de résoudre les problèmes de développement. En fait, voilà pourquoi il est important de parler, comme nous le faisons, d'intégration ou de solutions intégrées, alors que vous parlez à la fois de sécurité et de développement.

Il est donc question de gouvernance, de développement, de sécurité... Tous ces axes doivent être pris en compte pour augmenter nos chances de relever la plupart des défis.

Il ne faut pas insister sur un domaine aux dépens d'un autre, mais plutôt aborder chacun d'entre eux.

Parallèlement, nous voulons que les pays agissent ensemble pour que ce qui affecte le vôtre aujourd'hui n'affecte pas le mien demain, en supposant que ce ne soit pas déjà le cas. Le plus important est de travailler ensemble, mais cette collaboration implique que chaque pays fasse aussi son maximum pour résoudre les problèmes des autres pays.

Assane DIOP · *La crise du nord Mali a donné lieu à des accords signés à Alger sous les auspices de la communauté internationale et de vos partenaires : la France, les Nations Unies, l'Union Africaine, etc... Où en est ce processus de paix qui se heurte à de nombreuses difficultés quant à sa mise en œuvre. Est-ce que l'aboutissement de ce processus de paix selon vous permettra d'éradiquer ces violences terroristes quotidiennes auxquelles le Mali est confronté ?*



S.E.M. Ibrahim Boubacar KEITA
Président de la République du Mali

Avec beaucoup de difficulté. En effet, essayons de rendre un hommage à l'Algérie qui a accepté d'abriter les pourparlers inter-maliens. Pendant près de 8 mois, dans le cadre magnifique d'El Aurassi, qui a permis des choses inimaginables pour ceux qui ne se parlaient plus depuis des années. Ils se sont rapprochés dans le partage du couscous et du thé. Cet effort a abouti à un accord paraphé à Alger et signé à Bamako auquel nous accordons la plus grande importance.

Nous avons dit que nous entendons l'appliquer sans malice car c'est dans l'intérêt de notre pays. Sans malice et dans toutes les clauses. Il serait souhaitable que chaque partie soit du même engagement, de même sincérité et de même conviction parce qu'il n'y a pas d'alternative pour la paix au Mali, et il serait souhaitable que l'on quitte aujourd'hui les illusions que certains on fait miroiter, telle l'instauration d'une principauté de quelque tribu au nord du Mali. Cela je l'ai dit très clairement, ça ne se passera pas. Le Mali ne sera jamais divisé, inchallah, je crois que le peuple Malien ne le permettrait pas.

L'intelligence géopolitique montre que cela est considéré comme une vue de l'esprit à mettre de côté. Il faut s'engager sérieusement avec détermination avec lucidité loyauté dans l'application pour l'accord pour la paix au Mali. Je pense que cela demande des efforts institutionnels : nous avons commencé

à les mettre en œuvre avec la création de deux nouvelles régions - Ménaka et Taodéni- . Pour un pays comme le Mali, avec les ressources qui sont les nôtres, et qui sont malheureusement rares, c'est un effort inouï. Nous avons commencé par mettre en place des autorités intérimaires pour le maillage administratif de ces deux régions. Nous avons essayé également, je dis bien essayé, de mettre en mouvement les MOC, les mécanismes régionaux de coopération, foyers de fraternisation. Nous avons également mobilisé les forces armées du Mali et d'autres groupes armés aux fins de sécuriser les espaces, tout en habituant les populations à les voir ensemble.

Cela est important, essentiel, et nous avons aussi aujourd'hui la conviction que tout ce qui a été abandonné comme tâche régalienne de l'État doit reprendre, les écoles doivent rouvrir, c'est une affaire à laquelle je tiens personnellement, sachant l'intérêt de l'école et les enseignants de formation également. J'y accorde le plus grand intérêt. Déjà à Kidal a ouvert des écoles. Le gouverneur de Kidal en a mis en place depuis deux mois. Il a donné son pouvoir à son remplaçant. Il n'y a plus de belligérance au Mali entre les groupes armés et l'armée malienne. C'est un point à souligner aujourd'hui.



Forum International de Dakar sur la Paix et la Sécurité en Afrique



Zain ASHER • *J'ai une question pour Florence PARLY. M. KAGAMÉ a évoqué l'idée que les pays qui n'ont pas de problèmes devraient travailler avec ceux qui en ont, parce qu'un jour, ce sont eux qui rencontreront ces problèmes. Il est donc important que nous travaillions tous ensemble, mais avez-vous remarqué plus de coopération entre les nations africaines en termes de partage des renseignements et de formation ? La coopération entre pays africains est-elle plus intense qu'avant ? Qu'en pensez-vous ?*

Florence PARLY
Ministre des Armées de la République française



Je vais répondre par un exemple, car les exemples valent mieux qu'un long discours. L'exemple est tout simple : aujourd'hui 13 novembre 2017, c'est la première opération de la force G5 Sahel. Et je voudrais saluer avec infiniment de respect les pays du G5 Sahel. C'est une initiative africaine et c'est une initiative qui est un succès puisque cette initiative n'est pas simplement un concept. C'est devenu une réalité, une réalité qui a tenu tous les calendriers, même les plus ambitieux. Je me rappelle fin janvier dernier, j'étais avec ma collègue allemande à Niamey. Nous avons visité ensemble un chantier qui est devenu le poste de commandement de la force opérationnelle de la force de coopération du G5 Sahel. Donc oui, nous pouvons nous appuyer sur des exemples concrets qui nous rendent optimistes sur la manière dont les pays

africains prennent en considération de façon de plus en plus autonome leur propre sécurité. Je crois que c'est cela le sens de l'histoire. La deuxième remarque que je souhaiterais faire, c'est qu'il faut que cette capacité à coopérer militairement puisse s'accompagner aussi d'un puissant soutien en matière de développement. Il y a un continuum à assurer entre la sécurité et le développement économique. De ce point vu là, le G5 Sahel n'est pas seulement une initiative dans le domaine de la coopération militaire. C'est aussi une initiative qui a la volonté de se développer dans le temps, dans le domaine du développement économique. C'est la raison pour laquelle, il est si important que la communauté internationale apporte son plein soutien à cette initiative.

Assane DIOP • *Réaction du premier ministre du Tchad sur ce qui vient d'être dit ?*



Albert Pahimi PADACKÉ
Premier Ministre de la République du Tchad

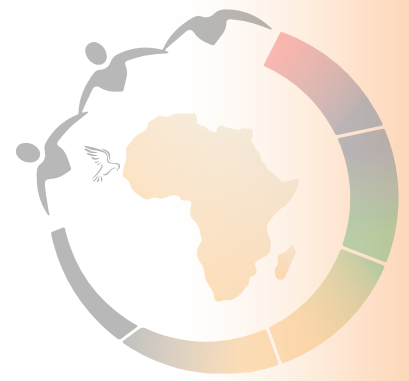
La lutte contre le terrorisme exige que les États mutualisent leurs actions dans ce cadre-là. Le Tchad est profondément engagé dans le G5 Sahel. Je disais que le Tchad est un pays où il n'y a pas de terroriste sur son territoire et qui pourtant investit énormément dans la lutte contre le terrorisme. Si on prend

l'investissement du Tchad - qui n'a pas de terroriste sur son territoire - dans sa lutte contre le terrorisme rapporté au ratio de son PIB, aucun pays au monde ne serait alors devant le Tchad en matière de lutte contre le terrorisme, pas même pas les États-Unis d'Amérique !

Assane DIOP • *Nous aurions aimé poursuivre ce débat mais je crois que les discours préliminaires des intervenants auront permis également de cerner un peu les enjeux de ce 4^{ème} Forum International de Dakar. Donc au centre une prise en main par les Africains eux-mêmes de leur sécurité et évidemment beaucoup d'espoir d'une paix. Merci de votre attention.*

PREMIÈRE DEMI-JOURNÉE





Lundi 13 novembre 2017



Défense, sécurité et paix



Séance plénière 1

Défense, sécurité et paix : pour une approche intégrée

Conférence 1

Appui et financement des programmes de RSS en Afrique

Atelier 1

*Maintien de la paix : comment améliorer les dispositifs
Nations Unies / UE / UA / CER ?*

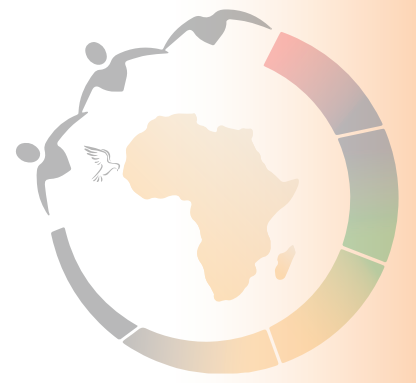
Atelier 2

*Quelles évolutions des instruments de l'UE
pour la sécurité en Afrique ?*

Atelier 3

*Cybersécurité et gouvernance de l'information
et de l'espace numérique*





Séance plénière 1
Défense, sécurité et paix :
pour une approche intégrée



LES INTERVENANTS

Marcel DE SOUZA

Président de la commission de la CEDEAO

Jean-Pierre LACROIX

*Secrétaire Général adjoint aux Opérations
de Maintien de la Paix - Nations Unies*

Koen VERVAEKE

*Directeur général Afrique du Service Européen
pour l'Action Extérieure - UE*

XU JINGHU

Représentante spéciale - Chine



Marcel DE SOUZA

Président de la commission de la CEDEAO

Le premier pilier en termes de Défense, de sécurité et de paix, c'est d'abord la prévention des risques, la prévention des conflits.

La prévention c'est d'abord la médiation et le dialogue. Je prendrais le cas de la Gambie : lorsqu'il y a eu conflit, le Président Ernest BAI KOROMA, a fait un premier voyage, puis un deuxième, et lorsque nous avons vu qu'au niveau de la médiation, la négociation est arrivée à son terme, le Président est passé à la deuxième phase, c'est-à-dire, la gestion des conflits, et c'est la partie qui coûte le plus cher.

La gestion des conflits consiste à envoyer souvent des troupes, et cela a un coût.

Enfin nous avons le règlement des conflits, c'est-à-dire, la reconstruction.

À commencer d'abord par la relance de la défense et de la sécurité, pour permettre au pays de pouvoir faire face aux conflits, et ensuite nous avons le redressement économique : l'éducation, la santé, comment fournir de l'électricité...

Il faut aplanir les frustrations au niveau de la population, pour ne pas qu'elle devienne un ferment pour le terrorisme.

Pour lutter contre le terrorisme ou bien de l'extrémisme violent, il faut aller rechercher dans la lutte pour le recul de la pauvreté, l'emploi des jeunes et surtout un mieux-être pour la population. Ce sont des éléments importants qu'il faut concilier.

Régler le problème du terrorisme et de l'extrémisme violent sans régler le problème du développement économique et social, le mieux-être de la population, en respectant les Droits de l'Homme, ce ne serait qu'une solution vaine.

Parlons du Mali. Lorsque nous disons qu'au Mali nous avons la MINUSMA, qui est une force de maintien de la paix, nous avons dit au Secrétaire Général des Nations Unies - que nous avons rencontré au mois de septembre - que nous avons besoin en plus d'une force d'imposition de la paix. La MINUSMA, et je salue ici notre frère Mahamat Saleh ANNADIF, est composé de dix-mille hommes, dont neuf mille appartiennent aux pays de la CEDEAO, et mille seulement appartiennent aux autres pays.

Lorsqu'on prend les quatre-mille de la force Serval, cela fait quatorze mille hommes, mais lorsque vous les comparez aux troupes qui sont en Afghanistan, les troupes de l'OTAN c'est deux-cent quarante mille soldats.

On nous dit « on fait beaucoup » et c'est vrai, il y a eu beaucoup d'efforts, la force Serval a permis d'arrêter l'avancée des djihadistes. Mais lorsqu'on compare les quatorze mille par rapport aux deux-cent quarante mille soldats qui sont en Afghanistan depuis des années je crois qu'il faut relativiser. Nous souhaiterions que nous puissions mutualiser nos forces. L'Afrique doit comprendre que nous ne pouvons pas compter que sur les autres, nous devons comprendre que nous devons mutualiser nos ressources, mutualiser nos forces, faire une synergie d'actions, parce qu'aucun pays ni aucune communauté économique régionale ne peut faire face à la montée de l'extrémisme violent, et nous devons être conscients de cela.



C'est à nous de définir nos choix stratégiques, de définir nos priorités, et demander de l'aide à l'international. Les Nations Unies nous appuient beaucoup, l'Union européenne nous appuie énormément, ils nous soutiennent, je trouve qu'ils ont fait des efforts importants, mais il reste encore beaucoup à faire. Il faut arrêter l'avancée des forces du mal, qui sèment la mort, que ce soit avec Boko Haram, ou l'État Islamique. En tout cas la CEDEAO essaie d'exercer le leadership dans l'Afrique de l'Ouest pour parvenir à des résultats.

Le résultat n'est pas simple, ce n'est pas facile, la lutte contre le terrorisme a des facettes multiples et multiformes, mais il faut des solutions intégrées pour parvenir à avoir la paix sur une période durable. Voilà ce que j'appelle l'impérative sécuritaire face à l'impérative du développement économique et social et le recul de la pauvreté.



Jean-Pierre LACROIX

**Secrétaire Général adjoint aux Opérations
de Maintien de la Paix – Nations Unies**

Je voudrais souligner cinq points et en partant d'ailleurs très largement de l'idée de solutions.

Le premier point, est c'est le plus indispensable : il nous faut jouer collectif et avoir le bon angle d'approche.

Le deuxième, c'est soutenir le retour et le renforcement des États.

Jouer collectif et avoir le bon angle d'approche, qu'est-ce que ça veut dire ? Aucune des situations ou presque où nous avons une Opération de Maintien de la Paix déployée aujourd'hui n'est une situation où le seul acteur est Opération de Maintien de la Paix en elle-même.

Nous opérons de plus en plus dans un cadre où il y a d'autres acteurs : des acteurs politiques - l'Union africaine, l'Union européenne, certains États influents, certains États de la région - des opérations à titre national, des opérations à titre régional. Il faut faire jouer les complémentarités et les synergies.

Et puis aucune de ces situations n'est à proprement parler exclusivement nationale. Le Mali bien sûr a ses défis propres et ses problématiques politiques mais en même temps les défis du Mali sont largement des défis régionaux, et donc pour bien traiter cette situation, qui est une situation du Sahel, il faut avoir le bon angle au sens photographique du terme, il faut prendre le recul suffisant.

Et c'est là où les initiatives comme le G5 Sahel ont une importance majeure, parce qu'elles placent les problématiques et leur traitement au bon niveau. Mais, il faut assurer ensuite les complémentarités et la valeur ajoutée de chacun et c'est un travail qui n'est pas forcément facile, cela nécessite de bien déterminer et de bien comprendre ce que peut faire chacun.

Les Nations Unies, les Opération de Maintien de la Paix ont des mandats qui sont souvent des mandats assez robustes, mais le maintien de la paix des Nations Unies n'ira pas jusqu'à l'imposition de la paix.

Plusieurs de nos opérations jouent un rôle et ont une valeur ajoutée, d'abord en protégeant les civils et en sauvant des vies. Dans plusieurs situations contribuant et ramenant à la stabilité, il y a aussi un autre argument qui est peut-être plus difficile à faire valoir mais qui est tout aussi pertinent : il y a un rôle de containment qui est joué par les opérations des Nations Unies.

Seulement ce n'est pas soutenable, le containment ne peut pas durer éternellement, il faut qu'il y ait des perspectives de sortie, il faut que les processus politiques avancent et c'est tout le sens de la primauté du politique sur lequel les Nations Unies mettent l'accent. Mais là aussi, pour faire avancer les processus politiques il faut un jeu collectif, surtout dans des périodes de division de la Communauté Internationale, avec un Conseil de sécurité qui est souvent divisé. Il faut donc jouer avec tous les acteurs qui peuvent exercer une influence dans ce contexte. Dans des situations africaines, le rôle de l'Union africaine et des organisations subrégionales est absolument clé pour assurer cette masse critique qui nous permet d'avancer, qui nous permet de faire passer les bons messages de manière convergente, cohérente, et le cas échéant d'exercer un certain nombre de pressions sur les parties.

Mon deuxième point c'est d'élargir les options. Le maintien de la paix des Nations Unies répond à certains besoins, correspond à certains mandats, mais, et ça a été dit, lorsqu'il s'agit de l'imposition de la paix, lorsqu'il s'agit de lutter activement contre des groupes terroristes, il faut utiliser d'autres types d'instrument.



C'est tout l'enjeu des efforts qui sont en cours et qui doivent être poursuivis, même si on n'a pas encore le degré suffisant de consensus politique, tant aux Nations Unies d'ailleurs que d'une certaine manière du côté des Africains.

Il faut le reconnaître, et on l'a vu encore récemment dans certaines discussions dans le cadre du Conseil de Sécurité, il faut continuer ce travail de manière à soutenir la progression de l'Architecture Africaine de Paix et Sécurité, la Force Africaine en Attente.

C'est le sens des recommandations qui ont été faites par le Secrétaire Général, à savoir soutenir les forces subrégionales comme celle du G5 Sahel. Nous avons proposé des idées ambitieuses pour le soutien par les Nations Unies du G5 Sahel qui sont en cours de discussion au Conseil de sécurité. C'est l'avenir, la complémentarité entre des forces avec des missions d'imposition de la paix et de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme et celles de maintien de la paix des Nations Unies, qui auront encore un rôle dans l'avenir.

Mais il faut élargir le nombre des options disponibles pour trouver des instruments adaptés dans chaque situation compte tenu des spécificités de ces situations.

Troisièmement, on doit améliorer nos outils, faire mieux ce que nous faisons. Pour le maintien de la paix c'est un objectif absolument prioritaire : nous savons quelles sont nos difficultés renforcées par des environnements de sécurité dangereux, par des adversaires qui sont insaisissables, qui n'ont parfois pas des véritables agendas autre que la prédation, et nous devons donc faire face à ces nouvelles contraintes. Nous devons opérer, comme c'est souvent le cas, dans des environnements où les populations civiles sont nombreuses et en détresse, face à des populations importantes de déplacées, de réfugiés. Face à cela nous devons être plus réactifs, moins statiques, plus mobiles, avoir les équipements adéquats qui souvent font défaut. C'est un travail qui est long, difficile, un travail qui implique une responsabilité collective.

Les Nations Unies font des efforts de mobilisation, mais il est nécessaire que les pays contributeurs de troupes fassent le même effort de mobilisation. Je pense qu'il y a des progrès, je crois qu'il y a d'abord une meilleure compréhension de ce qui est la réalité du maintien de la paix aujourd'hui, de ses défis, de la manière d'y répondre, des meilleures réponses à y apporter.

Dans deux jours il y aura une réunion des Ministres de la Défense des membres des Nations Unies sur le maintien de la paix à Vancouver, et ce seront des sujets qui seront discutés, offrant la possibilité pour les États qui le souhaitent de faire des nouvelles annonces, de s'engager à contribuer au maintien de la paix. Ces pays sont plus nombreux aujourd'hui qu'hier, nous avons donc plus d'offres, un peu moins de demandes, mais encore beaucoup des déficits dans des capacités un peu spécifiques comme les hélicoptères, les unités d'intelligence, de surveillance, de reconnaissance et les unités de réaction rapide ou de lutte contre les explosifs. Tout cela est un effort qui doit être poursuivi.

J'ajoute que la question de la formation, de l'entraînement, du soutien aux contributeurs des troupes est importante, et dans ce domaine je crois qu'il y a une responsabilité particulière des pays qui ont la capacité financière et technique de le faire. Nous encourageons vraiment les pays qui peuvent le faire à apporter leur appui dans ce domaine aux pays contributeurs des troupes qui ont moins des capacités mais qui ont la volonté de s'engager ou de rester engagés dans le maintien de la paix.

Quatrième point, à mon avis fondamental, je pense que collectivement nous devons ou nous devons faire davantage pour traiter un certain nombre de déterminants des conflits, qui jouent aujourd'hui un rôle majeur. La radicalisation et il y a déjà beaucoup d'actions qui sont en cours - et je sais que ce sera discuté un peu plus tard dans le cadre de ce Forum- n'est pas la seule cause, il faut aussi se pencher sur la question des activités illégales, des trafics illégaux, des activités criminelles qui sont dans certains cas le déterminant numéro un des conflits, au-delà même des clivages politiques ou autres, et là il y a aussi une mobilisation, un certain nombre d'actions qui se sont menées à travers les Nations Unies qui a cette responsabilité.

Mais je pense que nous devons aller plus loin, je pense qu'il faudra une véritable mobilisation pour lutter contre ce phénomène qui encore une fois est un facteur majeur de conflit. On pourra citer d'autres déterminants, qui ont été d'ailleurs évoqués ce matin, comme la lutte contre le changement climatique qui, et on le voit tous les jours a un impact majeur sur la conflictualité.

Cinquièmement, et tout cela est tout à fait lié, nous devons continuer et accentuer le soutien au retour de l'État, au redéploiement des États. C'est d'abord c'est la voie vers des règlements véritablement durables. La justice et la réconciliation sont importantes mais dépendent de l'existence d'infrastructures étatiques adéquates. Le renforcement et le retour des États pour assurer une paix durable et pour offrir des perspectives de sortie à nos opérations sont la clé.

Là où nous pouvons le faire, les Nations Unies le font, mais il faut qu'il y ait de l'espace politique pour le faire. C'est un partenariat avec d'autres acteurs comme l'Union européenne, qui joue un rôle important pour aider au redressement d'institutions de sécurité ou de justice.

En Haïti - cela n'est pas en Afrique mais c'est une opération importante pour nous - la nouvelle opération des Nations Unies va être concentrée sur les structures de justice, de police, des systèmes de prison. C'est un effort que nous faisons aussi en République Centrafricaine, et aussi dans une certaine mesure au Mali, et c'est vraiment la clé de la stabilisation durable.

Là encore la question des partenariats est vraiment tout à fait fondamentale dans ce domaine, je crois que cela peut offrir une transition.

Le soutien des Nations Unies aux efforts de paix va évidemment bien au-delà de cette dimension, et nous travaillons je crois en très bonne entente avec l'Union africaine - où l'atmosphère de coopération est vraiment excellente - et où nous sommes conscients du fait que nous réussissons ensemble.



Koën VERVAEKE

**Directeur général de la Direction « Afrique »
– Service européen pour l'action extérieure
de l'Union européenne**

C'est un honneur pour moi de m'adresser à vous en cette session d'ouverture du quatrième Forum International sur la paix et la sécurité en Afrique. Je viens porter ici un message d'amitié et d'engagement de la part de la Haute Représentante, Federica MOGHERINI, actuellement retenue à Bruxelles pour conduire les travaux cruciaux sur l'avenir de la Défense européenne. Je tiens à remercier le Président Sall et les organisateurs du Forum pour leur invitation à l'UE.

À quelques jours du sommet UA-UE, je suis heureux que le Sénégal et ce Forum poursuivent leur engagement et apportent ainsi une contribution indispensable au dialogue stratégique entre nos deux continents. L'année 2017 aura sans nul doute marqué un tournant dans notre relation car nous travaillons depuis plusieurs mois à redéfinir le contenu de notre partenariat pour les prochaines décennies. Il en va du bien de nos populations et de la stabilité de nos États car il est temps désormais d'entrer dans l'ère de la réciprocité et de l'efficacité. C'est dans cet esprit que nous avons publié dès le mois de mai une communication conjointe précisant le contenu de nos objectifs et que nous conduirons les travaux à Abidjan.

Les attentats en Europe au cours de l'année écoulée nous rappellent que la coopération transfrontalière est de la plus haute importance. Les attentats en Afrique – n'oublions pas que c'est l'Afrique qui a subi le plus grand nombre d'attentat terroriste dans le monde – nous rappellent que notre combat est une lutte commune. Aujourd'hui, la sécurité est véritablement un enjeu planétaire. Jamais avant, la notion d'interdépendance entre nos deux continents a été aussi présente. Elle nous distingue d'autres partenaires de l'Afrique. Investir dans la sécurité en Afrique, signifie pour l'Europe investir dans notre sécurité – et vice-versa. C'est ce que l'Union européenne a désormais compris et pris en compte, et c'est la raison pour laquelle elle est pleinement engagée pour soutenir les efforts des partenaires dans le domaine de la paix et de la sécurité en Afrique. Il nous faut donc améliorer d'abord notre encore nos instruments (1) et rehausser ensuite notre ambition en matière de défense (2).

Le Sommet UA-UE d'Abidjan doit porter notre partenariat dans le domaine paix et sécurité à un niveau encore plus élevé. Il nous faut plus que jamais nous saisir nous-mêmes, Européens et Africains de concert, des leviers de notre propre sécurité. Sur la lutte contre le terrorisme, dans la lutte contre les trafics, dans la lutte contre la criminalité organisée, il n'y aura pas de solution durable sans partenaires stables, prévisibles et de long terme. En effet, plus que jamais aujourd'hui les Africains doivent être les acteurs de leur propre sécurité et il nous faut trouver le meilleur moyen d'articuler notre action avec la leur. Le mot d'ordre «aux problèmes africains des solutions africaines» est bien compris de cette façon.

L'Europe a été le premier, et reste le plus important, partenaire de l'UA, et des CER, dans le domaine paix et sécurité. Au fil des ans, la Facilité africaine de paix (FAP) est devenue l'un des principaux instruments de mise en œuvre de la coopération Afrique-UE en matière de paix et de sécurité. Plus de 2.5 milliards d'euros ont été alloués à la FAP depuis 2004. Ils ont servi à consolider l'architecture africaine de paix et pour appuyer les missions de paix de l'UA et de CER. On a pu le voir au Mali et en République Centrafrique, en Somalie avec AMISOM, mais aussi en Guinée Bissau, dans le bassin du Lac Tchad contre Boko Haram et récemment encore en appui de la force conjointe du G5 Sahel. Moins visible, elle soutient aussi les initiatives de médiation africaines, au Soudan par exemple, que le système d'alerte rapide et la Force en attente.

Mais la FAP, ni l'architecture de paix et de sécurité africaine, n'étaient désignées pour soutenir la lutte contre les nouvelles menaces transfrontalières et du terrorisme. Nous devons adapter notre mode de travail pour nous permettre de mieux répondre aux besoins de groupement ad-hoc de pays qui lient leurs efforts contre un ennemi en commun : le pays du Lac Tchad et du G5.

Améliorer nos instruments c'est aussi trouver des solutions de financements équitables et durables. Coté africain, il est désormais crucial d'engager les efforts nécessaires à la création d'un véritable fond pour la paix selon les propositions de Donald Kaberuka. Coté européen, il nous reste à mener d'une manière volontariste des discussions importantes pour garantir à l'Union les moyens financiers de son action extérieure dans le cadre du prochain cadre financier pluriannuel et du Post-Cotonou. Ensemble, nous devons aussi porter la discussion du financement prévisible des opérations africaines de paix à New York.

Réagir aux crises ne suffit pas. Trop souvent, nous avons assisté à la résurgence de conflits qui n'avaient été que partiellement résolus. Pour une sécurité « durable », une meilleure intégration s'impose entre l'action d'aide au développement et celle en matière de sécurité. Ce nexus, dont plus personne ne conteste aujourd'hui la pertinence, doit maintenant trouver à s'appliquer concrètement sur le terrain. L'Europe l'a mis en œuvre ces dernières années au Sahel, dans la Corne de l'Afrique, en République Centrafricaine. Ces régions ont toutes reçu le soutien de l'Union européenne et de ses États membres en matière d'aide au développement, de soutien budgétaire mais aussi, et c'est un premier pas, en matière de sécurité. Nous avons créé de nouveaux instruments pour pouvoir répondre plus rapidement et d'une beaucoup plus façon ciblée aux besoins. Ainsi, le fonds fiduciaire d'urgence en faveur de la stabilité et la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière en Afrique a, depuis sa création en 2016, déjà alloués près de 2 milliards d'euros pour soutenir la coopération transfrontalière, la présence de l'état dans des zones éloignées du centre, ou encore des actions destinées à créer des emplois pour jeunes, en particulier dans le secteur agricole et dans les zones de forte migration.

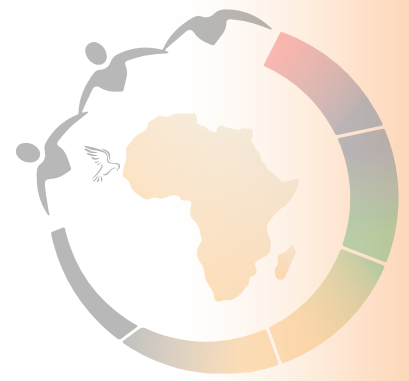
« *L'Alliance pour le Sahel* » dont l'UE est parmi les fondateurs ensemble avec la France et l'Allemagne, vise à porter cette approche intégrée à un niveau plus élevé. Une conférence sera organisée avec notre appui dans le courant du mois de décembre à Bruxelles pour soutenir les efforts du G5 Sahel.

Ce n'est pas un hasard qu'avec nos partenaires africains, nous avons décidé de consacrer le prochain sommet à la jeunesse, la plus grande ressource africaine.

C'est incroyable réserve d'énergie, d'innovation, d'idées, constitue aussi un défi majeur. Prévenir des crises, trouver des solutions durables, signifie renforcer la résilience au sein de la société africaine. Il fait aussi de parier sur le développement humain et la croissance économique pour faciliter la stabilité du monde. La jeunesse, des sociétés inclusives et la création d'emploi, doit être au centre de notre effort. Le nouveau Plan d'investissement européen pour l'Afrique - 4 milliards d'euros pour engendrer plus de 40 milliards d'euros d'investissement - offre aux entreprises européennes des motivations et des garanties pour investir en Afrique, surtout dans ces zones qui ont besoin de la croissance économique comme antidote à l'instabilité.

La politique de sécurité et de défense commune (PSDC) s'est progressivement imposée comme la « boîte à outils » de l'Union et constitue une composante essentielle d'un engagement politique plus large de l'UE dans la réponse aux crises. La moitié de nos 35 missions civiles et militaires ont été déployé en Afrique : des opérations militaires exécutives, et nos missions de formation et de conseil.

Les pistes et les projets sont donc nombreux en matière de coopération euro-africaines dans le domaine de la sécurité mais je ne voudrais pas terminer mon intervention sans vous parler de l'avenir de la Défense européenne. En effet, comment pourrions-nous imaginer agir efficacement sur le continent voisin si nous n'achevons pas, sur notre sol, la constitution d'un appareil de sécurité et de défense suffisamment ambitieux et robuste.



Depuis juin 2016, la stratégie globale de l'UE pour la politique étrangère et de sécurité a lancé une véritable ambition en faveur d'une défense européenne plus crédible. Pour faire face à un environnement de plus en plus défavorable l'UE et ses États membres ont défini un nouveau niveau d'ambition pour la politique de sécurité et de défense de l'UE. Ils disposent aussi de plus en plus d'outils de coordination interne et externe pour mieux prendre en compte les liens croissants entre la sécurité intérieure et la sécurité extérieure. Dans le même temps, l'intensification de la coopération entre les États membres dans le cadre de la stratégie globale devrait naturellement conduire à l'approfondissement de la coopération avec les partenaires internationaux.

Concrètement ce nouvel élan politique en matière de sécurité et de défense, s'articule autour de plusieurs objectifs :

- soutenir la coopération entre les États membres dans le développement de capacités de défense ;
- développer des mécanismes de réaction en cas de crise et de structures de l'UE ;
- mettre davantage l'accent sur l'alerte précoce, de la prévention et de la résilience grâce à l'adoption d'une approche intégrée ;
- accroître le lien entre la sécurité intérieure et extérieure ;
- développer une utilisation plus stratégique des missions et opérations de PSDC ;
- coopérer avec nos partenaires internationaux.

Une meilleure défense européenne passe par une utilisation plus efficace des ressources, le développement de nos capacités au service de la sécurité des citoyens européens et d'une plus grande sécurité pour le monde entier. Mais cela signifie aussi que nous travaillons à devenir un partenaire encore plus fiable pour nos voisins et nos amis, à commencer par les Nations Unies, l'OTAN et d'autres organisations régionales au premier rang desquelles figure l'Union africaine.

Mesdames et Messieurs, Chers amis,

L'Europe est désormais engagée pleinement dans la stabilisation de leur voisinage, car, il faut le souligner c'est en voisins et en amis que nous regardons le continent africain.

C'est l'ambition exprimée conjointement par la Haute Représentante Federica MOGHERINI, Président Moussa FAKI et Antonio GUTERRES à l'occasion de la dernière Assemblée générale des Nations Unies. Partout où nous le pourrons nous devons sur le terrain travailler de concert pour accroître l'efficacité des actions conduites.

Il n'existe aucune autre puissance dans le monde qui offre un engagement similaire d'Afrique. Nous travaillons ensemble pour la sécurité du continent et notre rôle, en partenariat avec l'Union africaine et les Nations Unies, ainsi qu'avec le soutien direct aux forces de sécurité en Afrique. Et nous travaillons ensemble pour la croissance dans l'ensemble de l'Afrique, en commençant par les zones qui en ont le plus besoin.

Je voudrais remercier encore une fois M. SALL, Président du Sénégal et l'ensemble des personnes impliquées dans la réussite de cette nouvelle édition du Forum.

Je ne doute pas que les travaux qui s'ouvrent permettront de montrer à nouveau que ce n'est que par consultation et la discussion renouvelées que nous parviendrons ensemble à faire progresser la sécurité de l'Afrique.



XU JINGHU

Représentante spéciale - Chine

C'est un grand plaisir pour moi de participer de nouveau à ce « Forum International de Dakar sur la paix et la sécurité en Afrique ». Je tiens tout d'abord à adresser, au nom du gouvernement chinois, mes chaleureuses félicitations pour la tenue de ce Forum, tout en exprimant notre haute appréciation vis-à-vis des gros efforts déployés par le gouvernement sénégalais pour l'organisation de cette réunion et nos sincères remerciements pour l'accueil chaleureux et hospitalier qu'il nous a réservé.

Depuis sa création il y a quatre ans, le Forum s'engage activement pour faire valoir la sagesse collective et créer des synergies pour la préservation de la paix et de la stabilité en Afrique. Ce qui est hautement apprécié et largement soutenu par la communauté internationale.

Ces dernières années, la situation globale en Afrique est caractérisée par la paix, la stabilité et le développement, avec une amélioration continue de la situation politique et sécuritaire, une croissance soutenue de l'économie, et des progrès réguliers dans le processus d'intégration. Le rôle et la voix de l'Afrique continuent à s'accroître dans les affaires internationales. Mais il faut constater que dans le même temps, des dossiers brûlants ont provoqué des troubles locaux, le terrorisme et la sécurité en mer ont accentué l'instabilité de la situation, les questions de sécurité traditionnelle et non traditionnelle s'entremêlent. Certains pays africains entrent dans une période de transition socio-économique, et connaissent la multiplication des tensions sociales et des changements complexes sur le plan politique. L'Afrique se trouve donc confrontée à davantage de défis en matière de préservation de la paix et de la stabilité.

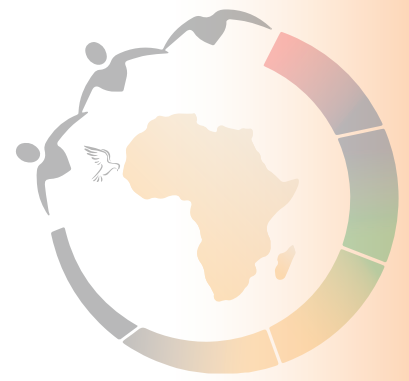
La paix et la stabilité en Afrique est un résultat chèrement acquis. La Chine espère sincèrement que l'Afrique réglera sans cesse les menaces et défis rencontrés dans le processus de paix et de développement, et appelle la communauté internationale à accorder une importance accrue à la volonté et aux aspirations de l'Afrique de renforcer la paix et la sécurité, et à s'engager davantage dans les affaires de paix et de sécurité en Afrique, afin de soutenir les efforts de l'Afrique pour maintenir et renforcer la dynamique de la paix et du développement.

Le monde d'aujourd'hui connaît des changements profonds et complexes, les différents pays n'ont jamais été si étroitement liés entre eux et interdépendants. Aucun pays n'est isolé de la communauté internationale et ne peut faire face, seul, aux différentes menaces de sécurité. Il est donc dans l'intérêt de la communauté internationale de soutenir l'Afrique dans ses efforts pour relever les défis de sécurité et réaliser une paix durable.

La Chine est d'avis que la communauté internationale doit respecter les principes suivants dans sa participation aux affaires de paix et de sécurité en Afrique :

Premièrement, le respect de l'autonomie et du rôle principal de l'Afrique. Les Africains connaissent et comprennent mieux que tout autre les questions africaines. Il faut avoir confiance en leur sagesse et capacité pour régler eux-mêmes ces problèmes. La communauté internationale doit respecter les efforts africains d'apporter des solutions africaines aux problèmes africains, soutenir notamment le renforcement de capacités des pays africains dans le maintien de la paix et de la stabilité, et leur fournir, d'une manière acceptable pour l'Afrique, des concours nécessaires, au lieu de se substituer aux Africains et de s'ingérer grossièrement dans leurs efforts.

Deuxièmement, la préservation du rôle central des Nations Unies et de l'UA. Les Nations Unies sont au cœur du mécanisme de sécurité collective internationale, tandis que l'UA est au cœur du mécanisme de sécurité collective africaine. Dans le règlement des points chauds africains, il convient de faire jouer complètement et pleinement le rôle des Nations Unies et de l'UA, d'observer scrupuleusement les principes fondamentaux du droit international et des relations internationales, et de s'opposer fermement à l'unilatéralisme, tout en améliorant effectivement l'efficacité et les résultats des opérations de maintien de la paix des Nations Unies et de l'UA en Afrique.



Troisièmement, l'adoption d'une approche intégrée qui s'attaque à la fois aux manifestations et aux racines des problèmes. Les instabilités et conflits trouvent leurs origines dans la pauvreté et le sous-développement. Le développement constitue la clé du règlement de tous les problèmes, y compris du problème de sécurité. Nous devons accorder une attention accrue au développement en Afrique, et soutenir les pays africains dans la promotion d'un développement cohérent sur les plans économique et social, et le renforcement de l'unité et de l'intégration entre les ethnies et tribus, afin d'éliminer les sources d'instabilité.

Acteur et promoteur actif de la paix et de la sécurité en Afrique, la Chine soutient toujours les efforts africains dans le domaine de la préservation de la paix et de la stabilité. Sur la base du principe de la non-ingérence dans les affaires intérieures d'autrui, la Chine adopte une attitude objective et impartiale, et s'appuie sur son amitié traditionnelle avec les pays africains pour œuvrer en faveur de la paix et favoriser les négociations en vue de promouvoir le règlement politique des points chauds. Elle renforce sans cesse sa coopération en matière de paix et de sécurité avec les pays africains, l'UA et les organisations sous régionales, et soutient, en priorité, le renforcement des capacités africaines de sécurité et de défense. En septembre 2015, le Président Xi JINPING a annoncé que le gouvernement chinois accorderait, de 2016 à 2020, 100 millions de dollars américains de dons milliaires à l'UA. La partie chinoise est en train de concrétiser activement cette mesure, et a signé, avec l'UA, un accord-cadre sur la concrétisation du premier lot de ces dons. La Chine participe activement aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Elle est le premier contributeur d'hommes à ces opérations parmi les cinq membres permanents du Conseil de Sécurité, et le deuxième contributeur financier aux opérations de maintien de la paix dans le monde. Au sein du Conseil de Sécurité comme dans les autres enceintes multilatérales, la Chine défend toujours la justice en faveur de l'Afrique. Sous sa présidence du Conseil de Sécurité en juillet dernier, la Chine a proposé de tenir un débat ouvert sur le « *renforcement des capacités de paix et de sécurité de l'Afrique* ». La Chine s'est également engagée davantage dans le développement de l'Afrique, pour soutenir le développement économique, l'amélioration du bien-être social et la création d'emploi dans les pays africains, pour promouvoir la paix durable par un développement soutenu.

Mesdames, Messieurs,

Récemment, le 19^e Congrès du Parti communiste chinois s'est tenu à Pékin. Le Président chinois Xi JINPING, Secrétaire Général du Parti, a souligné, dans son rapport, que la Chine travaillerait à la promotion d'un nouveau type de relations internationales caractérisé par le respect mutuel, l'équité, la justice et la coopération gagnant-gagnant, ainsi que la construction d'une communauté de destin pour l'humanité. La Chine est prête à travailler ensemble avec la communauté internationale à soutenir davantage les efforts de paix, de stabilité et de développement de l'Afrique, pour apporter sa part de contribution à l'avènement d'un monde de paix durable, de sécurité générale et de prospérité commune.

Je vous remercie. Et tous mes vœux de succès pour cette conférence.



Conférence 1

Appui et financement des programmes de RSS en Afrique



LA PRÉSIDENTE

Mpako FOALENG

Conseillère en Réforme du Secteur de la Sécurité - Nations Unies

LES INTERVENANTS

Eboe HUTCHFUL

*Professor of Africana Studies, Wayne State University
and Executive Secretary, African Security Sector Network (ASSN)*

Bruno CLÉMENT-BOLLÉE

Expert RSS

Oswald PADONOU

*Chargé de programme en relations internationales
et affaires sécuritaires - Fondation Konrad Adenauer*



La réforme du secteur de sécurité (RSS) est une politique publique à vocation opérationnelle visant la rationalisation, la formation, la professionnalisation et la gouvernance démocratique des forces de sécurité. Elle implique une approche multidimensionnelle de la sécurité où la refonte des systèmes de sécurité passe par le renforcement des institutions et de l'État de droit. Ces processus associent donc une pluralité d'acteurs institutionnels, et privés, civils et militaires, nationaux et internationaux. Les objectifs des programmes de RSS sont largement promus au sein des instances internationales et régionales. Cependant, il s'avère à travers les expériences engagées que la mise en place de réformes du secteur de la sécurité se heurte à plusieurs difficultés en Afrique. Celles-ci sont liées à la trop faible prise en compte des contextes spécifiques nationaux, mais également aux problèmes de coordination entre les multiples acteurs impliqués ainsi qu'à la question essentielle du financement dans la mesure où ces réformes nécessitent des moyens très importants.

La réforme du secteur de la sécurité est une condition majeure pour la paix durable en Afrique et une priorité lorsqu'on parle des approches de prévention des conflits et de consolidation de la paix. Par celle-ci, les États cherchent à évaluer et à améliorer l'efficacité et la stabilité de leurs institutions en matière de sécurité et de justice.

Les logiques d'assimilation de modèles, d'importation de prêts à penser liées entre autres à la tentation de captation de rentes, ne permettent plus de suivre sur la durée la RSS en Afrique parce que le processus est enfermé dans des cycles de projets indépendamment des variables politiques, des contraintes économiques et des attentes de la population

La RSS concerne tous les États

L'attention internationale se focalise toujours, à juste titre, sur les États fragiles ou en sortie de crise. Cependant, tous les États sont concernés par cette nécessaire adaptation du système de sécurité nationale à l'évolution du contexte stratégique africain depuis la fin de la guerre froide, aussi bien les États stables et ceux qui sont en situation de crise ou de sortie de crise et qui cherchent à retrouver la stabilité. Les premiers cherchent à adapter leur système de sécurité pour le mettre en adéquation avec le niveau et la nature des menaces qui ont notablement évolué. Les seconds doivent restructurer plus urgemment très lourdement, et parfois complètement, leur système de sécurité qui s'est écroulé pendant la crise. Il est nécessaire d'élargir la RSS à partir de sa conception largement partagée comme outil de consolidation de la paix post conflictuelle, pour la situer également dans le champ de la bonne gouvernance et de la prévention des conflits. La RSS n'est rien d'autre que le refus de l'immobilisme, du statu quo et de la gestion court-termiste des forces de défense et de sécurité. La RSS est un processus qui n'est jamais achevé puisqu'il doit faire l'objet d'une remise en question permanente pour faire évoluer l'outil de défense au regard de la menace qui elle-même évolue.

L'État concerné, leader indispensable de la RSS

Les processus RSS sont étroitement surveillés, encadrés, contrôlés par la communauté internationale. Les Nations Unies se posent en gardien de la doctrine, l'Union Africaine se veut un guide en matière de RSS, notamment avec l'adoption depuis 2013 de son cadre d'orientation sur la RSS. L'UE adapte ses stratégies et instruments techniques et financiers aux processus de RSS ; elle a d'ailleurs adapté des outils particuliers qu'on voit actuellement déployés en Afrique (les missions EUTM et EUCAP qui entendent renforcer les outils nationaux de sécurité et de défense). Derrière cet activisme louable, on sent tout de même une rigidité autour des règles qui encadrent les processus RSS. Cette rigidité est encore plus renforcée par le principe non déclaré mais sous-jacent : qui paye commande. Où est la voix de l'État concerné dans tout ça ? Si les définitions de la RSS restent variables, un principe fait cependant l'unanimité : l'importance de l'appropriation des processus de RSS, condition sine qua non à sa réussite. Il ne peut plus être question de pays « bénéficiaires » d'appuis externes. La RSS doit se faire sur une décision et un engagement national et est basée sur une appropriation et même un leadership national. C'est forcément un processus endogène et ceci est l'élément fondamental souligné dans la résolution 2151 du Conseil de sécurité des Nations Unies. L'appui extérieur de la RSS doit adhérer à la vision de la sécurité et de la réforme du secteur de la sécurité définie au niveau national. Là où une telle vision n'a pas encore été articulée d'une façon cohérente, les partenaires extérieurs pourraient seulement participer à en soutenir l'élaboration.

Un processus nécessairement multisectoriel et multilatéral

Les coûts financiers et d'expertise ne peuvent être assumés par la plupart des États africains seuls. Les processus de RSS coûtent cher et les efforts demandés sont quasiment inatteignables pour ces États, d'autant plus qu'ils se font au détriment d'autres secteurs tout aussi prioritaires que peuvent être l'éducation, le développement et la santé. L'aide de partenaires extérieurs, tels que les Nations Unies ou l'Union européenne est indispensable et légitime, tout en respectant scrupuleusement le « principe sacré » de l'appropriation. C'est dans cette perspective, que l'Union Africaine a demandé aux États de consacrer à ce processus une part de leurs ressources nationales, soulignant que l'appropriation n'est pas viable ou réaliste si la charge financière de la réforme repose exclusivement sur les épaules des acteurs et partenaires extérieurs. Il est donc nécessaire de définir une séparation claire des rôles entre les partenaires internationaux et les pays concernés. En cela, un dialogue établi dans une relation de confiance, mais aussi de transparence, doit permettre de fixer un cadre de concertation solide pour un accompagnement respectueux, et non une imposition, des processus de réforme par les partenaires internationaux.

Le processus de RSS doit être abordé dans une approche holistique. En effet, l'aspect sécuritaire est un pilier de la stabilité au sens large du terme qui comprend bien d'autres aspects tout aussi nécessaires puisque la pauvreté, mais aussi les déficits démocratiques sont générateurs de violences et de fragilisation des États. Ainsi la RSS englobe un large éventail d'actions, tant et si bien qu'il est presque impossible de déterminer et d'évaluer a priori le coût total d'un processus de RSS en raison de la multiplicité des acteurs et des différents secteurs d'intervention qui contribuent à ce processus.



« La RSS se fait sur une décision nationale et est basée sur l'appropriation nationale, je dirais plutôt même le leadership. »

Mpakou FOALENG



« La RSS est un processus délicat qui demande une coordination délicate et permanente entre de nombreux acteurs nationaux et internationaux, de tous niveaux et de toute nature. »

Bruno CLÉMENT-BOLLÉE



Atelier 1

Maintien de la paix :
comment améliorer les dispositifs
Nations Unies / UE / UA / CER ?



LE PRÉSIDENT

Ramtane LAMAMRA

Ancien Ministre des Affaires étrangères - Algérie

LES INTERVENANTS

Jair VAN DER LIJN

*Head Peace Operations and Conflict Management Programme,
Senior Researcher - Stockholm International Peace Research Institute
(SIPRI)*

François Louncény FALL

*Représentant spécial du Secrétaire Général des Nations Unies
pour l'Afrique Centrale*

Mariam MAHAMAT NOUR

*Membre du comité de pilotage de la réforme de l'Union Africaine
sous le leadership du Président Kagamé (ISS Africa)*

Atelier 1

Maintien de la paix : comment améliorer les dispositifs Nations Unies / UE / UA / CER ?

L'année 2017 est marquée par plusieurs initiatives nouvelles, susceptibles de faire évoluer de manière significative le maintien de la paix afin de mieux l'adapter au nouveau contexte international et aux nouvelles menaces, en particulier le terrorisme. L'Afrique est au cœur de cette thématique : sur les quinze OMP des Nations Unies, huit sont sur le continent. Dotées d'un budget de huit milliards de dollars pour l'exercice 2016-2017, l'ensemble des OMP mobilisent 44 000 militaires et policiers africains. Afin de fournir des ressources humaines de qualité, les États africains ont souvent besoin de soutien financier et technique, notamment des Nations Unies et de l'Union européenne. Malgré les pressions de la nouvelle administration américaine pour réduire sa contribution financière aux OMP dans le cadre des Nations Unies, il est nécessaire d'assurer un financement régulier et durable pour la consolidation de la paix en Afrique. L'union africaine (UA) est l'organisation régionale avec laquelle les Nations Unies ont la coopération la plus avancée en matière de paix et de sécurité. L'Union européenne (UE) accompagne cette montée en puissance de l'UA et des CER dans le maintien de la paix en finançant des opérations sous commandement africain à hauteur de deux milliards d'euros depuis 2004 via sa Facilité de soutien à la paix pour l'Afrique (FAP).

Redéfinir les tâches de l'UA et des CER, en cohérence avec le rôle essentiel des Nations Unies et de l'UE

L'Afrique est le continent où les divisions internes arbitraires qui ont été imposées par l'histoire ont les plus grandes conséquences sur les populations qui de plus en plus s'isolent, entre elles et avec le reste du monde. C'est aussi le continent qui est au cœur de la problématique de maintien de la paix et de la sécurité : la majorité des opérations de maintien de la paix sont déployées en Afrique et ce sont des opérations de grande ampleur et de longue durée.

Dès lors, la nécessité aujourd'hui est de se concentrer sur une réflexion profondément renouvelée qui prenne en charge de façon durable et appropriée les nouvelles problématiques de maintien de la paix et de la sécurité. Plusieurs pistes, comme l'accès à tous à la justice ou la mise en place à tous les niveaux d'institutions efficaces, sont bien sûr indispensables. Néanmoins, une définition claire du rôle des Communautés Économiques Régionales (CER) et de l'Union africaine (UA) dans la gestion des conflits et l'évolution du maintien de la paix en Afrique est une étape devenue indispensable. Il faut alors se demander ce qui est requis des acteurs africains, des acteurs externes et quelle collaboration serait la plus efficace. Les chefs d'États de l'UA, ont adopté en 2016 à Kigali un rapport important sur cette question (réalisé par le président du Rwanda Paul Kagamé), avec des propositions et des solutions novatrices et pertinentes pour une meilleure répartition des tâches entre l'UA et les CER. Les liens entre les Nations Unies et l'UA font aussi à présent l'objet d'un travail de renouvellement du partage des tâches entre les deux organisations, qui vise notamment à renforcer l'engagement des Africains y compris concernant le financement des opérations de paix. Ceci doit se faire sans mettre de côté le rôle de l'UE, important contributeur, dont l'histoire et la géographie sont intimement liés à celle de l'Afrique, et qui est directement concernée par les facteurs d'insécurité sur le continent.

Une interdépendance réelle

Les capacités matérielles et économiques de l'Afrique subsaharienne en matière de défense sont limitées. Les opérations de l'UA et des Nations Unies sur les territoires africains sont très peu financées par les pays africains. Ces derniers continuent de dépendre des acteurs et des appuis externes pour le maintien de la paix sur leur territoire. Cependant, 67% des soldats engagés dans les opérations de paix en Afrique sont actuellement africains, ce qui marque une évolution notable dans la période récente. Les opérations sur le théâtre africain ne peuvent se faire sans l'appui matériel, opérationnel et financier des acteurs majoritairement européens, mais elles ne pourraient pas être déployées sans la participation des effectifs fournis par les pays africains. Cette interdépendance risque de perdurer selon les experts, même si de nouveaux efforts pour trouver un meilleur équilibre et mettre en place un nouveau partenariat plus équitable, et donc plus efficace, sont actuellement engagés.

Le poids des organisations régionales africaines

Cette nécessité de renforcer et améliorer les dispositifs Nations Unies/UE/UA/CER, dont tout le monde aujourd'hui a clairement conscience, ne doit cependant pas éclipser le rôle important que jouent les organisations régionales dans la gestion des crises africaines. La CEDEAO a ainsi géré de profondes crises en Libéria, en Sierra Leone, Guinée Bissau ou récemment en Gambie, et l'Economic Community of West African States Cease-fire Monitoring Group (ECOMOG) a permis de favoriser des accords de paix dans ces pays. Les CER ont eu un rôle important dans des accords comme ceux d'Arusha pour mettre un terme à la guerre civile rwandaise, ou de Sun city suite à la deuxième guerre du Congo, alors que l'aval du Conseil de Sécurité est intervenu plus tard.



Atelier 2

Quelles évolutions des instruments
de l'UE pour la sécurité en Afrique ?



LA PRÉSIDENTE

Comfort ERO

Crisis Group's Africa Program Director

LES INTERVENANTS

Général de Brigade Rainer MEYER ZUM FELDE

*Senior Fellow at the Institute for Security Policy,
Kiel University (ISPK) and Visiting Fellow
at the Geneva Centre for Security Policy (GCSP)*

Koen VERVAEKE

*Directeur général Afrique - Service Européen
pour l'Action extérieure/UE*

Cyriaque AGNEKETHOM

Directeur Maintien de la paix et sécurité régionale - CEDEAO

Atelier 2

Quelles évolutions des instruments de l'UE pour la sécurité en Afrique ?

Le cinquième Sommet UA – UE, tenu à Abidjan les 29 et 30 novembre 2017, ambitionne de donner « un nouvel élan » au partenariat stratégique avec l'Afrique établi depuis 2007, et qui en a fait un partenaire clé et privilégié du continent africain. Face aux nouvelles problématiques sécuritaires auxquelles l'Afrique est confrontée, l'Union européenne et l'Union africaine se sont fixées comme objectif de « remodeler et d'approfondir ce partenariat ». Ce partenariat est tout aussi stratégique pour l'Afrique que pour l'Europe, dans la mesure où les menaces sont communes et ont un impact sur la sécurité des deux continents.

L'Union européenne soutient la sécurité en Afrique depuis les accords de Maastricht signés en 1992 via :

- 19 missions et opérations civiles et militaires déployées (dont cinq en cours) ;*
- un financement de plus de 2 milliards d'euros depuis 2004 à travers la facilité africaine de paix ;*
- l'accroissement des programmes d'assistance pour la lutte contre le terrorisme et la radicalisation ;*
- un appui substantiel à la mise en œuvre de l'Architecture africaine de paix et sécurité ;*
- le renforcement du soutien aux stratégies régionales ;*
- un programme d'accompagnement des réformes des systèmes de sécurité.*

Une telle démarche a pour principaux objectifs de renforcer le partenariat sécuritaire stratégique de l'UA et de l'UE, mais aussi d'améliorer la capacité d'intervention à travers un soutien financier et technique de l'UE. Rationnalisées, renforcées et mieux adaptées aux nouvelles réalités de l'agenda 2063, de la feuille de route 2016-2020 de l'APSA, mais aussi des rapports Kagamé et Kaberuka, les nouvelles approches de l'Union européenne visent le renforcement des capacités africaines en matière de défense et de sécurité.

Des défis importants et toujours nombreux

L'étude de l'évolution des instruments de l'Union Européenne (UE) pour la sécurité en Afrique nécessite de comprendre les évolutions des rapports entre l'UE et le continent africain depuis ces dernières années. Les conséquences du Brexit sur la politique européenne en Afrique, l'implication croissante de l'Allemagne dans les pays de la zone du Sahel, la question du financement européen et de l'auto-suffisance financière de l'Union Africaine ainsi que les divergences de points de vue sécuritaire, sont autant de problématiques qui rentrent aujourd'hui en compte.

Par ailleurs, l'Union Européenne reste l'un des partenaires les plus importants d'Afrique, que ce soit au niveau régional, au travers de la CEDEAO, ou continental via l'Union africaine. Depuis 2004, plus de deux milliards d'euros ont en effet été fournis par l'UE pour appuyer les actions de l'UA et son degré d'implication est donc suivi avec beaucoup d'intérêt de la part des pays africains. A l'occasion du Sommet d'Abidjan, les 29 et 30 novembre, le débat sur l'évolution des instruments de l'UE pour la sécurité en Afrique est plus que jamais un sujet d'actualité.

Investir dans la sécurité en Afrique, c'est investir dans la sécurité en Europe

Même si l'appui économique de l'UE est indispensable, il serait réducteur de considérer l'Europe comme un partenaire technique et financier, avant d'être un acteur politique sur le continent et sur les questions de paix et de sécurité. Les instruments tels qu'ils sont et tels qu'ils évoluent doivent être analysés à l'aune de l'évolution de l'UE et des diverses régions d'Afrique, et le choix de les utiliser relève davantage de raisons politiques que techniques. Par ailleurs,

l'une des principales problématiques est liée à la coordination des instruments et au leadership politique, sur le continent européen et africain. L'important est aussi de consolider les efforts qui sont faits, et ne pas disperser inutilement les ressources qui proviennent de l'UE, même si la volonté de l'Afrique est de s'éloigner progressivement de toute forme de dépendance financière vis-à-vis de l'Europe.

Il ne faut pas non plus limiter l'aide de l'UE aux seules thématiques de la paix et de la sécurité. L'intervention militaire ne peut pas être l'unique moyen de réponse. La sécurité et le développement sont en effet deux composantes essentielles qui doivent être traitées avec autant d'intérêt afin d'éviter l'émergence de problèmes plus complexes sur le long terme. Il est donc utile d'aborder les problématiques sécuritaires avec une volonté de prévention plutôt que de réaction.

D'autre part, la collaboration entre tous les acteurs de l'UE est indispensable puisque qu'ils feront face aux mêmes menaces si les efforts de sécurité échouent sur le continent africain. La mise en œuvre d'un plan d'action détaillé et coordonné entre les États membres doit être engagé et doit se traduire par une action commune, équitable et donc plus efficace sur le territoire africain.

Enfin les évolutions politiques intra-européennes modifient les modes d'action de l'Europe en Afrique. Il faut noter que les rapports germano-africains sont historiquement très différents des rapports franco-africains et qu'en conséquence, l'implication de l'Allemagne se traduit plutôt par un soutien financier aux actions européennes en Afrique, notamment dans la zone du Sahel. Les menaces sécuritaires de l'Europe sont aujourd'hui intimement liées aux crises migratoires et l'appui au développement dans ces pays est l'un des meilleurs investissements pour garantir la sécurité européenne.



Atelier 3 Cybersécurité et gouvernance de l'information et de l'espace numérique



LE PRÉSIDENT

Moctar YEDALY

*Directeur Division Société de l'information -
Commission de l'Union Africaine*

LES INTERVENANTS

Colonel François OUEDRAOGO

*Directeur général de l'Agence Nationale de Renseignement Intérieur -
Burkina-Faso*

David SCHARIA

*Chief of branch - United Nations Security Council Counter-terrorism
Executive Directorate*

Commissaire Augustin Mouso OCHOONI

*Chef de la Plateforme de Lutte Contre la Cybercriminalité -
Direction de l'information et des Traces informatiques - Côte d'Ivoire*

Commissaire Papa GUEYE

Chef de la division spéciale de cybersécurité - Sénégal

Atelier 3

Cybersécurité et gouvernance de l'information et de l'espace numérique

Les plans d'investissements massifs des États dans le numérique (infrastructures, e-administration) et l'explosion de nouveaux usages rendue possible grâce à l'internet mobile offrent au continent africain des perspectives de développement inégalées. Cependant, cette hyperconnexion mal maîtrisée ouvre la voie à des vulnérabilités nouvelles et des menaces en constante évolution. La maîtrise de l'espace numérique par la mise en place de politiques de cybersécurité devient donc désormais une composante indispensable des stratégies de sécurité des États.

Ciblant jusqu'alors les économies des pays du Nord, la cybercriminalité en Afrique se structure et s'attaque désormais directement aux économies locales avec des conséquences financières majeures. Les groupes cybercriminels bénéficient d'une main d'œuvre compétente, formée par les États mais souffrant du manque de débouchés offerts sur le marché du travail, en particulier en Afrique du Nord. De plus, la prolifération d'outils offensifs librement accessibles sur Internet et le darknet accélèrent la réalisation des cyberattaques de plus en plus complexes techniquement.

Malgré la multiplication des initiatives nationales de lutte contre la cybercriminalité en Afrique, la gouvernance de la cybersécurité reste trop souvent défaillante sur le continent et éclatée entre les agences nationales en charge du numérique, les autorités de régulation des télécommunications ou les commissions nationales de protection des données personnelles. La création de «Community Emergency Response Teams» (CERT) nationaux, les équipes chargées de la réponse d'urgence, a constitué le premier pas vers des capacités opérationnelles de cybersécurité, mais tarde à se concrétiser.

La Convention de Budapest, élaborée par le Conseil de l'Europe et à laquelle plusieurs pays africains ont souscrit, permet d'harmoniser les réponses juridiques aux cyberattaques, d'améliorer les techniques d'enquête et de promouvoir la coopération entre pays. Cependant, elle est inopérante du fait de la lenteur notée de son incorporation dans les différents corpus nationaux africains.

L'Union africaine a également adopté en 2014, une convention sur la cybersécurité et la protection des données personnelles, dite convention de Malabo. Ce texte qui prévoit la sensibilisation des populations et la formation des acteurs est sans application effective.

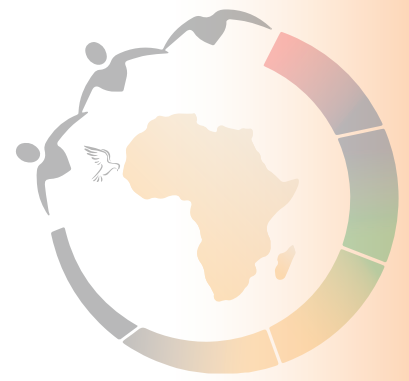
Des moyens adaptés pour répondre aux nouvelles menaces

La digitalisation se fait désormais dans tous les secteurs d'activités à une allure exponentielle. Ceci a pour conséquence une valorisation des données collectées, traitées et échangées par les nouvelles technologies de communication. Elles sont au cœur de véritables enjeux stratégiques tant sur le plan politique qu'économique. Ceci pose naturellement la question de la bonne gouvernance pour établir un cadre dans lequel la cyber sécurité puisse évoluer intelligemment. Chaque pays doit élaborer une stratégie nationale cohérente et globale tout en prenant en compte celle des pays voisins via un cadre multilatéral de concertation.

D'un point de vue juridique, les États doivent se doter de moyens nouveaux et appropriés. Il est en effet très compliqué aujourd'hui de récupérer dans un autre pays les preuves d'une cyber attaque sur son sol. On note ainsi l'arrivée des Computer Emergency Response Team (CERT). Ce sont des autorités de régulation des télécommunications, de données personnelles et de communication d'unités de police qui sont essentielles pour répondre aux cyber menaces.

Mais on constate que le partage d'informations entre les différentes entités ne se fait pas efficacement, faute de collaboration. Il faut par ailleurs que les outils de coopération internationale (Interpol, commissions rogatoires, etc) soient adaptés. Il faut donc passer par une harmonisation des textes et des moyens pour réagir rapidement aux menaces.

Des initiatives se multiplient. Le Counter Terrorism Executive Directorate (CTED) en collaboration avec quatre grandes compagnies (Facebook, Google, Twitter, Microsoft), a en effet développé des termes de référence qui permettent à ces dernières de supprimer des contenus liés au terrorisme et de partager les informations recueillies sur des comptes potentiellement dangereux avec d'autres plateformes numériques. L'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) en collaboration avec l'International Association of Prosecutor, a mis en place un programme permettant à des chercheurs et procureurs de divers pays d'améliorer leur capacité à collecter, traiter et partager des données numériques. Cette initiative, financée par la France et les États-Unis, a pour but de faciliter les échanges de données entre les pays africains.



La cyber sécurité au cœur du développement africain ?

La cybersécurité et les nouvelles technologies peuvent-elles être efficacement utilisées pour le développement du continent africain qui a de graves lacunes dans ce domaine ? La codification des personnes et des biens n'est pas encore maîtrisée, ce qui pose des problèmes de sécurité. Par ailleurs, le retard des pays africains dans ce secteur rend la maîtrise du cyberspace d'autant plus complexe que la masse de données journalières à traiter augmente chaque jour davantage. L'important est donc pour les États africains d'élaborer des cyber stratégies nationales et définir la manière dont ces pays vont

entrer dans la société numérique. Il faut trouver un moyen de traduire les langages techniques en langage politique pour que les décideurs puissent s'en approprier. Impliquer les hiérarchies dans une approche « top down », renforcer les capacités et organiser la recherche et les savoirs en matière de TIC est tout aussi important.

Il faut comprendre le domaine, développer la capacité et développer des codes propres au continent. Tout ceci devra bien sûr passer par l'élaboration de lois qui protègent les données à caractère personnel et l'élaboration de stratégies nationales d'état civil pour identifier convenablement les menaces.



« L'homme et sa sécurité doivent constituer la première préoccupation de l'aventure technologique comme nous l'enseignait Einstein. »

Commissaire Papa GUEYE



« Il est très important que nous en tant que techniciens trouvions les moyens de traduire les langages techniques en langage politique pour que les décideurs puissent se les approprier. »

Colonel François OUEDRAOGO

DEUXIÈME DEMI-JOURNÉE





Mardi 14 novembre 2017

// // Terrorisme et extrémisme violent // //

Séance plénière 2

Terrorisme : nécessité de réponses intégrées

Conférence 2

Continuum Défense et Sécurité : pour une approche intégrée

Atelier 4

Résilience et État de droit face au terrorisme et à l'extrémisme violent

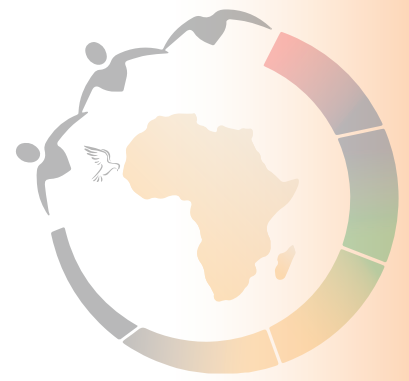
Atelier 5

Lutte contre le financement du terrorisme

Atelier 6

Sécurité et sûreté maritime en Afrique : enjeux internationaux





Séance plénière 2 Terrorisme : nécessité de réponses intégrées



LES INTERVENANTS

Mohamed DIANE

Ministre de la Défense nationale - Guinée

Jan FIGEL

*Envoyé spécial de l'UE pour la promotion de la liberté de religion
et de conscience dans l'action extérieure de l'UE*

Mahamat Saleh ANNADIF

*Représentant spécial du secrétaire Général des Nations Unies
pour le Mali et chef de la MINUSMA*



Mohamed DIANE

Ministre de la Défense nationale – Guinée

Je ne voudrais pas intervenir aujourd'hui sur le terrorisme et l'extrémisme violent qui a été hier largement abordé par les premiers intervenants au cours de l'ouverture de cette quatrième session du forum sur la paix et la sécurité en Afrique, et plus particulièrement par son Excellence Macky SALL.

Mon intervention aujourd'hui sera relative aux actions et initiatives prises par mon pays dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent.

J'exprime ma plus profonde gratitude à l'égard de Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur pour l'invitation qu'il nous a adressé à participer à ce Forum.

Mesdames et Messieurs, le thème qui nous réunit jusqu'ici interpelle chacun de nous. Bien au-delà de la simple thématique du forum, c'est une réalité quotidienne auquel nos gouvernements et nos peuples respectifs sont confrontés. C'est pourquoi, les réponses proposées doivent impérativement être adaptées çà la situation sur le terrain. Le terrorisme et l'extrémisme violent n'épargnent aucun état, qu'il soit riche au pauvre. C'est en cela que nous sommes convaincus que la première bataille à mener consiste à 'attaquer aux racines du mal : les inégalités, la pauvreté et le sous-emploi de la jeunesse.

Nous le disions récemment, au cours de la réunion des Ministre de la Défense de la SENSAD à Abidjan, qu'on ne peut lutter efficacement contre le terreur violente des extrémistes que de façon globale et intégrée. Le Président Alpha CONDE, Président en exercice de l'Union Africaine, le dit très souvent, qu'il est impossible de combattre et de vaincre le terrorisme sans au préalable lutter contre les germes que j'ai cité plus haut.

Si nous gagnons la bataille du développement, si nous réussissons à équitablement distribuer les richesses que nous produisons, alors nous sortirons victorieux de cette guerre que l'on nous impose, car il est désormais établi que pour empêcher la multiplication et la montée en puissance des organisations terroristes, il faudra endiguer toutes les conditions qui favorisent leur développement et même leur existence.

Il faut donc travailler sur le tarissement de leur principale source de financement en luttant notamment contre les trafics illicites.

La réforme du secteur de sécurité en République de Guinée est conçue pour le renforcement de la sécurité de l'État, mais aussi pour contribuer à la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent dans notre espace commun. Bien évidemment, nous ne nous contentons pas de la prévention seulement, nous agissons également lorsque cela est nécessaire. Ainsi, dans le cadre des accords de coopérations bilatérales, la Guinée a pu obtenir un appui pour la formation de 3 bataillons successif, près de 3000 militaires engagés dans les opérations de maintien de la paix au niveau de la MINUSMA au Mali, précisément à Kidal. Cet engagement de nos soldats est notre contribution contre le terrorisme pour la stabilité et la consolidation de la paix dans ce pays frère.



Pour vaincre définitivement le terrorisme et l'extrémisme violent, la Guinée a estimé qu'il fallait avoir un cadre législatif légal et spécifique, et c'est pourquoi un projet de loi sur la prévention et la répression de ces deux maux a été élaboré et soumis à l'Assemblée Nationale pour adoption. Ce projet de loi prend en compte tous les aspects liés au terrorisme. Dans le cadre de la prévention contre l'extrémisme religieux, le Secrétariat Général des Affaires Religieuses a formé à ce jour 500 imams et prédicateurs religieux à travers la coopération avec le Maroc. Le Secrétariat Général des Affaires Religieuses identifie et contrôle les organisations religieuses évoluant en Guinée, notamment dans la construction des mosquées, des écoles et des prestations sanitaires sur le terrain. aussi, le Secrétariat Général des Affaires Religieuses est en train de prendre l'ensemble des dispositions pour veiller sur les prêches et les serments de toutes les rencontres religieuses, tout en organisant des campagnes de communication, d'information et de sensibilisation de la population sur les enjeux du terrorisme et de l'extrémisme violent.

le gouvernement guinéen travaille également sur le renforcement des capacités des forces de défense et de sécurité au niveau des unités d'intervention et des services de renseignement, et ceci avant la mise en place très prochainement d'unités spécialisées de la police, de la gendarmerie et de l'armée prêtes à toute intervention en tous points du territoire national, avec l'appui de nos partenaires.

Le gouvernement guinéen, pour plus d'efficacité, a opté pour l'harmonisation de la stratégie de lutte contre le terrorisme à celle de la sous-région. Ainsi, grâce à cette organisation, nous avons également effectué la formation de milliers de jeunes au niveau du Service Civique d'Action pour le Développement, comme au Sénégal, afin d'éviter la vulnérabilité de la jeunesse qui est devenu un terreau fertile pour le recrutement des terroristes.

Nous sommes également en train de travailler sur l'installation de scanners au niveau de certains postes frontaliers. Nous avons mené toutes ces actions malgré les conséquences très néfastes des deux années d'épidémies du virus Ebola, et malgré la faiblesse de nos moyens, car nous estimons que les discours ne suffisent plus et que nous devons désormais agir. Nous savons pertinemment que c'est un combat difficile et long, compte tenu des enjeux. Mais je crois profondément en notre capacité de mobilisation face à ces différentes menaces.

Nous devons faire face à nos responsabilités pour débarrasser le monde de ce fléau des modernes.



Jan FIGEL

Envoyé spécial de l'UE pour la promotion de la liberté de religion et de conscience dans l'action extérieure de l'UE

Je vous remercie pour votre présence aujourd'hui, ainsi que pour la possibilité et cet honneur de m'adresser à vous en tant que premier envoyé spécial de l'Union Européenne pour la promotion de la liberté de religion et de conviction en dehors de l'UE.

J'aborderai trois questions dans mon discours : l'approche de la résilience adoptée par l'UE, son approche de la lutte contre la radicalisation, et enfin son approche de la liberté de religion, de conviction et du dialogue interreligieux.

En juin dernier, l'UE a présenté une nouvelle stratégie pour des États et des sociétés plus résilientes à travers le monde. Elle promeut une approche à long terme et plus structurelle des vulnérabilités afin qu'elles ne dégèrent pas en crises.

Elle s'appuie sur la stratégie globale de l'UE, qui décrit la résilience comme « une notion large qui englobe tous les individus et la société dans son ensemble » reposant sur « la démocratie, la confiance dans les institutions, le développement durable et la capacité à se réformer ». La promotion de la résilience à tous les niveaux fait également partie intégrante du nouveau consensus européen pour le développement.

La contribution unique de l'Union Européenne à la stabilité de la région du Sahel illustre bien cette approche de la résilience : l'aide humanitaire européenne contribue à la gestion de la crise immédiate des personnes déplacées, tandis que notre coopération en matière de développement s'attaque aux causes profondes à plus long terme de la pauvreté en soutenant des actions complémentaires pour la création d'emplois, l'accès à l'éducation, la gouvernance, la santé et l'atténuation du changement climatique.

De plus, l'UE participe à la sécurité de la région. Elle soutient la force conjointe du G5 Sahel pour combattre le terrorisme et améliorer la coopération transfrontalière. Toutes ces actions contribuent à plus de résilience dans la région.

L'identification et l'exploitation des sources de résilience positives existantes sont aussi importantes que le suivi et la gestion des vulnérabilités. Ces sources peuvent prendre la forme de systèmes démocratiques de gouvernance ou de justice institutionnalisés ou informels, d'institutions et d'organisations non étatiques, de normes et pratiques culturelles intégrées ou de solutions communautaires ad hoc qui complètent les capacités étatiques ou compensent leur absence. Mesdames et messieurs, la résilience doit être développée à plusieurs niveaux – État, société et communauté. C'est un aspect important du défi spécifique qui consiste à renforcer la résilience des sociétés face au terrorisme et à l'extrémisme violent.

Deuxième point : notre approche de la lutte contre la radicalisation. Comme chacun le sait, la radicalisation est une première étape menant potentiellement à l'extrémisme violent et au terrorisme, bien que ce ne soit pas automatique. S'attaquer aux causes de la radicalisation et au recrutement des terroristes représente une priorité clé pour l'UE. Les facteurs poussant à la radicalisation sont généralement structurels, individuels et déclencheurs. S'ils sont presque partout identiques, ils dépendent aussi en grande partie des conditions locales spécifiques. La radicalisation est un phénomène qui touche des sociétés entières où chacun, gouvernement compris, a un rôle à jouer et des responsabilités à assumer.

La stratégie de l'UE pour lutter contre la radicalisation a été révisée en 2016 et énumère désormais les mesures suivantes : 1) mieux comprendre le phénomène de radicalisation ; 2) garantir justice et sécurité pour tous ; 3) diffuser nos valeurs communes ; 4) améliorer la communication entre les gouvernements ; 5) soutenir les contre-récits ; 6) impliquer les professionnels en première ligne tels que les enseignants, les psychologues, etc. ; 7) développer la résilience ; 8) lutter contre la radicalisation sur Internet ; et 9) renforcer les programmes de réinsertion et de déradicalisation.



Cette stratégie est fermement ancrée dans le cadre et l'éthique des Nations Unies, notamment le Plan d'action des Nations Unies pour la prévention de l'extrémisme violent auquel l'UE a activement contribué, auquel elle souscrit entièrement et vise à mettre en œuvre. L'UE s'inspire également du travail qu'elle effectue au sein du Forum mondial de lutte contre le terrorisme qui a adopté un important document, un ensemble d'outils décrivant le « cycle de vie de la radicalisation », avec 9 meilleures pratiques pour chacune des trois phases de radicalisation : prévention, détection/intervention, réadaptation/réinsertion et autres aspects transversaux.

Dans ses conclusions du 19 juin 2017 sur l'action extérieure de l'UE dans la lutte contre le terrorisme, le Conseil européen a rappelé que l'UE est particulièrement bien placée pour lutter contre le terrorisme et l'extrémisme violent de manière unique et intégrée grâce au vaste ensemble d'instruments dont elle dispose. Ces instruments permettent à l'UE de s'attaquer aux causes profondes de la radicalisation, ainsi que de soutenir le développement social et économique, l'État de droit, la bonne gouvernance et le respect des droits de l'homme.

L'UE intègre la lutte contre l'extrémisme violent dans ses programmes d'aide. Les pays prioritaires sont actuellement ceux de la région Afrique du Nord et Moyen Orient et du monde Arabe. Mais nous sommes aussi activement engagés dans la Corne de l'Afrique et la région du Sahel. Ces initiatives consistent principalement à informer le public sur la lutte contre la radicalisation, à responsabiliser les jeunes et les femmes, ainsi qu'à assurer des formations et des mentorats selon les besoins.

L'UE fait aussi partie d'un petit groupe appelé « Communauté donatrice de professionnels du développement et de la prévention de l'extrémisme violent » dirigé par le Danemark et les États-Unis pour identifier les meilleures pratiques d'aide extérieure à la résilience.

Dans ses conclusions du 19 juin, le Conseil des 28 pays de l'UE a également appelé à « un engagement accru dans le domaine de la prévention de l'extrémisme violent, y compris au niveau mondial », et a particulièrement insisté sur le rôle que doivent jouer les femmes, les jeunes, la société civile, les victimes du terrorisme ainsi que les dirigeants religieux et communautaires en tant qu'agents du changement.

Il est indispensable et absolument urgent d'investir dans la prévention, tout comme il faut intensifier l'implication des professionnels en première ligne. Le recours à des porte-parole crédibles s'est avéré très efficace et seule une approche multi-agences impliquant l'ensemble de la société peut délivrer des résultats tangibles.

Le troisième point que je souhaite aborder concerne la liberté de religion et le dialogue interreligieux.

La dernière résolution sur la liberté de religion et de conviction votée par l'Assemblée générale des Nations Unies, outre le fait qu'elle conserve les révisions des années précédentes, fait explicitement référence à l'importance d'une approche préventive communautaire complète et inclusive pour lutter contre les actes de terrorisme.

Toute approche inclusive et participative de la résilience face au terrorisme et à l'extrémisme violent implique nécessairement des leaders religieux, car ces agents influents du changement dans leurs communautés sont les mieux placés pour contrer les justifications religieuses de l'extrémisme violent. Dans bien des cas, ces leaders jouissent d'une grande autorité et d'un mandat plus long que celui de la plupart des dirigeants politiques. Ils peuvent donc faire la différence.

L'UE soutient des initiatives dans le domaine du dialogue interculturel et interreligieux avec un esprit d'ouverture, d'engagement et de compréhension mutuelle, notamment dans le cadre de l'UNESCO, de l'Alliance des civilisations des Nations Unies, de la Fondation Anna Lindh et du Processus d'Istanbul.

Le dialogue interreligieux, pour favoriser la compréhension et la tolérance mutuelle en vue d'instaurer un climat de confiance, va de pair avec la protection et la promotion de la liberté de religion et de conviction. Dans sa politique extérieure sur les droits de l'homme, l'UE est déterminée à promouvoir la liberté de religion et de conviction comme un droit que chacun peut exercer partout en raison des principes d'égalité, de non-discrimination et d'universalité. Les seules limites aux libertés de religion et de convictions sont celles définies par les lois nationales et internationales. Il ne peut y avoir d'autre limite, pas même pour des motifs sécuritaires.

L'outil financier le plus spécifique de l'UE pour s'engager explicitement à promouvoir la liberté de religion et de conviction est l'Instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme (IEDDH). L'IEDDH supervise actuellement des activités liées à la liberté de religion et de conviction dans toutes les régions du monde à travers une quarantaine de projets représentant une enveloppe de plus de 15 millions d'euros. En outre, l'appel à propositions mondial 2017 abordera aussi la liberté de religion et de conviction, notamment la promotion du dialogue, en insistant sur l'importance du rôle des leaders religieux et autres dirigeants dans ces processus.

L'UE s'est fermement engagée à continuer à travailler avec des organisations internationales dans ce domaine. Parmi les exemples de coopération figure la Déclaration de Marrakech en janvier 2016. C'est un progrès significatif qui fait avancer le principe d'affirmation des droits des minorités religieuses dans les pays musulmans ainsi que le Plan d'action de Rabat.

L'UE estime que la liberté de religion et de conviction est un droit humain fondamental qui s'applique à tous et partout. Si ce droit fondamental revêt une telle importance, c'est parce qu'il touche à la dignité humaine qui réside au cœur de la Déclaration des droits de l'homme. La liberté de religion et de conviction est plus importante pour les sociétés et leur bonne gouvernance que pour les religions. L'histoire a prouvé que la religion survit à tout, même aux régimes totalitaires où les sociétés souffrent de divisions et de persécutions. Les sociétés ont besoin de cette liberté fondamentale pour prospérer dans la paix et la cohésion.



Mahamat Saleh ANNADIF

Représentant spécial du secrétaire Général
des Nations Unies pour le Mali et chef de la MINUSMA

Le terrorisme, au moins au-delà des défis qui se posent à l'Afrique, est une réalité et un défi mondial. Tout le monde s'accorde pour dire qu'il faut y apporter une réponse globale.

Contrairement à mes deux prédécesseurs, le premier ayant parlé au nom de l'Union européenne et le second au nom de son pays, je vais de mon côté parler en mon nom propre.

Je me rappelle il y a une dizaine d'année, lorsque nous cherchions à définir ce qu'est le terrorisme. J'ai moi-même participé un à certain nombre de réunions au sein de l'Union africaine et d'autres instances.

Je suis aujourd'hui au Mali, et côtoie ce phénomène au quotidien qui, au-delà de la définition que chacun peut lui donner, est une réalité du quotidien pour un certain nombre d'habitants du Continent africain, mais pas que.

Je suis de ceux qui estiment qu'on ne peut apporter de vraies réponses tant que nous n'aurons pas au préalable fait le diagnostic des véritables causes. J'ai bien peur que tous les remèdes que nous sommes en train d'apporter risquent de n'être que des « calmants », des solutions qui sont dictées uniquement par le rapport de force. Mais le problème en lui-même risque de durer.

Certaines des vraies causes du terrorisme sont diagnostiquées et connues - les questions sur la pauvreté, le développement, sur l'injustice ont été évoquées - mais sommes-nous réellement en train d'y apporter les vraies réponses? Je m'y interroge à haute voix. Pour moi, la prévention est quelque chose d'extrêmement important, et la lutte doit continuer.

La question de la radicalisation, que je vie au quotidien au Mali, et qui touche de plus en plus de jeunes qui quittent le pays et partent se radicaliser, pousse à se poser la question de pourquoi ?

Ce problème, vécu Europe et dans le monde occidental, est souvent lié aux pratiques d'internet, qui poussent des jeunes à changer du jour au lendemain, et qui se radicalisent. Dans tous les cas, ce mal est aujourd'hui réel.

J'espère que nos échanges aboutiront à quelques pistes, pas théoriques mais basées sur la réalité que nous vivons au quotidien. Je suis preneur de toute solution ou de toute piste nous permettant d'aller de l'avant, car il est extrêmement important de voir et de comprendre ce mal dans toutes ses dimensions.

Nous devons dépasser nos débats des années 2000 cherchant à déterminer qui est terroriste et qui ne l'est pas. A l'heure actuellement, cette réalité du quotidien pousse à quitter ce débat encore trop souvent abordé.



Conférence 2

Continuum Défense et Sécurité : pour une approche intégrée



LE PRÉSIDENT

Général Jean-Paul PALOMEROS

*Ancien commandant allié Transformation au sein de l'OTAN,
Consultant CEIS*

LES INTERVENANTS

Général Cheikh GUEYE

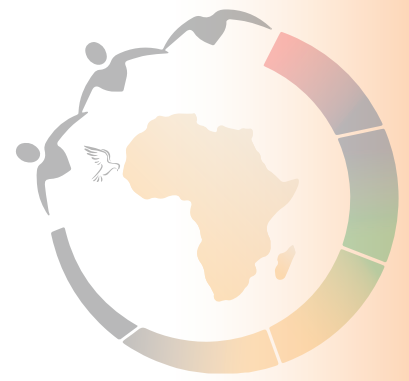
Chef d'État Major Général des Armées - Sénégal

Général Grégoire de SAINT QUENTIN

Sous chef des Opérations - France

Général de division Meissa NIANG

*Haut Commandant de la gendarmerie
et Directeur de la justice militaire - Sénégal*



Si auparavant, l'articulation entre la défense et la sécurité revêtait un caractère exceptionnel (état d'urgence ou missions particulières), le continuum défense et sécurité est désormais une évidence dans le monde actuel. Les différents enjeux sécuritaires tels que le terrorisme, la piraterie et les trafics à grande échelle appellent à des réponses hybrides combinant l'action des forces armées et celle des acteurs de sécurité intérieure.

L'articulation entre les forces de sécurité intérieure et les forces armées doit s'effectuer en fonction des meilleures spécialisations de chacune, et l'action doit être coordonnée au plus haut niveau. Une structure spécifiquement dédiée réunissant militaires et forces de sécurité intérieure garantirait une coordination et une coopération gages d'efficacité.

Le continuum sécurité-défense doit enfin être compris au niveau régional. L'ennemi est par nature transnational, la réponse à ce défi est donc par essence elle aussi régionale. La coordination des opérations apparaît comme indispensable.

Le continuum défense-sécurité pour protéger le territoire national

Historiquement la séparation entre les forces de défense et celles de sécurité était perçue comme un fondement de l'état de droit. Aujourd'hui, les menaces ciblent sans discrimination les civils et les militaires et les paramilitaires, tout en inscrivant leurs actions dans une perspective transnationale en contestant souvent les actions des armées régulières. Pris séparément en effet, ni les forces de défense, ni les forces de sécurité ne sont en mesure de procurer une sécurité acceptable aux populations et aux intérêts de l'État. C'est pourquoi la conjugaison des efforts est essentielle. Le principe d'une continuité entre la sécurité et la défense constitue aujourd'hui un trait structurel des politiques publiques des États francophones.

La complexité, l'évolution, la dangerosité des menaces telles que le terrorisme ou la piraterie ont poussé plusieurs pays à repenser leurs stratégies de sécurité et de défense et à les rapprocher.

Mais, l'articulation entre la défense et la sécurité ne constitue pas une nouveauté. La gendarmerie est le principe même du continuum défense sécurité, son corps de métier étant concentré sur des missions militaires de sécurité intérieure.

Complémentarité n'est pas concurrence

Dans la lutte contre le terrorisme personne ne peut dire qu'il a le monopole de la défense. Il faut des actions concertées et intégrées, tout en distinguant les responsabilités.

Si la vocation première des forces armées est de défendre l'intégrité du territoire national, aujourd'hui l'évolution des menaces demande leur intervention pour assurer la protection des populations et les institutions. Et si la sécurité intérieure est avant tout de la responsabilité des forces de police, les forces armées disposent des capacités qui leur permettent d'agir de façon décisive face à un large spectre de menaces, en appui et en complément aux actions des forces de police quand la menace revêt des aspects militaires – par exemple des groupes armés terroristes ou des groupes insurrectionnels remettant en cause l'intégrité de l'État.

Le continuum défense –sécurité présente plusieurs défis. Premièrement, il s'agit des difficultés pouvant résulter de l'utilisation de méthodes et d'outils de travail spécifique à chaque acteur, et de l'absence d'une compréhension commune lorsqu'ils agissent conjointement sur le territoire. Au plan opérationnel, le défaut de procédure commune peut constituer un défi important même si le cadre juridique est souvent bien défini. Une autre contrainte est liée à la conduite d'opérations sur le territoire national, c'est-à-dire au sein de la population. Dans ce contexte, l'usage de la force devient délicat car celle-ci est susceptible d'être utilisée à l'encontre des populations. Un accent particulier doit donc être porté à la communication de crise et à la gestion de l'information sensible compte tenu de l'implication de populations civiles.

Pour être efficace, l'intervention des forces armées doit être intégrée en amont et au plus haut niveau dans la stratégie globale de sécurité intérieure. Cette synergie ne peut être obtenue qu'à travers des mécanismes de direction et de coordination qui sont permanentes.



Préserver le mandat originel des forces armées

Dans la lutte contre le terrorisme personne ne peut dire qu'il a le monopole de la défense. Il faut des actions concertées et intégrées, tout en distinguant les responsabilités.

Si la vocation première des forces armées est de défendre l'intégrité du territoire national, aujourd'hui l'évolution des menaces demande

Il faut en permanence avoir à l'esprit qu'il faut préserver les forces pour d'éventuelles interventions extérieures en termes d'effectifs, de préparation opérationnelle et d'opérationnalisation. Les forces armées doivent avoir la capacité à être rapidement déployées pour des interventions extérieures.

Il convient de ne pas négliger l'impact des engagements intérieurs sur la capacité des forces puisqu'un engagement soutenu et durable sur le territoire peut déséquilibrer le cycle d'activité et affecter négativement la préparation opérationnelle des unités. C'est donc en recherchant cet équilibre entre défense intérieure et intervention qu'on réussira à aller de l'avant.



« Dans la lutte contre le terrorisme, personne ne peut dire qu'il a le monopole de la défense. Il faut des actions concertées et intégrées pour lutter efficacement. Il faudra travailler ensemble en gardant à l'esprit la distinction des responsabilités.. »

Général Grégoire DE SAINT QUENTIN



Le renseignement comme base de collaboration

Enfin, en ce qui concerne les modalités de la mise en œuvre du continuum dans la pratique le premier point est la collaboration qui passe par le renseignement. Les informations doivent être fédérées par le biais d'une entité physique et aussi transmis en temps réel pour plus d'efficacité. Les actions conduites par les armées à l'intérieur des territoires nationaux doivent être basées sur des informations fiables. Il faut donc une transmission coordonnée en toute sûreté des données collectées.



« L'usage de la force devient délicat car elle est susceptible d'être utilisée à l'encontre des populations (...) Dans un tel environnement, la maîtrise de la violence devient un enjeu important et impose des conditions restrictives à l'utilisation de la force pouvant impacter l'efficacité de l'intervention. »

Général Cheikh GUEYE



Atelier 4

Résilience et État de droit face au terrorisme et à l'extrémisme violent



LE PRÉSIDENT

Mohamed EL HACEN LEBATT
*Conseiller stratégique principal du Président de la commission
de l'Union Africaine*

LES INTERVENANTS

Florent GEEL
Responsable du bureau Afrique - FIDH

Michelle NDIAYE
*Directrice du Programme Paix et Sécurité en Afrique de l'Institut
d'études de paix et de Sécurité de l'Université d'Addis Abeba
et Chef du Secrétariat du Forum de Tana sur la Paix
et la Sécurité en Afrique*

Bacre Waly NDIAYE
Avocat, Consultant expert auprès des Nations Unies

Jean-Daniel BIÉLER
*Ancien Ambassadeur, Conseiller spécial
Division de la Sécurité Humaine - DFAE Suisse*



Depuis une dizaine d'années, les phénomènes d'extrémisme violent et terroristes connaissent un essor particulièrement grave en Afrique mettant à l'épreuve la résilience des États. On estime que les groupes terroristes sont à l'origine de près de la moitié des violences commises sur les populations civiles. Face à ces violences, la première réponse nécessaire apportée par les États est sécuritaire.

De fait, les approches exagérément répressives engendrant des violations des droits humains et du droit international peuvent s'avérer contre-productives. Les dérives autoritaires des forces armées nationales renforcent notamment la contestation de l'État dans des zones où se conjuguent conflits locaux et mal développement. Cette contestation permet à une idéologie d'extrémisme violent et aux groupes terroristes de se présenter comme une alternative et une protection face à un État perçu comme source de dangers.

A l'inverse, la promotion et le renforcement de l'État de droit s'inscrivent dans une stratégie à long terme visant à améliorer la résilience des États, sa légitimité et le contrôle de son territoire et en conséquence est un moyen primordial d'une lutte plus efficace contre le terrorisme.

Le sujet de l'État de droit et de la résilience face au terrorisme et à l'extrémisme violent est un sujet connu. Il existe un très large consensus sur le fait qu'il y a deux réponses. Une réponse sécuritaire, dans la mesure où il faut être suffisamment armé au sens propre et figuré pour faire face à une menace qui défie les puissances du monde. Cette réponse sécuritaire cherche à identifier et à détruire l'ennemi par anticipation et par la prévention, à l'empêcher d'avoir des sanctuaires ou des bases d'appuis transcontinentales, et de s'associer avec d'autres formes de violence. Cependant, cette réponse est jugée par beaucoup comme insuffisante aujourd'hui. S'impose une seconde réponse, une réponse politique qui comprend un système économique inclusif, participatif, juste, acceptable, moralement et éthiquement, qui doit tarir les eaux dans lesquelles le terrorisme s'épanouit.

Les dangers du « tout-sécuritaire »

Le positionnement des forces de défense et de sécurité est crucial. D'une part, il a pour rôle de lutter contre les forces terroristes. Mais d'autre part, il faut veiller à ce qu'il ne soit pas un vecteur de développement du terrorisme. Pour faire face à ces menaces, les autorités nationales ont adopté un nombre de lois liberticides sécuritaires qui ont pour objectif dans un élan national de remettre la clef de leurs libertés aux gouvernements dans un souci d'efficacité. Il faut souligner aussi que ces mesures des politiques telles que les exécutions extra judiciaires par drone, les tortures dans les prisons sont contre-productives car elles créent une nouvelle génération de terroristes. C'est une vision radicale du traitement du terrorisme qui produit des effets néfastes. En effet, face au terrorisme, la tentation d'user du même recours à la violence est grande. Cependant, la victimisation est un terreau du terrorisme, ainsi plus que de l'endiguer, cette réponse peut mener à son développement. La militarisation croissante de la lutte contre l'extrémisme violent, avec les États, des proxys et des milices crée des sociétés et des espaces de

plus en plus violents, et aggrave le problème. La logique des groupes armés est de provoquer la destruction des États afin de s'y substituer.

Il y a un équilibre à trouver entre l'urgence à arrêter les mouvements avec les conséquences que cela suppose, mais également le besoin sur la durée de s'attaquer aux facteurs qui structurent les causes profondes du terrorisme.

La résilience, une vertu positive et dynamique

Bien souvent, le concept de résilience est perçu comme une forme de « soins palliatifs », une batterie de mesures pour pallier aux manquements des réponses sécuritaires, une fois toutes ses actions épuisées. Or, ce concept, résolument positif, est le pendant direct de celui d'État de droit. La résilience d'un État se construit, évolue et se renforce.

C'est parce qu'elle est dynamique que sa mise en place peut se révéler complexe. En effet, les principes de prévention dans la lutte face au terrorisme et l'extrémisme violent et plus largement face aux conflits violents peinent à se réaliser concrètement. Ils se heurtent à des réalités locales singulières et complexes et à l'urgence de situations de violence où la tentation de réponses uniquement sécuritaires est grande. La promotion de l'État de droit et la question des droits de l'homme restent assez peu abordées dans les stratégies de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent alors qu'elles sont pourtant cruciales. En effet, le terrorisme s'oppose à l'État en souhaitant sa destruction tandis que la promotion de l'État de droit le renforce et le légitimise. Un État, souhaitant préserver l'ordre public face à des acteurs qui veulent le détruire, ne peut pas ressembler lui-même aux terroristes. A ce titre, une attention particulière doit être portée à la justice, elle se doit d'être équitable et lutter contre toute impunité. La résilience renforce l'État quand le terrorisme se nourrit de sa fragilité, à ce titre, la résilience de l'État de droit est bien la réponse première à apporter au terrorisme.



L'échelle locale comme premier niveau d'action

Renforcer la résilience c'est d'abord aborder sans tabou les causes, les conditions d'existence, les développements, les conséquences et les liens internes et externes de l'extrémisme violent. C'est aussi essayer de comprendre le regard que portent les extrémistes violents sur leur environnement, leurs relations avec la population et en quoi leur message peut être pour certains novateur, porteur d'espoir et offrir une vision du futur afin de pouvoir, enfin, les isoler.

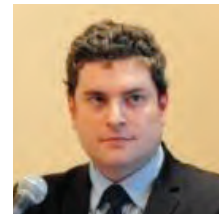
Les premières victimes du terrorisme, ce ne sont pas les États, ce sont les populations. L'État ne tire sa légitimité que des populations qu'il représente et à qui il doit rendre des comptes. Il leur faut donc porter davantage d'attention aux communautés

locales. Elles sont à la fois un soutien potentiel et le premier fer de lance contre le terrorisme. Les groupes terroristes peuvent attaquer les populations, mais ils peuvent aussi apporter aux populations des services économiques, médicaux ou même juridiques. Il est donc nécessaire d'éliminer les causes sociales politiques et économiques des phénomènes de marginalisation qui poussent les populations locales les plus vulnérables, en particulier les jeunes, dans les bras des groupes terroristes. En outre, les forces de défense et de sécurité ne doivent pas être considérées par les populations comme des ennemis. Ces forces sont souvent perçues et craintes comme facteur de violence dont les populations sont victimes, ce qui pousse celles-ci à rechercher par désespoir une protection chez les groupes armés et extrémistes qui tirent profit de la protection qu'ils peuvent accorder.



« Après une réponse sécuritaire, on fait le plaidoyer d'une autre réponse : une réponse politique qui comprend un système économique inclusif, participatif, juste acceptable, moralement et éthiquement qui doit tarir les eaux dans lesquelles le terrorisme s'épanouit. »

Mohamed EL HACEN LEBATT



« Il faut gagner les cœurs et les esprits, et revenir à des principes qui protègent nos gouvernements mais aussi nos populations et qui protègent nos organisations communes »

Florent GEEL



Atelier 5

Lutte contre le financement du terrorisme



LE PRÉSIDENT

Mahamat Saleh ANNADIF

*Représentant du Secrétaire Général des Nations Unies au Mali
et chef de la MINUSMA*

LES INTERVENANTS

Pierre LAPAQUE

*Représentant régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre
ONUDC*

Abdou CHEFOU

*Chef de la division des enquêtes antiterroristes et criminalité
transnationale organisée - Direction générale de la police nationale
- Niger*

Docteur Tafsir HANE

Chercheur

Atelier 5

Lutte contre le financement du terrorisme

L'adoption par le Conseil de sécurité des Nations Unies, le 17 décembre 2015, de la résolution 2253 sur la lutte contre le financement des groupes terroristes est un volet stratégique important dans la bataille contre le terrorisme. Elle constitue une réponse aux multiples stratégies de financement des groupes terroristes.

Si les groupes terroristes tirent une partie de leurs revenus des transferts de fonds, leur implication dans les trafics de drogues (cannabis, cocaïne, psychotropes...) est avérée, par une implication directe ou au minimum par une protection du trafic. Les groupes liés à Al Qaeda, Al Shabaab et Boko Haram figurent parmi les plus riches, et une part notable de leurs ressources provient bien de l'argent de la drogue selon l'ONUUDC (rapport annuel 2017), même si on ne dispose pas, à ce stade, d'informations suffisamment précises sur ces revenus illicites.

De leur côté, le Groupe d'action financière (GAFI) et le Groupe intergouvernemental d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique de l'Ouest (GIABA) collaborent afin d'identifier les méthodes des terroristes pour réunir, déplacer et utiliser des fonds. L'échange du renseignement financier au niveau sous-régional est ainsi un axe de lutte important. En parallèle, une harmonisation et un renforcement des cadres juridiques permettrait de rester en adéquation avec les nouvelles tendances transnationales.

Analyser les sources de financement

Le caractère polymorphe et même changeant du financement du terrorisme est l'une des principales difficultés rencontrées. Les sources de financement sont multiples et les estimations des montants sont le plus souvent de nature spéculative. D'où la nécessité de tracer ces flux, de localiser leur provenance et de favoriser l'intégration des approches et stratégies nationales, régionales et internationales pour une meilleure efficacité.

Il faut également définir ce qu'on entend par « financement du terrorisme ». Que finance-t-on, et qui finance-t-on ? Le lien entre les combattants terroristes et la criminalité organisée est réel, notamment au travers du trafic d'armes et de personnes. Il a ainsi été démontré que les groupes de la criminalité organisée paient AQMI pour sécuriser leur trafic de marchandises dans la zone du Sahel. Par ailleurs, dans cette région, les groupes armés participent volontairement au commerce de la drogue. Cette porosité entre terrorisme et criminalité rend l'identification des financements très complexe. A cela s'ajoute d'autres formes de financement. Le micro financement à travers des fonds légalement obtenus (dons, rémunération, vente de biens), l'« impôt révolutionnaire » qui correspond à une collecte forcée de la part des groupes terroristes auprès des habitants ou encore les revenus provenant des malversations (braquages, contrefaçons, rançons..) sont des aides financières importantes.

Une réponse appropriée à un phénomène mouvant

L'un des principaux problèmes pour faire face au financement du terrorisme est l'absence d'institutions efficaces. En conséquence, l'attention est trop souvent portée sur l'acte terroriste. Or il faut une approche fondée sur les risques, la prévention et la réduction des moyens d'action. Par ailleurs, il est important de combiner renseignements sur le terrorisme et renseignements financiers afin de renforcer les capacités des autorités à lutter contre les réseaux de financement du terrorisme. La nécessité de créer une « base légale d'échanges spontanés », permettrait de faciliter la communication entre les différentes structures, comme les services de renseignement et les autorités pénales. Il faut aussi noter que la part de l'informel dans l'économie des pays d'Afrique reste très importante et rend difficile l'accès aux informations financières.

Enfin, en partant du constat que les organisations terroristes s'adaptent constamment, il faut des solutions nouvelles et plus efficaces. Plusieurs recommandations ont déjà été faites par le GAFI telles que la ratification et la mise en œuvre des instruments des Nations Unies, l'incrimination du financement du terrorisme et du blanchiment de capitaux dans le cadre d'activités terroristes ou encore la déclaration entre les pays de la zone des transactions suspectes liées au terrorisme. Le groupe EGMONT - un réseau international informel d'intelligence financière visant à améliorer la coopération dans la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme - soutient les propositions du GAFI et propose également de promouvoir la création de cellules de renseignement financier qui respectent les mêmes standards internationaux et la même approche opérationnelle. Dans la lutte contre le financement du terrorisme, l'approche intégrée et multilatérale est donc indispensable.



Atelier 6

Sécurité et sûreté maritime en Afrique : enjeux internationaux



LE PRÉSIDENT

Capitaine de Frégate Cyrille-Serge

ATONFACK GUEMO

Expert sécurité / sûreté maritime,

Conseiller technique du Ministre de la Défense - Cameroun

LES INTERVENANTS

Amiral Hervé DENYS DE BONNAVENTURE

Directeur adjoint des Relations Internationales et de la Stratégie -

Ministère des Armées - France

Mathurin HOUNGNIKPO

Conseiller en stratégie et sécurité -

Conseil national de sécurité de Côte d'Ivoire

Barthelemy BLEDE

Consultant international en sûreté et sécurité maritime

Atelier 6

Sécurité et sûreté maritime en Afrique : enjeux internationaux

Les phénomènes d'insécurité maritime privent les États africains de sources de revenus cruciales pour leur développement et affectent plus globalement la sécurité des Africains. Les échanges commerciaux et les activités économiques telles que la pêche ou l'exploitation off-shore d'hydrocarbures sont perturbés par la pêche illégale et la piraterie, tandis que se développent des trafics qui déstabilisent les contextes socio-politiques locaux. La surpêche et les pollutions entraînent de graves crises alimentaires. Les trafics d'armes, d'êtres humains ou de drogues et de médicaments alimentent les réseaux mafieux. Ces enjeux, affectant particulièrement les pays côtiers, ont des conséquences plus ou moins directes sur tout le continent, l'insécurité maritime affectant l'approvisionnement des pays de l'Hinterland.

Les États côtiers de l'océan Indien et de la mer Rouge ont adopté dès janvier 2009 le Code de conduite de Djibouti visant à renforcer la coopération internationale en matière de répression des actes de piraterie et le secours aux victimes. Lors du Sommet de Yaoundé de juin 2013, les chefs d'États de la CEDEAO et de la CEAAC ont adopté un code de conduite similaire. Toutefois, faute de moyens, des lenteurs sont constatées dans la mise en place du code de conduite et dans l'opérationnalisation de l'architecture de Yaoundé.

Une attention particulière peut enfin être portée aux installations portuaires, portes d'entrée sur le continent et sources de richesses, mais aussi de risques. Elles sont le point névralgique de contact entre mer et hinterland et génèrent une part importante des ressources étatiques. Elles cristallisent de nombreux enjeux sécuritaires tels que les trafics et les réseaux de migrations clandestines et de traites d'êtres humains. Par ailleurs, elles sont aussi exposées aux menaces terroristes et aux questions de sécurité industrielle.

Une Afrique résiliente face à la problématique maritime

Dans les années 2000 on note une recrudescence de l'insécurité maritime le long des côtes d'Afrique. Face à cette menace, les États africains avec l'aide des pays européens se sont regroupés pour adopter un certain nombre de principes de droit proactif. Ainsi, l'adoption en 2013 du code de conduite de Yaoundé qui concerne le golfe de Guinée va dégager une architecture de sécurité maritime qui englobe 25 États de la CEAAC et de la CEDEAO. En 2009, le code de conduite de Djibouti concernant le golfe d'Aden avait auparavant été adopté. Parallèlement à cela, l'Union Africaine développe deux mouvements : le premier débouche en 2012 sur l'adoption d'une stratégie maritime sur le plan sécuritaire et économique. Quatre ans après, en 2016, le sommet de Lomé va s'attacher aux questions de sécurité et sûreté maritime mais aussi de développement en Afrique. Toutes ces initiatives témoignent de la volonté du continent africain d'apporter des solutions aux problématiques sécuritaires, mais tardent néanmoins à être mises en œuvre faute de financement et de volonté politique forte.

Dès lors plusieurs questions doivent être posées : comment favoriser et sécuriser le développement du commerce international dans l'espace maritime ? Comment rendre efficace la lutte globale contre l'insécurité maritime, au-delà des seules questions de lutte contre la piraterie ? Comment mieux associer les partenaires internationaux aux politiques de sécurité maritime des États côtiers ?

Une sûreté maritime tributaire du contexte environnemental

En Afrique de l'Est, l'appauvrissement des ressources halieutiques et la dégradation des conditions de travail des pêcheurs ont poussé ces derniers à chercher d'autres sources de revenus. Dès lors, ils se sont naturellement tournés vers la piraterie. Ceci a eu un impact à l'échelle locale mais aussi à l'échelle globale puisque des opérations militaires visant à stabiliser la route commerciale entre l'Asie et l'Europe ont été mises en place.

D'autres études sur le golfe de Guinée ont montré qu'il était l'un des golfes les plus pollués au monde et que 30% des activités de pêche dans cette zone étaient illégales. D'ici 40 ans les ressources maritimes du golfe auront été largement appauvries tandis que la population aura doublé. Autant de problèmes futurs qui ne pourront être prévenus que si la capacité des États riverains à intervenir en haute mer pour protéger leurs espaces et leurs ressources s'améliore. Ce double objectif ne pourra se faire que par le partage de l'information entre les pays côtiers et une capacité de renseignement accrue. Au niveau national le travail interministériel est fondamental. S'il n'y a pas de coopération entre la douane et la marine il ne peut y avoir d'amélioration sur ces questions.



Les pays sans littoral sont concernés par les problématiques de sécurité maritime

Il est important de sensibiliser à ces problématiques les pays qui n'ont pas de littoral. Les lacs, les fleuves et l'ensemble des eaux continentales sont eux aussi des espaces à surveiller et sécuriser. Les difficultés rencontrées en mer sont les mêmes que celles retrouvées dans les fleuves, que ce soit au niveau de la pollution, de l'insécurité ou même des problèmes de transport.

Concernant la relation entre les pays de l'hinterland et ceux qui n'ont pas de domaines maritimes, il faut mettre en avant leur interdépendance. La convention des Nations Unies de 1982 sur le droit de la mer concerne d'ailleurs l'ensemble des États. Par ailleurs, l'insécurité dans les pays de transit ont des effets immédiats sur les pays de l'hinterland. On peut noter à titre d'exemple, les difficultés rencontrées par la Côte d'Ivoire ces dernières années avec le Burkina et le Mali qui font passer leurs marchandises par le port d'Abidjan.

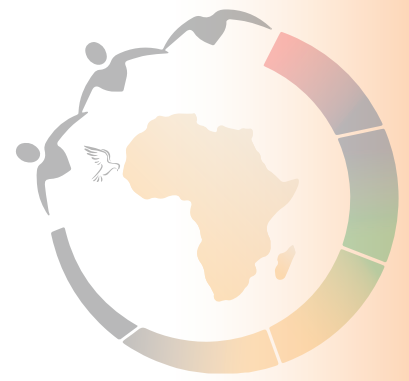


« Il faut agir bien sûr sur la capacité des États riverains à intervenir en haute mer pour protéger leur espace et en même temps il faut s'assurer que la protection de l'environnement s'améliore pour préserver les ressources halieutiques. »

Amiral DENYS DE BONNAVENTURE

TROISIÈME DEMI-JOURNÉE





Mardi 14 novembre 2017



L'Afrique et les nouveaux enjeux sécuritaires



Séance plénière 3

L'Afrique et les nouveaux enjeux sécuritaires

Conférence 3

Protection des entreprises : quels partenariats public/privé ?

Atelier 7

Migrations et défis sécuritaires : quelles réponses intégrées ?

Atelier 8

Sécurité, crises humanitaires et développement

Atelier 9

Défis économiques et sécuritaires liés aux transitions énergétiques





Séance plénière 3 L'Afrique et les nouveaux enjeux sécuritaires



LES INTERVENANTS

Jean-Yves LE DRIAN

Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères - France

Moctar OUANE

Délégué général à la paix et à la sécurité, UEMOA

Jacobus Kamfer CILLIERS

Executive Director of the Institute for Security Studies (ISS)



Jean-Yves LE DRIAN

Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères – France

Je voudrais tout d'abord remercier les organisateurs d'avoir bien voulu me donner un temps de parole dans ce quatrième forum paix et sécurité. C'est pour moi une émotion de vous retrouver ici, puisque j'étais présent dès la première édition, à la suite des engagements du sommet Afrique-France de décembre 2013. Je vous rappelle que sur l'initiative du président Macky Sall, il avait été convenu d'organiser ce forum en Afrique. Nous avons fait en sorte qu'il ait lieu et qu'il reflète une grande densité que l'on a retrouvée au fur et à mesure des différentes éditions.

Je voudrais saluer tout particulièrement le CEIS qui est le bras armé de l'organisation, et le Centre des Hautes Études de Défense et de Sécurité du Sénégal, qui sont les partenaires de ce forum.

Et puis, je voudrais vous rappeler quel était le point de départ : faire en sorte que ce forum ait une double vocation. D'abord, aboutir à ce qu'il y ait un creuset de réflexion, en Afrique, pour définir collectivement une pensée stratégique sur la sécurité et la paix en Afrique. C'est ce à quoi vous avez contribué au cours des forums précédents et c'est ce à quoi vous avez contribué singulièrement depuis le début de cette quatrième édition.

Et puis l'autre objectif - mais les deux objectifs sont liés - c'était de faire en sorte qu'il y ait l'apparition d'une culture de la sécurité commune au niveau africain. Que ce ne soit pas uniquement réservé aux chefs d'État lorsqu'ils se rencontrent, et que ce soit partagé à la fois par les politiques, les militaires, les industriels et la société civile.

Je crois que les deux buts sont atteints, même s'il va falloir poursuivre l'effort.

Cette année, cette rencontre prend une tournure particulière puisque nous allons avoir dans quelques jours à Abidjan le sommet entre l'Union africaine et l'Union européenne. Ce sera un événement, d'autant plus que pour la première fois, il y aura une déclaration d'intention, une sorte de feuille de route, liée à la paix et à la sécurité en Afrique, si bien que nous nous acheminons - et ce forum y aura sans doute servi à sa manière - vers un cadre de coopération tripartite entre l'Union africaine, l'Union européenne et les Nations Unies, puisque le Secrétaire général assistera à cette rencontre à Abidjan. Ce qui montre les ambitions que nous avons collectivement et aussi l'enjeu sécuritaire qui est majeur pour le continent.

Il y a effectivement une urgence qui s'impose. Le rapport Kaberuka, qui a été exposé hier par le président KAGAMÉ, est le signe de cette prise de conscience. Il est le signe de la volonté africaine qu'à partir du moment où les pays africains s'engagent à prendre part - y compris financièrement - pour permettre aux opérations de paix africaines de gagner en capacité d'action et de répondre plus rapidement et plus efficacement aux crises régionales, alors il importera que l'ensemble de la communauté internationale soit au rendez-vous. C'est en tout cas le message important que je tenais à faire passer, et qui est la base de ce partenariat à trois, de ce triptyque qui s'affirmera à Abidjan.

Je me souviens de la première édition, où il était dit que dans les opérations de maintien de la paix, il y a un déploiement important des forces des Nations Unies, parmi lesquelles des contributions africaines significatives, mais que si l'on donnait aux Africains les moyens d'agir, ils le feraient sans doute mieux, sans doute plus efficacement, sans doute plus utilement. J'ai entendu ce discours de rénovation des dispositifs, de disponibilité des États africains pour agir. Il apparaît que le rapport Kaberuka va aussi dans ce sens. Moi, je serais tenté de dire, et c'est mon message central aujourd'hui : chiche ! Faisons-le. Faisons en sorte que la mobilisation africaine conduise à des opérations de maintien de la paix plus performantes, à un dynamisme plus fort et à de meilleurs résultats. Il y a une forme de disponibilité à cet égard.



Pour reprendre ce que disait ma collègue Florence Parly hier, il y a une opportunité, une sorte de laboratoire, d'opération pilote qui est disponible et qui concerne la force conjointe du G5 Sahel. Voilà un événement tout à fait nouveau. D'abord parce que cette force conjointe est le résultat d'une volonté affirmée des chefs d'État concernés, ils l'ont dit à plusieurs reprises, ensuite parce qu'elle dispose d'un mandat de l'Union africaine, endossé par le conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, avec la volonté de lutter contre les groupes terroristes et les trafics dans le Sahel, en commençant par sécuriser les frontières ; et ensuite parce que le Conseil de sécurité a aussi donné son aval. J'ai eu l'occasion, il y a quelques jours de présider le Conseil de sécurité sur ce thème, et j'ai constaté un soutien politique réel et fort. Donc, tentons l'expérience et faisons ensemble la démonstration. Cela suppose, je l'ai bien entendu, qu'il y ait les moyens financiers nécessaires pour accompagner cette démarche novatrice, ce sera l'objet de la conférence de soutien du 14 décembre à Bruxelles. Mais déjà, des contributeurs – je pense à l'Union européenne – se sont identifiés et se sont signalés pour faire réussir l'opération. Et s'il s'agissait, finalement, d'un prolongement concret de nos réflexions engagées depuis la première rencontre ici en 2014, ce serait un aboutissement. Je le dis parce que, pour sa part, la France accorde à cette démarche une importance majeure et que, sans doute, cela peut contribuer à une rénovation des actions d'opérations africaines de paix sur l'ensemble du continent.

Bien évidemment, la paix et la sécurité ne se limitent pas au modèle d'intervention militaire. Même si la prise en compte par les Africains eux-mêmes de la sécurité des Africains est une avancée considérable – et ce saut qualitatif mérite une attention toute particulière – il n'empêche qu'il faut intégrer tout cela dans une stratégie globale. D'abord au niveau militaire et paramilitaire, il faut aussi s'attacher à un certain nombre de causes, et faire en sorte qu'il y ait les moyens de garantir un espace nouveau dans le rapport de force qui concerne l'espace numérique, et de faire en sorte que la cybersécurité soit prise en compte à bras-le-corps par les autorités africaines.

C'est sans doute un sujet que l'on n'aurait pas abordé de la même manière il y a quatre ans, il est maintenant d'actualité, et nous souhaitons que cet enjeu figure parmi les priorités du futur au niveau de l'Union africaine et de la prise de conscience de cette nécessité. C'est un espace sur lequel la souveraineté étatique doit pouvoir s'exercer, on le voit en Afrique comme ailleurs, lorsque la capacité des États à protéger leurs citoyens est vacante, lorsqu'il y a un vide laissé par les institutions, lorsque les capacités de protection sont insuffisantes, c'est à ce moment-là que les entreprises criminelles et terroristes pénètrent les espaces, et l'espace numérique est majeur.

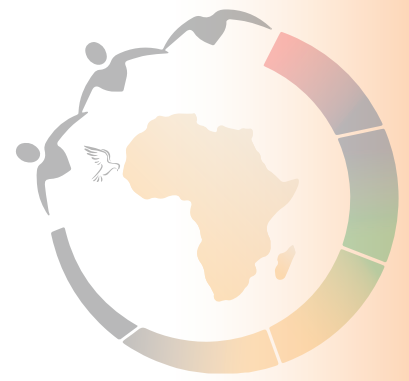
C'est le deuxième message que je voulais vous passer aujourd'hui : la France, dans cet état d'esprit de l'urgence de la cybersécurité, souhaite installer une école nationale à vocation régionale dans le domaine de la cybersécurité ici à Dakar. Et je voudrais que cela se fasse dans les plus brefs délais. J'ai eu l'occasion de m'en entretenir avec le président Macky Sall hier soir. Il s'agit d'un projet innovant, en vue de renforcer les capacités de nos partenaires africains dans la réponse aux menaces cyber, que ce soit la protection des réseaux, la réponse aux cyber-attaques, mais aussi la lutte contre la cybercriminalité et le terrorisme, qui sont des menaces tout à fait réelles qui ne sont pas limitées au monde européen ou au monde américain. On voit bien l'enjeu que cela représente, ici, pour l'Afrique. Nous allons mettre cela en œuvre avec une dimension africaine affirmée, à partir du Sénégal. Cette mission va être diligentée très rapidement, et j'espère que lors du prochain forum, nous ferons le constat du caractère opératoire de cette école.

Il faut une réponse globale, je l'ai dit, ce qui signifie aussi que la sécurité maritime doit être prise en compte singulièrement pour lutter contre les trafics, notamment de drogue, mais aussi ceux liés aux richesses africaines qui peuvent s'évaporer par ce biais. J'ai assisté au sommet de Lomé il y a peu de temps. La prise de conscience africaine est très forte, il s'agit maintenant de la mettre en œuvre et de vérifier, mois après mois, la bonne clarification des enjeux et surtout la bonne complémentarité des outils, c'est sans doute cela le plus délicat, faire en sorte que quel que soit le lieu maritime où les initiatives sont prises, il y ait une bonne synergie avec l'ensemble des postes qui ont été affectés à cela, singulièrement dans le golfe de Guinée.

Enfin, cela suppose aussi de faire en sorte que les capacités de développement soient prises en compte, car l'intervention militaire n'a pas de sens si parallèlement on ne s'attache pas aux causes. C'est pourquoi le président Macron a lancé le concept d'Alliance pour le Sahel qui doit être concomitant avec la mise en œuvre de la force conjointe pour faire des propositions d'actions dont les retours doivent être beaucoup plus rapides que les actions de développement classiques. Pour, également, que l'ensemble des contributeurs - qui seront aussi mobilisés le 14 décembre à Bruxelles lors de cette réunion de planification - puisse agir ensemble et avoir des temps de retour identifiés et accélérés, à la fois dans le domaine de la formation mais aussi dans tous les domaines de développement qui sont aujourd'hui possibles en Afrique, singulièrement dans l'Afrique sahélienne. Cela concerne les cinq pays dits du G5 Sahel, cela concerne aussi, pour partie, le Sénégal, puisque le pays a une partie sahélienne non négligeable et qu'il n'est pas imaginable qu'il soit exclu de l'Alliance pour le Sahel, il s'agit d'un partenariat globalement sahélien. Nous allons le mettre en œuvre et l'affirmer avec beaucoup de force lors du sommet d'Abidjan dans quelques jours.

Enfin, dernier message en ce qui me concerne, une réponse globale pour la paix et la sécurité signifie aussi réponse globale à l'urgence climatique. Je suis allé ce matin à Saint-Louis, j'ai pu constater les enjeux, les crises, la gravité de la situation si le réchauffement climatique se poursuit de cette manière, certaines villes peuvent disparaître. L'action collective qui a été décidée par les Accords de Paris doit se poursuivre avec détermination, ce sera le cas lors du sommet de Paris du 12 décembre prochain, qui sera amené à vérifier la mise en œuvre des Accords de Paris avec des exemples concrets, et ce sera aussi l'occasion d'affirmer la force que peut représenter l'Afrique dans ce défi que constitue la lutte contre le réchauffement climatique. Lors des Accords de Paris, il a été convenu que la force et la capacité que peuvent développer les territoires africains dans le développement des énergies renouvelables en particulier, doit être une priorité pour l'Afrique. Il a été décidé de mettre en œuvre l'initiative africaine pour les énergies renouvelables, c'est un enjeu essentiel. Cet outil existe, il est constitutif de la dynamique paix et sécurité, il convient donc désormais de le mettre en pratique et de faire en sorte aussi, pourquoi pas, que dans les prochains forums, ce défi fasse partie de l'inventaire et des débats.

Voilà, Chers Amis, les cinq points majeurs que je voulais souligner, en réaffirmant que face aux enjeux, face aux risques migratoires, au risque terroriste et au risque climatique, il y a une réponse, qui doit être globale, intégrée et multidimensionnelle. Le forum de Dakar est le creuset où l'on peut réfléchir à tout cela pour permettre à l'Afrique d'aller vers l'avenir avec sérénité. C'est comme cela que je le perçois. Merci de votre attention.



Moctar OUANE

Délégué général à la paix et à la sécurité, UEMOA

J'ai le privilège de prendre part à cette plénière en lieu et place de Monsieur Adallah BOUREIMA, Président de la Commission de l'UEMOA, qui, pour des contraintes de dernière minute, a dû quitter Dakar ce matin.

En son nom, je voudrais remercier les organisateurs du Forum International de Dakar sur la sécurité en Afrique pour leur aimable invitation, et dire aussi que la Commission de l'UEMOA salue l'institutionnalisation de ce forum qui constitue un cadre approprié pour approfondir le dialogue stratégique entre l'Afrique et ses partenaires sur les questions relatives à la paix et à la sécurité en Afrique.

À cet égard, je note avec satisfaction que les thématiques qui y sont débattues, à chaque édition, sont en adéquation avec les axes programmatiques de la politique commune de l'UEMOA dans le domaine de la paix et de la sécurité.

Mesdames et messieurs,

Évoquant la thématique sous examen, à savoir «l'Afrique et les nouveaux enjeux sécuritaires», je voudrais faire quelques observations sur les problèmes liés aux migrations, aux crises humanitaires et à la transition énergétique qui constituent autant de défis créant ou exacerbant l'insécurité en Afrique.

En premier lieu, je voudrais souligner que l'UEMOA soutient pleinement la position de la CEDEAO sur la migration irrégulière qui, je le rappelle, est fondée sur une approche intégrée et équilibrée.

Dans le même ordre d'idées, nous saluons les nombreuses initiatives prises dans ce domaine aux niveaux national, régional et international. À cet égard, nous plaçons pour une bonne coordination des efforts et la poursuite du dialogue engagé à travers, notamment les Processus de Rabat (et de Khartoum) ainsi que pour la mise en œuvre du Plan d'action conjoint de La Valette (PACV).

Ma deuxième remarque porte sur les crises humanitaires. Qu'elles découlent de catastrophes naturelles telles que les sécheresses cycliques au Sahel ou qu'elles résultent de crises socio-politiques ou encore de conflits armés comme en Côte d'Ivoire ou au Mali, ces crises ont pour corollaire de provoquer des départs massifs de populations de leur localisation originelle à travers le phénomène des personnes déplacées ou réfugiées. Ce phénomène provoque une perturbation des équilibres sociaux, économiques, environnementaux et même politiques dans les zones d'accueil voire dans les relations entre les États et constitue, de ce fait, un facteur d'insécurité majeur.

Face à cette situation, l'UEMOA encourage ses États membres à veiller à la bonne gestion et au règlement de ces crises à travers, notamment, l'organisation du retour des réfugiés dans de bonnes conditions, et ce en coopération avec les pays d'accueil, le respect des instruments juridiques internationaux relatifs aux réfugiés et aux personnes déplacées et l'établissement d'un cadre sous-régional de gestion des enjeux liés aux réfugiés.

Dans le même ordre d'idées, l'UEMOA considère d'une ardente nécessité la prise en compte, dans la recherche de réponses à ces questions.

Dans le même ordre d'idées, l'UEMOA considère d'une ardente nécessité la prise en compte, dans la recherche de réponses à ces crises, des programmes d'adaptation aux changements climatiques, des questions de sécurité foncière ainsi que des projets relatifs au pastoralisme.

Ma troisième observation concerne la transition énergétique et les défis économiques et sécuritaires qui y sont liés.

L'UEMOA a fait de cette question un de ses chantiers majeurs. À cet égard, sont mis en œuvre, à travers le Comité de haut niveau sur l'énergie, des projets de réalisation de grandes centrales solaires à injection directe sur les réseaux interconnectés aussi bien nationaux que sous-régionaux.

Je voudrais, pour conclure, souligner avec force que l'UEMOA considère que seul un engagement résolu, solidaire et durable de l'Afrique et de ses partenaires permettra de faire face efficacement aux défis sécuritaires multiples et complexes qui hypothèquent lourdement et durablement la paix, la stabilité et le développement de l'Afrique ainsi que la paix et la sécurité internationales. Cet engagement doit se traduire par la formulation de stratégies robustes, cohérentes et intégrées. Telle est, au demeurant, la vocation du Forum International de Dakar qui constitue une véritable plateforme de réflexion, de dialogue et de concertation. Il peut et doit y contribuer.



Jacobus Kamfer CILLIERS

Executive Director of the Institute for Security Studies (ISS)

Avant de nous tourner vers l'avenir, j'aimerais d'abord revenir très brièvement sur le chemin parcouru.

Si l'on observe les tendances à la violence en Afrique, on se rend compte que c'est à la fin de la Guerre Froide que le continent a enregistré ses pics de violence, et ce à des niveaux bien plus élevés qu'aujourd'hui.

Après 1990-1991, les violences en Afrique ont eu tendance à décliner jusqu'en 2005-2006. Ensuite, elles ont stagné, puis ont commencé à augmenter à partir de 2010. Nous avons vu que la violence en Afrique a connu un pic général en 2015 avant de redescendre. Malgré tous les défis auxquels le continent est confronté, les niveaux de violence actuels y sont considérablement inférieurs à ceux de 1990-1991 et il est important de remettre les choses en contexte. Néanmoins, la violence a changé : il y a beaucoup plus d'acteurs non étatiques aujourd'hui en Afrique. La situation est largement plus fracturée.

Un gouvernement ne fait plus face à un seul groupe armé, mais à plusieurs. Ces rebelles armés sont souvent divisés entre eux. Il y a beaucoup de dissensions.

Le terrorisme aussi a augmenté, mais selon la définition qu'on lui donne, il a toujours été beaucoup plus répandu en Afrique qu'ailleurs. Ce n'est que depuis le 11 Septembre que le terrorisme est devenu un problème international.

Il me semble que la grande question d'aujourd'hui est la suivante : l'extrémisme violent et la violence politique vont-ils se délocaliser du Moyen-Orient vers l'Afrique ? Alors qu'ils sont chassés du Moyen-Orient, Al-Qaïda et l'État islamique vont-ils s'établir en Afrique ? Je pense que cela fait partie des grandes questions à se poser.

Une troisième tendance apparue en Afrique est l'augmentation des manifestations anti-gouvernementales. Dans le monde développé, la mondialisation a entraîné une montée des populismes de droite, comme on l'a constaté en Amérique du Nord et dans de nombreux pays européens.

En Afrique, cela s'exprime par des vagues de mécontentement et de violence en période électorale. D'après les recherches menées à l'ISS, nous estimons que sept liens de cause à effet expliquent la violence qui sévit aujourd'hui, particulièrement au sein des pays d'Afrique.

La première cause de violence est la pauvreté. Les conflits armés intérieurs sont beaucoup plus fréquents dans les pays pauvres que dans les pays riches, non pas parce que les pauvres seraient violents, mais parce que dans ces pays, l'État n'est pas en mesure de faire régner l'ordre. L'impact de la pauvreté est exacerbé par les inégalités, comme dans mon pays, l'Afrique du Sud ; les inégalités qui s'ajoutent à la pauvreté génèrent de la violence et parfois de l'extrémisme. Aujourd'hui, environ 37 % des Africains, c'est-à-dire 460 millions de personnes, vivent dans l'extrême pauvreté. D'ici 2030, nous estimons à 32 %, soit environ 548 millions de personnes, le pourcentage d'Africains qui vivra sous le seuil d'extrême pauvreté. Le taux de pauvreté va donc diminuer de 5 %, mais selon nous, le nombre absolu d'Africains vivant dans l'extrême pauvreté va augmenter de près de 180 millions de personnes.

Il est fort peu probable que l'Afrique réalise l'Objectif de Développement Durable n°1 des Nations Unies consistant à éradiquer la pauvreté extrême. Cette estimation s'appuie sur une prévision de croissance moyenne évaluée à environ 4 % par an pour les 55 pays d'Afrique d'ici 2030. Ce ne sont pas des perspectives très positives, mais elles sont indiscutablement meilleures que dans les années 1970 et 1980. S'il existe un solide lien de cause à effet entre la pauvreté et l'instabilité, et je pense que c'est le cas, l'Afrique est donc susceptible de rester instable à long terme. De plus, le développement basé sur la croissance crée des perturbations. On s'imagine plus ou moins le développement comme un processus harmonieux, mais c'est faux. Il suffit de se pencher sur l'histoire de l'Occident pour comprendre que le développement est un phénomène extrêmement disruptif et souvent violent.

La deuxième cause d'instabilité est la démocratisation. Celle-ci peut entraîner de la violence à court et à long terme, comme on l'a récemment vu au Kenya, surtout en période électorale.

Par exemple, on a vu les conséquences du « Printemps arabe » en Afrique du Nord. En Afrique, là où les niveaux de démocratie sont inférieurs à ceux de pays aux revenus et au taux d'éducation comparables, cette infériorité entraîne de l'instabilité. C'est le deuxième facteur d'instabilité en Afrique et il le restera encore pendant de nombreuses années à venir.

Le troisième facteur d'instabilité est le type de régime. La plupart des pays stables sont soit de véritables démocraties, soit d'authentiques autocraties. Tous les pays situés entre les deux sont généralement instables. Comme cela a été mis en évidence par de nombreuses publications, la transition d'un régime à l'autre suscite beaucoup d'instabilité. La plupart des pays africains sont ce que nous appelons des régimes mixtes : ils comportent à la fois des éléments autocratiques et démocratiques, et évoluent lentement de l'autocratie vers la démocratie. À cause de cette transition, leur type de régime est instable. Peu importe où ils se trouvent dans le monde, ces pays en transition sont simplement plus instables que les démocraties ou les autocraties. Les régimes mixtes sont nettement plus instables et sujets aux perturbations.

La quatrième cause est la structure démographique. Avec 19 ans d'âge moyen, l'Afrique est jeune. Cela signifie que 50 % des Africains ont moins de 19 ans, et que les 50 % restants ont plus de 19 ans. En France, l'âge moyen est de 41 ans. D'après les standards européens, la population française est assez jeune. Ainsi, 22 % des adultes français en France ont entre 15 et 29 ans. 47 % des Africains appartiennent à cette même tranche d'âge. Les jeunes sont généralement responsables de la criminalité et de l'instabilité sociale. Plus une population est jeune, plus elle est instable. D'ailleurs, plus une population est socialement agitée, plus elle est agressive. Les jeunes gens étant largement responsables de la violence et de la criminalité, les pays à population jeune sont donc beaucoup plus instables. Si les jeunes sont au chômage et que les taux d'urbanisation augmentent, l'instabilité s'ensuit. L'Afrique est instable parce que sa population est jeune.

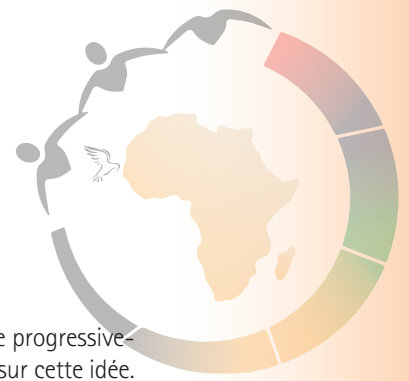
Le cinquième facteur d'instabilité est la violence répétée. Comparée à d'autres régions, l'Afrique est instable ; la seule autre région aussi instable est évidemment le Moyen-Orient. La violence répétée, c'est-à-dire un passé déjà marqué par la violence, est le meilleur indicateur de violences futures. C'est comme dans une famille. Si vous venez d'un foyer brisé, vous aurez plus de mal à préserver la cohésion de votre propre famille. Il en va de même pour les pays. Des pays comme le Mali, la République centrafricaine ou la République Démocratique du Congo sont piégés dans un cycle de violence très difficile à rompre que nous appelons la « dépendance au passé ». Pour en sortir, il faut déployer beaucoup d'efforts et ça coûte très cher. Naturellement, c'est ce qu'essaient souvent de faire les opérations de maintien de la paix.

Le sixième facteur est lié aux zones à risques. Le fait de vivre dans une zone à risques augmente votre probabilité d'être confronté à la violence, parce que les frontières ne sont pas contrôlées et qu'il n'y a pas de police en zones rurales. Ceux qui vivent dans une zone à risques sont susceptibles d'en subir les conséquences parce qu'en Afrique, très peu de conflits sont exclusivement nationaux : il y a toujours un impact transfrontalier.

Enfin, le septième facteur concerne l'augmentation des inégalités et du terrorisme transnational. Par exemple, si l'on utilise le coefficient de Gini pour mesurer les inégalités, l'Afrique en ressort comme très inégale. La croissance ne se traduit pas par une réduction de la pauvreté, et, après la grande crise financière de 2007-2008, nous vivons aujourd'hui dans un environnement mondial à faible croissance. Auparavant, les prévisions s'accordaient sur un taux de croissance d'environ 6 % pour l'Afrique d'ici 2030. Elles sont aujourd'hui revues à la baisse, avec un taux de croissance évalué à 4 %, comme mentionné précédemment. L'Afrique a besoin d'un taux de croissance moyen d'au moins 7 % pour accélérer son développement et créer des emplois. Si nous n'atteignons pas ce taux de croissance, nous irons en fait à reculons.

Ces sept liens de cause à effet indiquent que l'objectif consistant à éradiquer les conflits d'ici 2020 est irréaliste et irréalizable. Nous nous condamnons à l'échec, mais nous sommes surpris quand le reste du monde ne nous prend pas au sérieux. En effet, la violence restera une caractéristique inévitable d'un certain nombre de pays africains pendant encore de longues années et nous devons nous organiser en conséquence. Non pas que les choses se passent mal, mais il faut simplement faire preuve de réalisme quant aux exigences et aux implications de la croissance.

Alors, que peut-on faire ? J'ai avancé l'argument que l'Afrique resterait agitée à cause de sa pauvreté et de la jeunesse de sa population, mais aussi parce qu'elle est dynamique et en pleine croissance. Le développement est disruptif, mais des pays africains clés tels que le Mali et la RDC semblent aujourd'hui plus faibles et plus fragiles que jamais auparavant. Il nous faut reconnaître que le maintien de la paix et les opérations externes ne peuvent pas résoudre les problèmes internationaux. D'un côté, le maintien de la paix assuré par les Nations Unies est onéreux et dépassé. De l'autre côté, l'Afrique ne possède pas les ressources nécessaires à de grandes initiatives multidimensionnelles de maintien de la paix, et la communauté internationale est peu disposée à investir durablement dans la paix en Afrique. Les montants investis sont généralement insignifiants par rapport à la richesse mondiale. Nous devons plutôt mettre en place un système à moindre coût, ainsi que des institutions propices à la gestion continue de la prévention des conflits et de la reconstruction post-conflit. Nous devons vraiment commencer à aider nos voisins. Je conclurai par six recommandations.



D'abord, seule une croissance économique inclusive et rapide alliée à une bonne gouvernance peut réduire progressivement et à long terme les facteurs de violence que j'ai énumérés. L'emploi dans le secteur formel est centré sur cette idée. Nous devons et allons étudier l'impact potentiel de la quatrième révolution industrielle sur l'Afrique, car c'est l'un des enjeux auxquels nous sommes confrontés quand on se demande comment créer des emplois dans le secteur formel pour les centaines de millions de jeunes Africains.

Nous avons récemment publié des prévisions modélisées sur le futur impact de l'aide au développement jusqu'en 2030 : il apparaît clairement que les pays à revenu intermédiaire progressent et profitent de l'investissement étranger direct. Dans un avenir proche, les pays africains pauvres, ceux à faible revenu, resteront en revanche dépendants de l'aide au développement. Elle va se démoder, mais les pays pauvres d'Afrique continueront à en dépendre pendant des décennies.

La deuxième recommandation doit résider au cœur de nos efforts : développer une capacité nationale propice à la bonne gouvernance, à l'État de droit, au contrôle des frontières et à la gestion démographique. Les pays doivent mettre en place des systèmes d'identité nationale, un contrôle efficace aux frontières et des systèmes de justice pénale opérationnels ; les Africains exigent aussi la démocratie. Il est très difficile de faire toutes ces choses à la fois. Nous devons donc améliorer la qualité de la gouvernance. La marginalisation, l'absence de représentation et le manque de responsabilisation résident au cœur de l'instabilité en Afrique. Les organisations régionales, l'UA et les gouvernements voisins doivent réellement prendre la gouvernance au sérieux, et ce n'est pas le cas.

Troisièmement, nous devons passer d'une démocratie de procédure à une démocratie réelle.

On ne devrait pas s'étonner que les violences s'étendent en RDC, qu'il y en a au Zimbabwe parce qu'on a ignoré le Zimbabwe. Ce qui est arrivé au Burundi arrivera en Ouganda, et ainsi de suite. Dans tous ces pays, une petite élite a formé un gouvernement, mais cela n'a aucune substance et nous nous leurrions en faisant comme s'il s'agissait de gouvernements responsables et soucieux de leur population. Ce n'est pas le cas.

La quatrième recommandation consiste à se concentrer sur les réformes du secteur de la sécurité. Des travaux menés par l'ISS et récemment par le PNUD indiquent une chose que l'on sait déjà depuis longtemps : l'action gouvernementale, par exemple le meurtre ou l'arrestation de membres de la famille ou d'amis, mène souvent au point de bascule qui déclenche la décision finale, surtout parmi les jeunes, de rejoindre des groupes extrémistes. Nos efforts, pour éradiquer l'extrémisme politique violent en Afrique, doivent s'appuyer sur la réforme du secteur de la sécurité. Nos forces armées, notre police, notre gendarmerie et nos systèmes de renseignement ne sont généralement pas analysés. Il y a très peu de contrôle parlementaire et aucune transparence. Cela génère de nombreux problèmes qui se traduisent par un soutien au terrorisme. De plus, l'Afrique semble avoir adopté l'approche américaine de la « guerre contre le terrorisme » : miser sur les forces militaires pour réagir à une menace. La lutte contre le terrorisme exige d'abord des renseignements et une approche judiciaire d'État de droit. Plutôt que de réagir au terrorisme par une action militaire, nous avons d'après moi tout intérêt à miser sur le renseignement et sur une réponse policière dès que c'est possible, bien que ça ne le soit pas toujours.

La cinquième recommandation concerne les liens entre le crime organisé transnational et le terrorisme, parce que ceux-ci s'intensifient. D'un côté, nous avons assisté à la fin de la guerre conventionnelle entre États, mais de l'autre, le monde entier est désormais devenu un champ de bataille. Les paradis fiscaux, la corruption des gouvernements africains et les vols commis par les élites en place alimentent la radicalisation. L'Afrique et l'Europe doivent travailler ensemble pour éradiquer les paradis fiscaux, l'évasion fiscale et le blanchiment d'argent. Presque tous les paradis fiscaux se trouvent dans des pays riches, et non en Afrique où les taux d'imposition réels des multinationales sont particulièrement bas. Quelques progrès ont été effectués, mais il y a encore beaucoup de chemin à parcourir.

La sixième recommandation vise juste à insister sur le fait que l'augmentation des inégalités et de la concurrence pour les ressources sont des menaces pour nous tous. Nous devons intensifier nos efforts en vue d'un monde mieux réglementé, ce qui implique une réforme du Conseil de sécurité des Nations Unies. L'Afrique doit arrêter de se cacher derrière le consensus et apprendre à réfléchir autrement. Nous devons donc prôner une vraie réforme du Conseil de sécurité des Nations Unies, qui représente le point culminant de la gouvernance mondiale en termes de sécurité. Et contrairement à la plupart des gens, je pense que cette réforme est possible, mais il faudrait que des pays comme la France renoncent à leur droit de veto et à leur siège permanent, aussi étrange et impossible que cela paraisse. Nous avons besoin de beaucoup plus de coopération internationale et régionale. Le maintien de la paix en Afrique a besoin des Nations Unies et tout doit être mis en œuvre pour que les Nations Unies contribue aux opérations africaines de maintien de la paix. C'est la seule solution pour financer le maintien de la paix en Afrique. Les Africains ne peuvent pas financer le maintien de la paix en Afrique avec les seules contributions africaines.



Conférence 3

Protection des entreprises :
quels partenariats public/privé ?



LE PRÉSIDENT

Aimé SENE

*Fondateur et président de la Fédération des entreprises de franchise
au Sénégal*

INTERVENANT

Jean-Michel LAVOIZARD

Directeur général - ARIS Intelligence



L'insécurité ne concerne pas seulement les États. Les enjeux de sûreté dans les zones dites « hostiles » sont devenus des préoccupations majeures pour les entreprises opérant en Afrique. En effet, l'Afrique constitue, avec le Moyen-Orient, l'une des régions les plus exposées aux risques sécuritaires. Les entreprises doivent faire face à plusieurs types de menaces, qu'elles soient terroristes, politico-sociales ou encore économiques. De fait, l'entreprise est devenue plus ou moins vulnérable selon la nature de son activité économique stratégique, ou non et de sa nationalité. En effet, l'activité spécifique d'une entreprise peut générer ses propres risques. Cependant en dépit de ce sentiment de vulnérabilité, le dynamisme de nombreux secteurs de l'économie africaine incite les entreprises à vouloir malgré tout poursuivre et développer leurs activités sur le continent.

Quels sont les besoins des entreprises et quelle est la situation actuelle en Afrique sur laquelle on peut agir de manière à ce que les besoins en sécurité des entreprises mais aussi leur participation en tant qu'acteur de la sécurité s'améliore ?

La sécurité est globalement devenue fondamentale voire primordiale. La sécurité est un état où les dangers et les conditions pouvant provoquer des dommages physiques, physiologiques ou matériels, sont contenus de manière à préserver la santé et le bien-être des individus et de la communauté. C'est une ressource indispensable de la vie quotidienne qui permet à l'individu et à la communauté de réaliser ses aspirations. La sécurité occupe notamment une place importante chez l'individu ont démontré les experts. Elle vient juste après les besoins primaires. L'atteinte d'un niveau de sécurité optimale nécessite que les individus, communautés, gouvernements et autres intervenants créent et maintiennent les conditions suivantes: le climat de cohésion et de paix sociale ainsi que l'équité protégeant les droits et libertés tant au niveau familial que national et international.

La nécessité d'un climat de confiance

Une entreprise, quelque-soit son secteur d'activité, a besoin d'une manière générale d'un environnement favorable, d'un climat d'affaires favorable à la libre entreprise. Ce climat d'affaires favorable est basé sur la confiance, qui permet justement aux opérateurs et aux investisseurs au sein du continent africain et dans le reste du monde de faire des affaires de manière libre et responsable. Il s'agit très concrètement, pour les entreprises, de pouvoir identifier les opportunités, de les choisir et de les décider. Qui dit opportunité dit risques. Donc une entreprise a besoin de maîtriser les risques qui sont associés : risque de non performance, de non-atteinte des objectifs, risque d'atteinte à l'image et à la réputation, risques de fraudes et de toute sorte de malversations, internes, externes, risque de non-conformité. L'insécurité suite à des instabilités, des formes de criminalité, sont un problème, mais les formes d'insécurité qui nuisent avant tout aux entreprises sont de nature juridique, judiciaire et transactionnelle. L'insuffisance de sécurité juridique est un facteur encore préjudiciable pour le continent africain.

Une entreprise a besoin d'un environnement où on peut librement décider, choisir, en connaissance de cause des risques qui sont associés. Depuis quelques années, on observe un changement de paradigme, où les marchés de la demande en Afrique sont devenus des marchés de l'offre. L'entrepreneur, le décideur d'une entreprise quelle qu'elle soit, économique, industrielle, financière, activités de services, est amené à prendre de plus en plus vite, mondialisation oblige, des décisions qui portent sur des enjeux de plus en plus importants sans droit à l'erreur. Il s'agit d'une guerre économique dans laquelle finalement, l'information est devenue un enjeu stratégique. L'espace africain dans son ensemble a un défi majeur à relever : celui d'une pleine entrée dans la société de l'information. L'information est devenue une matière première à très haute valeur ajoutée. Elle est même nécessaire à la survie économique : la création économique et financière se fait, désormais à l'échelle mondiale, par la domination de l'information.

Institutions et entreprises, chacune à sa place

On note dans le secteur privé que la tendance à la mauvaise gouvernance, à la corruption, affecte le climat de confiance nécessaire aux entreprises. Donc à rebours d'une société de confiance, vu du secteur privé subsiste une société de défiance particulièrement préjudiciable. Dans la réalité la libre concurrence est un mythe. Nombre d'appels d'offres sont truqués. On est passé d'une période de marchés de gré à gré à une période d'appels d'offre pour progresser dans les classements internationaux. Mais en fait il y a trop de préférences qui sont accordées. C'est paradoxalement la règle et pas l'exception.

Les situations de non-transparence sont préjudiciables pour les marchés africains et dissuadent les investisseurs. On observe trop souvent une défaillance de la puissance publique. Même si le phénomène de la corruption a été largement abordé, il y a beaucoup de non-dits. On constate un interventionnisme débridé, des interférences de la puissance publique dans le secteur privé. Or les entreprises du secteur privé ne sont pas en mesure de faire face à ce phénomène. Et la puissance publique et l'État ne sont pas plus capables de comprendre, de connaître et de mener la guerre économique qui se déroule sur les marchés. Le secteur privé n'attend qu'une chose : c'est que le secteur public, la puissance publique assure son rôle de créer des conditions favorables à l'activité économique. La sécurité n'est pas l'origine et la finalité. Elle n'est qu'une condition pour que le secteur privé, créateur de richesse, fonctionne. Il existe déjà bon nombre de lois et règlements définissant le rôle de chacun. Il faut appliquer ces lois et règlements. Il faut de la régulation. Il ne s'agit pas de laisser le marché s'autogérer mais chacun doit mieux garder sa place. Evidemment, il y a des acteurs du secteur privé qui posent des problèmes. Il est nécessaire de savoir établir les torts et les responsabilités de chacun. Il faut cependant garder à l'esprit qu'enfin de compte la réduction de la pauvreté et des inégalités en Afrique sera financée par les créateurs de richesse que sont les entreprises.



Atelier 7

Migrations et défis sécuritaires : quelles réponses intégrées ?



LA PRÉSIDENTE

Professeure Ndioro NDIAYE
Ministre conseiller, Présidente d'AMLD

LES INTERVENANTS

Ottilia Anna MAUNGANIDZE
Head of Special Projects - Institute for Security Studies

Christoph LUEDI
Chef de la délégation régionale - CICR, Dakar

Mohamed AMARTI
*Professeur de droit et Président de la Commission Régionale
des Droits de l'Homme d'Oujda, CNDH - Maroc*

Abdel Kader AGNE
Ambassadeur de la République du Sénégal au Niger



Les migrations africaines présentent un enjeu sécuritaire fort à l'échelle mondiale mais également, et surtout, continentale. En outre, les questions migratoires ne peuvent se résumer seulement aux enjeux des pays d'accueil. Il est primordial de considérer la totalité du parcours du migrant, de son lieu de départ à celui d'arrivée en passant par ceux de transit.

Si, bien souvent, les migrations sont motivées par l'attraction économique de pôles en croissance, il apparaît que les motifs sécuritaires prennent une ampleur accrue. En effet, les catastrophes naturelles, la raréfaction des ressources liées aux mutations climatiques mais aussi les guerres et violences armées, les violations massives des droits de l'homme ainsi que, ces dernières années, le terrorisme, sont autant de facteurs de migrations.

Les récents développements sont inquiétants, on compte en effet une hausse de mineurs parmi les migrants et la multiplication de réseaux et filières de trafics illicites d'êtres humains et de prostitutions. Cependant, le traitement presque exclusivement sécuritaire de la question migratoire en Afrique n'a jusqu'ici donné que peu de résultats. Au contraire, faute d'un traitement adéquat de ces enjeux, les réseaux de passeurs, les traites de migrants et trafics d'êtres humains se multiplient à mesure que les voies légales se ferment.

Des phénomènes migratoires croissants de plus en plus complexes

Si en 2016, la part de migrants d'origine africaine arrivant en Europe a augmenté et représente 93% de la totalité des migrants vers les pays du Nord, il n'en demeure pas moins que plus de 70% des migrations africaines sont intra-régionales. Les dynamiques migratoires en Afrique sont anciennes et structurelles. Les flux migratoires Sud-Sud restent de loin les plus importants et les moins étudiés. Fin 2016, on compte 65,5 millions de personnes déracinées (soit des réfugiés, des déplacés internes) à travers le monde dont 80% se situent en Afrique.

Pour appréhender le phénomène migratoire, il est primordial d'analyser les causes de départ. De nombreux migrants sont poussés au départ par les violences des conflits armés, la pauvreté, la mauvaise gouvernance, l'impossibilité d'accès aux ressources que ce soit pour des raisons politiques, économiques ou climatiques. Les difficiles et multiples désignations de ces populations illustrent bien la complexité du phénomène et de son appréhension. Ainsi un migrant peut être un réfugié, un migrant régulier, un migrant irrégulier, un déplacé interne, un apatride, un réfugié climatique... On compte de plus en plus de femmes et de jeunes dans les flux de migrants.

L'appréhension du phénomène migratoire reste assez variable et plutôt vue positivement en Afrique, bien que les causes négatives des départs des populations ternissent cette appréhension, tandis que la plupart des pays du Nord à travers un prisme sécuritaire ont une vision assez négative du phénomène.

Le migrant n'est pas seulement une source de danger mais aussi une cible

Ces dix dernières années, le migrant a pris une dimension géopolitique et notamment sécuritaire. Ainsi certaines opérations militaires telles Atalante ou Barkhane sont le cadre de formations des forces sécuritaires nationales sur l'appréhension du phénomène migratoire. La tension entre les migrations et la sécurité ne cesse de prendre de l'ampleur avec une implication importante des forces de sécurité et l'adoption de lois. En effet, plusieurs dispositions sont prises par de nombreux pays pour empêcher les migrants clandestins d'arriver sur leurs territoires. Mais la sécurisation des frontières, la criminalisation des migrants et autres dispositifs n'empêchent pas la migration.

La question sécuritaire doit être prise en compte au sens large du terme pas uniquement du point de vue des États et en y incluant la sécurité des individus. Perçus comme une source de danger, notamment dans l'approche occidentale, on tend à oublier que le migrant est d'abord une cible de violence qu'il faut protéger. Paradoxalement, les migrants, victimes qui fuient une crise, deviennent eux-mêmes l'origine d'une autre crise. Cela est également dû au fait que les candidats à l'immigration adoptent des moyens illégaux pour arriver à leur destination finale.

La nécessité de réponses à toutes les échelles

Les réponses peuvent être nationales, ainsi le Niger met en place une réponse nationale intersectorielle et multidisciplinaire contre les trafics et contre les passeurs. Il est nécessaire de compléter ces réponses nationales par des réponses régionales afin d'appréhender la totalité du phénomène (CEDEAO, SADC, UEOMA...). Les régions du monde doivent se parler et se coordonner pour l'intérêt de tous. Ainsi, l'Union Africaine a explicitement fait référence à la libre circulation des personnes comme moteur d'intégration régionale lors du traité d'Abuja signé en 1991. Celle-ci est inégalement respectée dans les différentes organisations régionales. En effet, le principe de la libre circulation est souvent entravé par les pays au gré des tensions inter-étatiques. Enfin, dans la déclaration commune de La Valette, en 2015, les États européens et africains se sont engagés à respecter les droits de l'homme, améliorer les cadres de la migration légale, lutter contre les divers trafics liés aux migrations, mais aussi s'attaquer aux causes structurelles des migrations dans leurs politiques de coopération au développement. Cependant, des points de divergence significatifs restent à surmonter entre pays du nord et pays du sud.

Faire le choix de réponses politiques plus que sécuritaires

La déclaration commune de La Valette souligne l'importance d'agir en amont des migrations en traitant les causes structurelles. Depuis 2013, le Maroc, par exemple, est essentiellement marqué, concernant les flux migratoires, par une approche essentiellement fondée sur les Droits humains. Le pays essaie d'apporter une réponse globale, humaniste et respectueuse des droits fondamentaux des migrants. En 2014, le gouvernement a adopté la Stratégie nationale d'immigration et d'asile. Elle se décline en 11 programmes qui portent sur : l'éducation et la culture, la jeunesse et les sports, la santé, l'habitat, l'assistance sociale et humanitaire, la solidarité et le développement social, l'accès à la formation professionnelle et à la facilitation de l'accès à l'emploi. Elle porte également sur la gestion des flux migratoires et la lutte contre la traite des êtres humains ainsi que les réseaux de trafic, le renforcement de la coopération et des partenariats au niveau international, la modernisation du système juridique et l'adoption d'une politique de communication dans le domaine de la migration et l'asile.

Enfin, il faut reconnaître le rôle important des acteurs associatifs, soutiens essentiels de l'intervention publique, qui reste pour l'instant limités, tout en prenant garde au risque qu'ils se substituent à l'État.



Atelier 8

Sécurité, crises humanitaires et développement



LA PRÉSIDENTE

Marie-Angélique SAVANE
*Consultante internationale, Première Présidente
MAEP/NEPAD/UA*

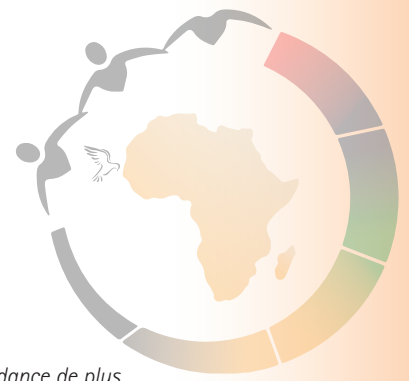
LES INTERVENANTS

Ryuichi KATO
Africa General Director - Japan International Cooperation Agency

Jean-Marc CHÂTAIGNER
*Ambassadeur, Envoyé spécial pour le Sahel -
Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères - France*

Patrick YOUSSEF
Directeur régional adjoint pour l'Afrique - CICR

Atteib DOUTOUM
*Secrétaire général du Centre Tchadien des études stratégiques
et d'analyse - Tchad*



Conflits armés et violences massives, migrations clandestines, épidémies, famines, catastrophes naturelles ont une tendance de plus en plus forte à aggraver les crises humanitaires en Afrique. Elles nécessitent une aide internationale pluridimensionnelle. Les enjeux des crises humanitaires s'inscrivent dans ceux de la sécurité, et les réponses sont déterminées par une mobilisation rapide de moyens pour le court terme et une aide au développement adaptée pour le long terme. Si le lien vertueux entre sécurité et aide au développement fait très largement consensus, l'articulation concrète incluant la dimension humanitaire ne produit pas à ce stade les effets souhaitables.

Des débats sont en cours à l'OCDE, à l'UE mais aussi dans les agences de développement pour une meilleure prise en compte de la sécurité dans les politiques d'aide au développement. Ces nouvelles approches cherchent à mieux articuler dans un même continuum : la prévention, l'action à court terme concentrée sur les crises humanitaires, celle de la reconstruction post-crise ainsi que celles sur le long terme du développement portant davantage sur les causes structurelles des crises. Ce continuum qui permet de rompre avec la juxtaposition de multiples stratégies sécuritaires circonstancielles, et de mieux traiter les causes premières des crises humanitaires doit s'inscrire dans une dynamique d'appropriation de son développement par l'Afrique.

Les problèmes de sécurité ont pris désormais une importance croissante. Il est donc primordial de trouver un équilibre entre les budgets alloués pour le maintien de la sécurité et ceux destinés aux programmes axés sur le développement. L'aspect sécuritaire militaire ne doit pas fonctionner au détriment du développement. Il est donc nécessaire d'assurer la bonne articulation entre les mesures de sécurité et les actions de développement.

Dépolitiser l'aide humanitaire

Si les crises agitant l'Afrique sont de natures diverses et variées, les fragilités qu'elles entraînent appellent bien souvent une réponse humanitaire. Il est, bien sûr, nécessaire de construire des réponses à long terme qui doivent inclure l'ensemble des populations et comporter différents volets politiques, sécuritaires, sociaux et économiques. Cependant, il est primordial, dans le même temps, de préserver un dialogue strictement humanitaire, de le dépolitiser afin que les différentes entités humanitaires puissent agir comme intermédiaires neutres. C'est aussi à ces conditions que l'aide humanitaire sera, d'une part, plus efficace et, pourra, d'autre part, circonscrire son action laissant ainsi la place à des actions de développement, réponses nécessaires pour une évolution positive sur le long terme. Cette dépolitisation de l'aide humanitaire est indispensable, sa neutralité est « un bien public » à préserver, démonstration de nos valeurs de respect de tout être humain.

Le développement comme voie de sortie des dépendances extérieures

Plus d'un demi-siècle après leur accession à l'indépendance, les pays, notamment ceux de la sous-région de l'Afrique de l'Ouest, continuent de dépendre d'une aide humanitaire internationale trop asymétrique et éloignée du concept de partenariat. Les aides humanitaires sont la conséquence des faillites des États. Beaucoup de pays estiment qu'elles ne favorisent ni le développement, ni la réduction de la pauvreté et veulent mettre un terme à cette dernière forme de « perfusion ».

Il devient urgent de sevrer les pays du cercle vicieux de l'humanitaire prolongé qui crée un syndrome de dépendance et retarde le développement, tout en ouvrant la voie, sous diverses formes, aux crises sécuritaires dont une des résultantes est le déplacement des populations. En effet, il est nécessaire de passer de l'urgence à la réhabilitation et au développement durable, faute de quoi, se posera toujours la problématique des causes

structurelles des conflits dont nous continuerons seulement à traiter les symptômes et non les causes. Il est impérieux pour les systèmes politiques des pays de la sous-région de mettre en place les conditions propices à l'existence d'États modernes capables de s'assumer et de se développer.

La bonne gouvernance et la coordination des différents acteurs

L'Afrique est le continent qui enregistre le plus grand nombre de conflits armés et plus d'un tiers des 55 États qui la composent est concerné. La plupart de ces conflits sont liés à des causes internes politiques, sociales et économiques et externes, mais aussi environnementales. Il est indispensable de bien comprendre où se trouve l'intérêt des divers acteurs pour anticiper les obstacles potentiels, élaborer des stratégies propres à garantir la pérennité des activités de développement et veiller à ce que les avantages de celles-ci profitent au plus grand nombre des pays et bénéficiaires.

Le développement des ressources humaines est un concept clé pour la paix et la stabilité. Le renforcement des États est important pour prévenir les conflits. Les États doivent être davantage résilients face aux chocs économiques, politiques, climatiques. En effet, il est essentiel de réduire les disparités et d'améliorer la confiance de la population envers l'administration publique, à travers l'établissement des services sociaux de base, entre autres.

Il faut donc renforcer la légitimité des États par une meilleure gouvernance, qui signifie le développement des capacités des services publics, afin que l'État soit considéré comme un acteur légitime au sein des sociétés. En effet, « la mauvaise gouvernance est une arme de destruction massive ». En effet, construire la paix se fait aussi pendant les conflits, à savoir la promotion du respect des droits de l'homme ainsi qu'à la protection des civils dans les structures médicales humanitaires.

Légitimer et renforcer les États sont des conditions de la prévention des crises mais aussi à leur bonne gestion. Le caractère pluridimensionnel des crises et la multiplicité des acteurs qui sont parties prenantes les complexifient. Dans ce contexte, les réalités montrent bien que les acteurs concernés (militaires, développeurs, humanitaires et diplomates) doivent mieux travailler ensemble et dialoguer pour construire des solutions et des partenariats pertinents et solides.



Atelier 9

Défis économiques et sécuritaires liés aux transitions énergétiques



LA PRÉSIDENTE

Nana Oumou TOURÉ-SY

*Coordinatrice du bureau régional du PNUD
pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre*

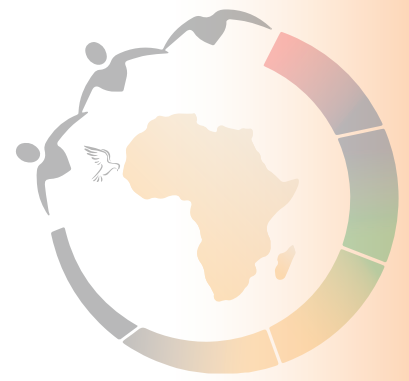
LES INTERVENANTS

Bastien ALEX

*Chercheur, Responsable du programme Climat, Energie et sécurité -
IRIS*

Manh LARGEMAIN

*Chargé de mission environnement et climat -
DGRIS, Ministère des Armées - France*



Le changement climatique est un enjeu majeur du XXI^{ème} siècle. L'Afrique, qui n'est pas épargnée, est parmi les plus vulnérables aux conséquences de ce phénomène. C'est pourquoi, lors de la COP21, de nombreux États ont reconnu la nécessité d'une transition énergétique avec l'aide de financements internationaux centralisés dans le Fonds vert pour le climat. Ces financements, pourtant cruciaux, sont fragilisés par le retrait des États-Unis de l'Accord de Paris. Or, le coût d'adaptation au changement climatique en Afrique pourrait représenter entre 5 et 10% du PIB du continent.

Coûteuse, la transition énergétique est toutefois capitale pour la survie économique et la sécurité de l'Afrique. Il est impératif de questionner les modèles de développement liés aux énergies fossiles, dans une perspective économique, environnementale et sécuritaire. En effet, ces ressources sont à l'origine de conflits et tensions géopolitiques et ne permettent pas de lutter efficacement contre les inégalités de développement. Ces modèles ne sont pas durables et contribuent à l'accélération du changement climatique.

La dégradation de l'environnement et la raréfaction des ressources exacerbent les menaces et augmentent les migrations, renforçant les pressions des populations sur des espaces toujours plus restreints. Elles mettent en péril la résilience des États et leurs capacités de gestion des conséquences nombreuses et variées liées au changement climatique. C'est dans l'interaction de celui-ci avec les facteurs socio-économiques et politiques que se trouve le risque sécuritaire.

Des impacts sécuritaires liés au changement climatique

A l'horizon de 2050-2100, plusieurs scénarios indiquent que la région du Sahel connaîtra une augmentation des températures comprises entre 2 et 6 degrés. Quant aux précipitations, les spécialistes s'accordent sur les risques d'une augmentation des variabilités inter-annuelles et inter-décennales. Ces paramètres vont conduire à des incertitudes croissantes pour évaluer les périodes de sécheresse ou la fréquence et la répartition des pluies. Par ailleurs, l'élévation du niveau de la mer, l'érosion des côtes et les phénomènes d'inondation de plus en plus fréquemment observés vont eux aussi avoir des conséquences sur l'économie, le tourisme et la sécurité de certains pays d'Afrique.

La modification du climat risque donc de créer ou d'exacerber des problématiques sécuritaires. On peut citer en exemple le risque de tension entre éleveurs et agriculteurs. En effet, la baisse du niveau des cours d'eau, liée à une diminution de la pluviométrie risque de découvrir des berges qui seront alors aptes à la culture et pourront être investies par des agriculteurs. Ces aires qui sont des lieux de passage pour les éleveurs nomades risquent de ne plus être fréquentables, et des heurts peuvent en découler.

D'autre part, le changement de pluviométrie dans certaines zones peut avoir des conséquences sur la végétation qui risque de ne plus être suffisante pour nourrir le bétail. La migration des éleveurs vers d'autres régions déjà occupées par les agriculteurs peut poser problème.

Des systèmes d'alerte précoce, appuyés par l'UE, ont déjà été mis en place et sont censés prévenir les crises alimentaires liées à l'évolution des paramètres environnementaux et climatiques. Néanmoins, si ces programmes produisent des données relativement fiables, c'est la transmission aux bénéficiaires qui pose problème. Il faut donc travailler sur ce point et proposer des solutions une fois que le risque est évalué.

Des réponses appropriées aux risques, afin de ne pas négliger les enjeux sécuritaires

L'évolution des conditions climatiques aura aussi un impact direct sur la capacité des États à assurer des opérations de sécurité et de maintien de la paix. L'équilibre des missions face aux catastrophes naturelles (cyclones, tempêtes, inondations, sécheresse...) est remise en question. Les troupes armées et leur matériel, risquent d'être de plus en plus confrontés à des milieux hostiles (températures, humidité, maladies...) lors des missions sur le terrain. Enfin, les infrastructures aussi seront d'avantage vulnérables face à la montée des eaux, aux désertifications ou à l'érosion des côtes.

Pour répondre à ces défis, plusieurs pistes de solution existent. Ainsi, le recours à l'éco-conception peut permettre à la fois de limiter l'impact environnemental des infrastructures et du matériel militaire tout en préservant les performances opérationnelles. La réduction de la consommation d'énergie est également un enjeu majeur pour les armées. Pour les bâtiments par exemple, l'une des pistes est de renforcer l'isolation pour dépenser moins d'énergie. A cela doivent être couplés des efforts en termes de performances énergétiques grâce à des systèmes intelligents.

Il faut enfin noter que le potentiel énergétique de l'Afrique est considérable. L'agence internationale de l'énergie a estimé que d'ici 2400, près de la moitié de l'énergie sur le continent sera électrique. Pour que cette transition soit réussie il est important de veiller à l'interconnexion des réseaux ainsi que l'approvisionnement de l'énergie.



SYNTHÈSE DES TRAVAUX



S.E.M. Sidiki KABA
Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'étranger

Je voudrais vous remercier tous pour votre présence, pour le travail remarquable qui a été fait.

Je voudrais tout simplement vous dire que c'est une idée lumineuse que le Président Macky SALL a eu, lors du Sommet de l'Élysée que d'organiser le Forum de Dakar. Madame PARLY a parlé d'un aréopage iconoclaste de personnalités qui devaient se retrouver. C'était cela la belle trouvaille : des Chefs d'État et de Gouvernement, des Chefs d'entreprises, des universitaires, des journalistes, des militants des Droits de l'Homme et de la société civile, tous ensemble, pour essayer de trouver une solution à un fléau devenu mondial, et une réponse mondiale était celle qu'il fallait. La richesse des interventions et des discussions au cours de ces conférences et ateliers a démontré l'immense intérêt de se retrouver chaque année ensemble à Dakar.

Je voudrais remercier tous ceux qui ont été conviés à cette édition, qui est la continuité des autres éditions qui ont connu un succès, regroupant des hommes et des femmes qui se sont beaucoup engagés. Je pense au Ministre Mankeur NDIAYE, je pense également à Paul NDIAYE et à Olivier DARRASON ; mais aussi à toute et tous qui ont fait en sorte, avec méthode et organisation, que toutes ces éditions aient été réussies. Cette 4ème édition consacre une montée en puissance de cet événement.

Les défis ont été identifiés : ce sont les risques sécuritaires, humanitaires, écologiques, migratoires. Ce sont tous ces fléaux qui ont été identifiés. Face à eux, il faut trouver l'ensemble des solutions, que ce soit sur le terreau social mais aussi économique afin de combattre ces manifestations du terrorisme, notamment la piraterie dans le Golfe de Guinée, mais aussi la fuite de jeunes qui fuient nos pays avec pour seul horizon le sable chaud du désert comme cimetière, ou encore ceux qui périssent en Méditerranée, devenu cimetière marin. Au cœur de nos sociétés, la jeunesse est en effet une priorité qui nous interpelle et qui doit être prise en compte à la hauteur de son importance.



C'est pourquoi le Président de la République S.E.M Macky SALL a eu à dire qu'il faudrait des solutions durables, des réformes économiques, des transformations politiques et sociales qui permettent des progrès certains ouvrant la voie à la jeunesse, aux groupes vulnérables afin de les convaincre que l'horizon et leur avenir n'est pas ailleurs. D'autre part, les progrès fulgurants de la technologie numérique sont une chance pour l'Afrique, mais ils sont aussi un énorme potentiel de dangers. La cybersécurité est un nouvel enjeu majeur et notamment dans la lutte contre les mouvements terroristes qui ont su utiliser de manière redoutable ces nouveaux outils.

Mais vous avez également rappelé qu'il faudrait faire en sorte que ces questions sécuritaires soient des questions partagées par tous : une culture de sécurité, une appropriation de ces questions à travers, vous l'avez dit, une coopération dans le triptyque Nations Unies - Union africaine - Union européenne est nécessaire. En effet, aux Nations Unies de nouvelles initiatives pour la Paix sont déjà lancées par le nouveau Secrétaire Général. A l'Union africaine, sous l'égide du Président KAGAME des réformes nécessaires sont en cours. L'Union européenne qui se réunit avec l'Afrique à Abi-djan dans quelques semaines s'est quant à elle engagée à rendre plus performants ses instruments dédiés à la Paix en Afrique et à donner un nouvel élan à son partenariat stratégique avec le Continent.

Avec les accords de coopération régionaux, il faut développer les échanges d'informations et de renseignement. Tout ce qui, en quelque sorte, nous permet de nous mobiliser et d'avoir la maîtrise pour nous attaquer à cette hydre à mille têtes dont il faut tordre le cou. Il y a une réelle nécessité, vous l'aurez compris, à travailler ensemble, coopérer de manière plus systématique, faire converger les objectifs politiques et stratégiques pour apporter des réponses plus efficaces à ces défis multidimensionnels, à des ennemis qui sont des acteurs non étatiques qui ne respectent rien et qui n'hésitent devant aucune horreur, qui ciblent de manière tragique les populations, les femmes et les enfants. Durant ces deux jours nous avons mieux compris que nos défis sécuritaires sont plus complexes qu'il n'y paraît.

Vous avez déjà tout dit, mais je voudrais terminer mes propos par un conte amérindien qui a été raconté par un penseur français, un agriculteur, Pierre Rabhi : c'est la légende du colibri.

Un jour, dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés et atterrés observaient impuissants le désastre. Seul le petit colibri s'active, allant chercher quelques gouttes d'eau dans son bec pour les jeter sur les flammes. Au bout d'un moment, le tatou, agacé par ces agissements dérisoires lui dit : « colibri, tu crois que c'est avec quelques gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ? ». Il répond : « je le sais, mais j'ai fait ma part ». La légende raconte que chaque animal s'est senti concerné, et que chacun à sa manière fit sa part. C'est ainsi que la forêt fut sauvée.

Si nous sommes tous ensemble, main dans la main, en conjuguant nos efforts, cette terre, qui est le village planétaire de Georges Balandier, pourra être sauvée, car nous aurons compris notre responsabilité.



DISCOURS DE CLÔTURE



Mahammed Boun Abdallah DIONNE
Premier Ministre du Sénégal

Nous voici arrivés au terme de la quatrième édition du Forum International de Dakar sur la paix et la sécurité en Afrique. Au nom de Son Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République, je félicite le Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur ainsi que toutes les personnes et institutions qui de près ou de loin, ont contribué à la préparation et à la bonne organisation de ce Forum.

Je voudrais saluer la mobilisation constante de tous les acteurs et partenaires autour de ce rendez-vous annuel de Dakar de grande portée intellectuelle et géostratégique, désormais ancré dans l'agenda international.

À cet égard, je réitère la gratitude du Président de la République aux hautes autorités étrangères qui ont rehaussé l'événement de leur présence, en particulier, le Président de la République du Mali et le Président de la République du Rwanda, le Premier Ministre de la République du Tchad, le Président de la Commission de l'Union Africaine, la Ministre des Armées de la France ainsi que le Représentant du gouvernement japonais. Le Panel d'ouverture auquel ils ont pris part aura été un grand moment d'échanges sur des questions stratégiques.

En outre, permettez-moi de remercier le Ministre Sidiki KABA, pour la synthèse des travaux qu'il vient de nous présenter, qui fera assurément office de viatique.

Deux jours durant, les présentations, réflexions et échanges de vues entre dirigeants, représentants des gouvernements, des organisations intergouvernementales, du secteur privé et de la société civile, Forces de défense et de sécurité, universitaires et experts aux profils multidisciplinaires auront démontré, si besoin en était, l'appropriation commune de la problématique sécuritaire en Afrique et confirmé cette volonté partagée de bâtir l'avenir du continent africain sur la paix et la sécurité.

En effet, face aux défis tels que le chômage des jeunes, le déficit infrastructurel ou encore les effets des changements climatiques et en vue d'atteindre les Objectifs du développement durable, les États d'Afrique se sont attelés à réorienter leurs modèles de développement, de manière approfondie et objective, à l'image de notre pays avec le Plan Sénégal Emergent (PSE), afin de rendre nos économies plus productives, inclusives et durables.

Mais le fléau du terrorisme et de l'extrémisme religieux sont venus placer la question de la paix et de la sécurité au rang de priorité sans laquelle aucune perspective heureuse ne peut être envisagée.



À ce titre, deux idées fortes sont à retenir : d'une part, la réponse militaire est nécessaire mais ne saurait à elle seule suffire et, d'autre part, la mutualisation des moyens et des efforts s'avère être une nécessité.

C'est là le sens de la thématique générale de ce 4^{ème} Forum qui face aux défis sécuritaires, met l'accent sur la nécessité d'approches intégrées visant à combiner au mieux les solutions proposées, dans une approche nationale et régionale mais aussi internationale, avec les acteurs et partenaires que sont l'Union Africaine, les Nations Unies et l'Union Européenne.

Mesdames et Messieurs,

L'acte constitutif de l'UNESCO stipule dans son préambule, - je cite- «les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix»- fin de citation.

C'est dans cette conviction forte que nous appelons au renforcement de la culture de la paix, du dialogue interreligieux, de la tolérance et du respect mutuel dans un monde qui ne doit laisser aucune place aux menaces, rejets et stéréotypes, comme l'a du reste souligné hier Monsieur le Président de la République, Son Excellence Macky SALL.

En offrant une plateforme de discussions informelles, ouvertes et libres, le Forum de Dakar participe de cet effort collectif de mobilisation de toutes les énergies pour le triomphe de la paix et de la sécurité en Afrique, condition sine qua non à son développement et au bien-être de nos populations.

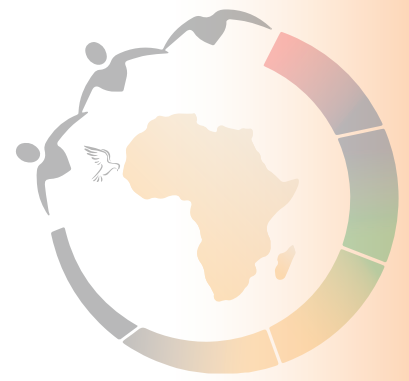
Cultivons l'esprit de solidarité et œuvrons ensemble pour la consolidation d'un écosystème apte à favoriser la paix et le développement inclusif ne « laissant personne derrière ou de côté » (No one left behind).

Pour conclure, je voudrais vous remercier de votre active participation, exprimer de nouveau la gratitude du Sénégal à tous les partenaires qui ont soutenu l'organisation de ce Forum et souhaiter un bon retour à nombreux d'entre vous qui ont effectué le déplacement pour témoigner de l'intérêt qu'ils portent aux questions de paix et de sécurité sur le continent.

Je me réjouis d'avance de vous retrouver ici l'année prochaine, au Forum de 2018, et, sur ces mots, je déclare clos les travaux de la Quatrième édition du Forum International de Dakar sur la Paix et la Sécurité en Afrique.

LE FORUM DE DAKAR 2017





DAKAR DANS LA PRESSE

AFP – Des dirigeants africains appellent à permettre au continent d’assumer sa propre sécurité

(13 novembre 2017)

Des dirigeants africains ont appelé lundi à aider leurs États à assurer leur propre sécurité, à l’ouverture de la quatrième édition du Forum de Dakar sur la paix et la sécurité en Afrique (...)

M. Kagamé, qui présidera l’UA en 2018, a exhorté ses pairs africains à se prendre en main. « *Si nous laissons les autres définir nos défis et prendre la responsabilité de régler nos problèmes, nous ne pouvons-nous en prendre qu’à nous-mêmes* », a-t-il lancé, tout en reconnaissant l’importance de la coopération internationale.

« *Il faut que l’Afrique prenne en charge sa sécurité, mais pour cela il faut que nos partenaires nous accompagnent* », a insisté Macky Sall. « *La maintenance des forces, les indemnités à payer, le comblement d’effectifs... Là, l’Union européenne, les Nations Unies pourront venir en appoint. Mais la base doit être assurée par les Africains* ».

RFI – La gestion des nouveaux défis sécuritaires africains au menu du Forum de Dakar

(13 novembre 2017)

Ce lundi matin s’ouvre dans la capitale sénégalaise le Forum International de Dakar sur la Paix et la Sécurité en Afrique. Organisé par l’État sénégalais, en collaboration avec le ministère français de la Défense, cette rencontre informelle réunit depuis quatre ans des diplomates, des militaires et des civils (chercheurs, universitaires et experts), qui réfléchissent ensemble et à haute voix sur les enjeux sécuritaires africains. Impulsé par la France lors du Sommet de l’Élysée qui s’est tenu dans la foulée de l’intervention française au Mali (opération *Serval*), le Forum de Dakar s’est imposé en l’espace de quatre années comme un rendez-vous stratégique annuel incontournable, au même titre que le Forum européen de la *Werkhunde* de Munich ou le *Dialogue de Shangri-la* en Asie.

Le Soleil – Forum sur la paix et la sécurité : les accréditations de la presse ouvertes

(13 novembre 2017)

C’est aujourd’hui que débute le 4^{ème} Forum sur la paix et la sécurité en Afrique, au Centre international de conférences Abdou Diouf, à Diamniadio, en présence du chef de l’État et

de nombreux invités. Moments forts de l’actualité internationale, le Forum de Dakar réunira près de 700 invités venus des quatre coins du monde. Le thème central de cette rencontre est « *Défis sécuritaires actuels en Afrique : pour des solutions intégrées* ». L’idée du Forum de Dakar a été lancée à Paris, en 2013, lorsque les chefs d’État de France et d’Afrique avaient souhaité approfondir la réflexion. Ce rendez-vous de Dakar contribuera à renforcer la paix et la sécurité sur le continent face aux nombreuses menaces terroristes.

APS – Lutte contre le terrorisme : la riposte militaire « vitale », mais doit être « globale » (Macky Sall)

(13 novembre 2017)

Le président de la République, Macky Sall, a jugé lundi vitale "la riposte militaire" contre le terrorisme, mais celle-ci doit être selon lui « *solidaire et globale pour ne laisser aucun sanctuaire aux groupes terroristes* ».

« *De toute évidence et en premier lieu, la riposte militaire sur le terrain contre les groupes terroristes est vitale. Nous ne pouvons pas laisser le champ libre à des forces dont le seul objectif est de semer la mort et le chaos* », a-t-il dit à l’ouverture de la quatrième édition du Forum de Dakar sur la paix et la sécurité en Afrique.

L’édition 2017 de cette rencontre s’est ouverte lundi au Centre international de conférence Abdou Diouf de Diamniadio (CICAD), en présence notamment des présidents rwandais et malien Paul Kagamé et Ibrahim Boubacar Keïta.

RFI – Sénégal : ouverture du 4^e Forum Paix et Sécurité de Dakar

(13 novembre 2017)

À la tribune de ce Forum l’hôte du jour, le président sénégalais Macky Sall, a relancé le débat sur le rôle, les moyens et les droits des forces de maintien de la paix des Nations Unies. Macky Sall craint aussi le retour en Afrique de combattants terroristes venus d’autres régions du monde : « *Le risque aujourd’hui et pour les années à venir, c’est de voir des terroristes vaincus ailleurs chercher des zones de repli en Afrique. La riposte militaire sur le terrain contre les groupes terroristes est vitale. Il ne faut pas faire la fine bouche. On ne peut pas, avec des fleurs, accueillir ou régler le problème qui se passe sur le Sahel. Il faut régler le problème militaire d’abord* ».

Jeune Afrique – Sénégal : Kagamé et IBK à l’ouverture du Forum de Dakar sur la sécurité

(13 novembre 2017)

La 4^e édition du Forum International sur la paix et la sécurité en Afrique s’est ouverte ce lundi à Dakar. Les présidents rwandais, Paul Kagamé, et malien, Ibrahim Boubacar Keïta, ont fait le déplacement.

Pendant deux jours, les grands enjeux sécuritaires africains seront au centre des discussions à Dakar. Les 13 et 14 novembre, la capitale sénégalaise accueille la 4^e édition du Forum international sur la paix et la sécurité en Afrique. Cette année, près de 800 personnes – militaires, experts, diplomates... – participeront à ce qui s’est imposé, depuis 2013, comme l’un des rendez-vous majeur pour les questions de sécurité sur le continent.

BBC – Sécurité : L’Afrique prête à se prendre en charge

(14 novembre 2017)

Le 4^{ème} forum sur la Paix et la sécurité en Afrique s’est refermé hier soir à Dakar. Deux jours de discussion entre experts, responsables militaires et politiques qui ont échangé leurs idées sur la meilleure approche pour lutter contre le terrorisme sur le continent.

Mohammed Dionne, le Premier ministre sénégalais, a exprimé sa satisfaction au terme du 4^{ème} forum sur la Paix et la sécurité en Afrique.

« *Le forum de Dakar participe à cet effort collectif de mobilisation de toutes les énergies pour le triomphe de la paix et de la sécurité en Afrique, conditions à son développement et au bien-être de la population* », a souligné Mohammed Dionne.

Le Soleil – Paul Kagamé, président du Rwanda : « Malgré les défis, nous pouvons réussir en travaillant ensemble »

(14 novembre 2017)

Après avoir dit toute sa joie d’être présent au 4^{ème} Forum sur la sécurité et la paix en Afrique, et en mettant l’accent sur les questions de sécurité de façon globale, le président du Rwanda, Paul Kagamé, a soutenu, à cette occasion, que « *malgré les défis et leur ténacité, nous pouvons réussir en travaillant ensemble, en coopérant ensemble adéquatement. Car l’insécurité prend de différentes et de nombreuses formes* ». Il a, cependant, précisé que l’Afrique ne parviendra pas à relever les défis sécuritaires si elle permet aux autres de penser et de prendre des décisions pour elle.

AFP – Les missions de maintien de la paix de l'ONU condamnées à se réformer en Afrique

(14 novembre 2017)

Matériel insuffisant, vulnérabilité, mandat inadapté... des dirigeants africains ont dénoncé au Forum de Dakar l'inadéquation des missions des Casques bleus au nouvel environnement sécuritaire, une préoccupation partagée par les Nations Unies, qui veulent faire évoluer leurs interventions. « *Face à la violence asymétrique, les missions de maintien de la paix éprouvent des difficultés, au point qu'elles sont parfois contraintes de consacrer leurs moyens à leur propre sécurité* », constate le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki Mahamat, déplorant à ce Forum annuel sur la paix et la sécurité en Afrique « *l'impuissance de la puissance* ».

Le Soleil – 4^e édition du forum sur la Paix et la Sécurité : Macky Sall préconise une riposte « *solidaire et globale* » contre le terrorisme

(14 novembre 2017)

C'est révolu l'époque où des hauts gradés de l'armée s'enfermaient et discutaient, autour d'une carte, de stratégie militaire et de sécurité. Autre temps, autre mœurs. Aujourd'hui, les menaces majeures et émergentes de toutes sortes appellent une approche intégrée et concertée. C'est ce qui explique sans doute la diversité des profils dans l'aréopage de participants qui prennent part au 4^{ème} Forum International de Dakar sur la Paix et la Sécurité en Afrique.

À travers le thème « *Défis sécuritaires actuels en Afrique : pour des solutions intégrées* », l'édition de cette année, qui s'est ouverte, hier, met en exergue la nécessité d'une approche globale et inclusive combinant les aspects militaire, financier, éducatif et culturel de la lutte contre le terrorisme et autres formes d'insécurité.

Le Soleil – Moussa Faki Mahamat, président de la Commission de l'Union africaine : « *Renforcer les mécanismes de médiation et de facilitation* »

(14 novembre 2017)

Le président de la Commission de l'Union africaine s'est félicité du fait que le Forum de Dakar soit devenu, au fil des ans, un rendez-vous majeur de la réflexion stratégique en Afrique. « *En mettant en présence, praticiens, universitaires, membres de la communauté académique, activistes de la société civile et gouvernants, le forum de Dakar offre l'opportunité d'échanges fructueux. En évidence, l'Afrique est confrontée à de nombreux défis sécuritaires. Les défis dont il s'agit sont interdépendants et multidimensionnels, à la fois conjoncturelles et structurelles* », a-t-il indiqué.

Reumi – Forum de Dakar sur la paix et la sécurité en Afrique : Le terrorisme, l'ennemi commun numéro un

(14 novembre 2017)

Cette année, la quatrième édition du Forum International de Dakar sur la Paix et la Sécurité en Afrique est consacrée aux « *Défis sécuritaires actuels en Afrique : pour des solutions intégrées* ». Durant deux jours, 800 personnes – militaires, experts, diplomates, militaires et des civils (chercheurs, universitaires et experts) – vont se pencher sur cette problématique de terrorisme. Selon les organisateurs, la situation sécuritaire en Afrique devient capitale avec la montée en puissance des groupes terroristes. L'Union africaine estime que la liste de groupes qualifiés de terroristes et opérant sur le sol du continent ne cesse de s'allonger. Environ seize groupes seraient actifs à nos jours.

Senenews – La France annonce une école de cyber-sécurité à Dakar « dans les plus brefs délais »

(15 novembre 2017)

Dans le cadre de la coopération France-Afrique, le pays hexagonal, représenté au 4^e Forum International sur la paix et la sécurité en Afrique par le ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, souhaite installer à Dakar une école nationale dans le domaine de la cyber-sécurité.

« *La France souhaite installer dans cet état d'esprit de l'urgence de la cyber-sécurité, une école nationale à vocation régionale dans le domaine de la cyber-sécurité à Dakar. Et je voudrais que cela se fasse dans les plus brefs délais. J'ai eu l'occasion de m'en entretenir avec le président Macky Sall lundi soir* », a déclaré Jean Yves Le Drian lors de la clôture du 4^e Forum International de Dakar, rapporté Le Quotidien.

Le Soleil – Maintien de la Paix : d'ici à la fin de l'année, le Sénégal sera le plus grand contributeur de troupes au Mali

(15 novembre 2017)

En marge du Forum de Dakar sur la paix et la sécurité, le général Cheikh Guèye, chef d'État-major général des armées, revenant sur l'insécurité au Mali, a dit la solidarité du Sénégal pour ce pays frère. Pour le Cemga, d'ici à la fin de l'année, le Sénégal sera le plus grand contributeur de troupes dans les opérations de sécurisation en cours au Mali. Le Sénégal sera présent avec 2 forces de réaction rapide dans ce pays, « *ce qui n'existe nulle part ailleurs* ». Pour le Cemga du Sénégal, cela s'explique par le fait que le Sénégal et le Mali sont constitués par le même peuple, « *avec un même drapeau et la même devise nationale* ». Confortant le Cemga, le Haut-commandant de la gendarmerie nationale, le général Meissa Niang, affirme que les unités de la gendarmerie rayonnent à Bamako et dans d'autres localités du Mali. Il révèle aussi que le Sénégal a encore déployé, dans ce pays, une unité de lutte antiterroriste à la demande de la Minusma.

Le Monde – Paris et Dakar veulent créer une école pour former les Africains au cyber sécurité

(16 novembre 2017)

Le Sénégal a accepté la proposition de la France d'ouvrir un centre consacré à la surveillance d'Internet et à la lutte contre le piratage informatique.

C'est l'annonce phare de la quatrième édition du Forum de Dakar sur la paix et la sécurité en Afrique. Ou, du moins, la plus concrète. Mardi 14 novembre, lors de son discours devant l'assemblée plénière composée de représentants militaires et politiques internationaux, Jean-Yves Le Drian, ministre français des affaires étrangères, a annoncé l'ouverture prochaine au Sénégal d'une école nationale de cybersécurité à vocation régionale.

Forum International de Dakar
sur la Paix et la Sécurité en Afrique



Organisé par



République du Sénégal

Avec le soutien de



République française



Japon



République populaire de Chine



Émirats Arabes Unis



République de l'Inde



Confédération suisse



État du Qatar



Union Économique et Monétaire Ouest Africaine



Union européenne



Fondation Konrad Adenauer



Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification

LES PARTENAIRES



LE MOT DES PARTENAIRES



SHIELD AFRICA
ABIDJAN • 24-26 JANVIER 2017

Général (ret) Patrick COLAS des FRANCS
Directeur Général

Le GICAT (groupement des industries de défense et de sécurité terrestres et aéroterrestres) est l'organisateur du salon ShieldAfrica qui regroupe des délégations officielles venues de tous les pays d'Afrique et des industriels du monde entier proposant des produits adaptés au continent africain pour garantir la sécurité des biens et des personnes, surveiller les espaces terrestres et les approches maritimes et répondre aux menaces qui risquent d'entraver le développement du continent.

Le prochain salon ShieldAfrica et sa conférence inaugurale se tiendront du 21 au 24 janvier 2019 à Abidjan avec pour thème la protection et le contrôle des frontières.

Le Forum de Dakar a permis aux responsables du GICAT de rencontrer les acteurs clés de la sécurité en Afrique pour préparer dans les meilleures conditions ShieldAfrica 2019, œuvrant ainsi pour une Afrique plus sûre, sachant protéger son développement.



Implanté depuis plus de 20 ans en Afrique de l'Ouest et en Egypte, le Groupe cimentier français VICAT a tenu à marquer son engagement aux côtés du Sénégal et plus généralement des États de la Sous-Région dans le cadre de programmes de développement, de paix et de sécurité. La volonté de VICAT est d'être partenaire des décideurs africains et d'apporter ensemble les réponses aux grands enjeux auxquels le continent est confronté. La paix et la sécurité en font partie, c'est la raison pour laquelle le Groupe soutient le forum de Dakar depuis sa création.

VICAT contribue par ses cimenteries et ses installations industrielles à la valorisation des ressources et au développement de l'emploi au Sénégal, au Mali, en Mauritanie et en Egypte. Le dynamisme démographique et économique du continent génère une nouvelle révolution urbaine et un immense besoin de logements accessibles au plus grand nombre ainsi que d'infrastructures performantes, conditions indispensables au développement économique et à la stabilité sociale et politique des États. VICAT contribue à répondre à ce besoin avec l'élaboration de matériaux et de solutions constructives africaines conformes aux critères de la construction durable et de la préservation de l'environnement.

Inscrit dans une dynamique de lutte contre l'insécurité, le Forum de Dakar constitue une opportunité unique de rencontres multiculturelles de haut niveau permettant l'interaction entre experts, décideurs et acteurs économiques, et confirme son statut d'échéance incontournable dans l'agenda international africain. Les échanges que nous avons pu avoir en novembre 2017 lors de cette 4^{ème} édition sont allés dans ce sens et sont très prometteurs pour l'avenir.

**Together
ahead. RUAG**

RUAG Défense France est très satisfait d'avoir été partenaire du 4^e Forum International pour la Paix et la Sécurité en Afrique. Notre première participation au Forum de Dakar a été riche de rencontres et de discussions avec les différents participants venus de tous les continents. Nous avons également apprécié la grande qualité des intervenants, des conférences et des ateliers qui ont rendu possibles des échanges concrets sur les défis sécuritaires actuels. Ce rendez-vous incontournable nous a permis de renforcer notre position d'acteur spécialisé dans la simulation pour l'instruction et l'entraînement au tir et d'accroître notre visibilité. Nous tenons à remercier et à féliciter les organisateurs pour leur professionnalisme et leur efficacité. Nous leur renouvelons notre confiance dans la perspective des événements prévus en 2018.



MBDA, entreprise européenne intégrée, se tient aux côtés de tous ceux qui sont menacés par le terrorisme. Notre raison d'être est de fournir aux forces armées des capacités militaires décisives et de souveraineté.

Nous œuvrons sans relâche avec nos clients et fournisseurs pour livrer les nouvelles technologies qui permettront de lutter efficacement contre ces menaces et doteront nos forces armées des capacités opérationnelles requises et pour défendre nos pays dans un souci de performances garantissant un avantage militaire, technologique à coûts et risques maîtrisés dans un cadre de coopération multinationale. MBDA, membre fondateur du Forum de Dakar, est à nouveau partenaire de cette quatrième édition consacrée aux nouveaux enjeux stratégiques du continent africain et à la recherche de solutions intégrées face aux défis sécuritaires.

Cet événement majeur de réflexion, dans un cadre informel d'échanges, permet d'aborder les sujets de défense et de sécurité avec les plus hautes autorités, confirmant ainsi la pertinence d'un dialogue stratégique entre les acteurs privés et étatiques qui œuvrent ensemble pour le développement, la Paix et la sécurité sur le continent africain.

L'objectif est de mieux cerner les nouveaux enjeux sécuritaires et stratégiques auxquels fait face le continent. De nombreux échanges fructueux ont permis de faire émerger de nouvelles approches dans les politiques de défense, de sécurité et de développement, et de renforcer les partenariats africains avec les instances internationales et notamment européennes.

L'exceptionnelle plénière sur l'Afrique et les enjeux sécuritaires ainsi que les différents ateliers associés, ont permis d'échanger sur les défis sécuritaires auxquels nos pays sont confrontés et de réfléchir à la manière de converger ensemble vers la stabilité nécessaire au développement du Continent.

La présence d'une délégation parlementaire française, très impliquée dans les échanges, a également participé au succès de ce Forum dont la qualité des intervenants illustre bien la dimension stratégique des enjeux.

Forum International de Dakar sur la Paix et la Sécurité en Afrique



Le Forum de Dakar 2017 aura une nouvelle fois été l'occasion pour Nexter d'échanger sur les défis sécuritaires régionaux. La présence de hauts dignitaires de différents pays, la pertinence et la qualité des ateliers, le soutien appuyé des pays tiers, dont la France, représentent autant de facteurs constitutifs de la réussite de cette édition 2017 du Forum. Nexter, partenaire de l'évènement, remercie les organisateurs pour leur engagement à ses côtés ainsi qu'auprès de tous les contributeurs.

Le constat dressé pendant ces deux journées invite à une prise de conscience collective d'une situation sécuritaire régionale encore fragile. Dans ce contexte incertain, Nexter maintient son engagement auprès des principaux acteurs de la région, en proposant des moyens adaptés à leurs missions, tant sur leur territoire national qu'en opérations extérieures. Cette présence durable contribue à consolider l'indispensable confiance mutuelle.

Nexter soutient également les initiatives conjointes prises actuellement par les pays du G5 Sahel qui, sans nul doute, contribueront, à une meilleure prévention des risques.

La route est encore longue : poursuivons là ensemble.



ERYSS GROUP est très heureux d'avoir été un partenaire fidèle du 4^{ème} Forum International pour la Paix et la Sécurité en Afrique.

Cette édition s'est à nouveau révélée particulièrement riche, tant au niveau de la qualité des intervenants et des interventions, qu'au niveau des thématiques et problématiques traitées.

Nous y avons retenu qu'une réelle coopération régionale pour répondre à de nombreuses crises et conflits se mettait en place et que des engagements forts pourraient même être formalisés à Abidjan lors du sommet Union Africaine/Union Européenne fin novembre.

En tant qu'Entreprise de Services de Défense et de Sécurité (ESSD), ERYSS GROUP a pu présenter à un grand nombre d'acteurs institutionnels, gouvernementaux et privés son savoir-faire en matière d'assistance à la Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS), de formation et mentoring des forces, de conseil en sûreté des entreprises et de protection des personnes.

Pendant le Forum, ERYSS GROUP annonçait son implantation à Abidjan, ERYSS WEST AFRICA, en association avec Fabrice SAWEGNON, fondateur et PDG de la célèbre agence de communication VOODOO.

Nous sommes satisfaits des rencontres et des relations à développer avec de nombreux décideurs africains, des prescripteurs et des partenaires pendant cet évènement d'envergure.



Mr Ibra Birane WANE

Représentant Corsair Marché Afrique

La participation à la 4^{ème} édition du forum de Dakar fut une expérience très enrichissante. En effet la participation de plusieurs Chefs d'États et de Gouvernement au même panel en plénière constitue un moment privilégié. Les échanges ont été denses et très instructifs sur les problématiques de sécurité et de sûreté. Le niveau de participation était d'une très grande qualité. La présence de très fortes délégations venues de plusieurs pays de tous les continents, en particulier d'Afrique et de pays en proie à des menaces et attaques terroristes a permis une meilleure prise de conscience des problèmes évoqués.

Le forum offre toujours autant d'occasions pour une interaction entre les différents participants. Des salons privés réservés à certains participants permettent du networking Moment durant lequel les participants nous ont confirmés leur enthousiasme à l'annonce du renforcement de Corsair sur le réseau africain et à l'introduction d'une classe business de haut niveau sur l'ensemble de sa flotte.

Le forum fut également l'occasion de retrouver et de consolider certaines relations et de donner une excellente visibilité à la compagnie aux côtés d'autres sponsors de grande notoriété.



Philippe BOHN

Directeur Général Air Sénégal

Les 13 et 14 novembre 2017 ont marqué le lancement de la quatrième édition du Forum International de Dakar sur la Paix et la Sécurité en Afrique. Devenu un rendez-vous incontournable, cet évènement s'est fixé pour objectif d'apporter des éléments de réponse aux questions sécuritaires minant l'Afrique. La pertinence des thématiques abordées par les participants, dont l'expertise n'est plus à prouver, a permis de souligner la complexité d'élaborer une stratégie commune et adaptée pour faire face aux menaces sécuritaires.

Dans le contexte mondial actuel, la problématique sécuritaire représente un enjeu majeur qui concerne l'ensemble des secteurs d'activité, et tout particulièrement celui de l'aéronautique. Désormais, il est impératif de mettre en place des actions préventives pour garantir une sécurité optimale et efficiente. Le Forum International de Dakar sur la Paix et la Sécurité, plateforme de dialogue collectif, offre aux participants (experts, universitaires, autorités politiques, etc.), l'opportunité de partager leur expérience.

À l'issue de cette rencontre des recommandations non négligeables ont été formulées. Nous tenons à remercier l'ensemble des organisateurs et particulièrement les autorités politiques qui nous impliquent, de ce fait, dans cette quête de solutions concertées.



Le Groupe Marck est fier d'avoir été choisi comme partenaire du 4^{ème} forum de Dakar sur la paix et la sécurité en Afrique. Parmi toutes les initiatives évoquées lors de ces deux jours, celle de la Force conjointe du G5 Sahel émerge comme une des solutions les plus innovantes aux défis sécuritaires rencontrés dans la région du Sahel. En complément de l'action internationale en cours dans la région (la MINUSMA et la force française Barkhane), cette force contribuera de manière essentielle à la lutte contre les groupes terroristes et criminels. Un soutien international fort a déjà accompagné la mise en place de cette force, avec l'adoption d'une Résolution du Conseil de Sécurité des Nations Unies et l'annonce d'un soutien financier par plusieurs bailleurs de fonds internationaux (Union Européenne, France, Allemagne, États-Unis). Cependant, les missions de cette force ne seront remplies que si les unités déployées sont équipées à hauteur de leurs besoins. Les soutiens annoncés permettent de combler une partie de ces besoins, mais la communauté internationale, qui se réunit en conférence des donateurs le 16 décembre 2017, doit renforcer cet appui pour faciliter l'opérationnalisation de la force. Le groupe Marck explore la possibilité d'apporter son soutien à cette force comme il le fait déjà avec des contingents des Nations Unies dans le cadre de la MINUSCA en RCA.



Présent dans 150 pays à travers dans le monde, EY et ses 247 000 collaborateurs contribuent à créer les conditions de la confiance dans l'économie pour dessiner un monde plus juste, plus équilibré, plus respectueux des hommes et de l'environnement.

Près de 6 000 collaborateurs se mobilisent auprès des entreprises et des gouvernements pour participer au développement du continent africain dans 33 pays.

Actionnant quatre leviers, EY accompagne les armées et les forces de sécurité dans l'optimisation de leur performance : transformation digitale, management des hommes, gestion financière, modernisation des soutiens opérationnels.

Participer au Forum International de Dakar sur la Paix et la Sécurité en Afrique a permis d'échanger et d'initier rapidement des solutions pragmatiques et mobilisatrices favorisant l'émergence de compétences et de capacités au niveau local.



Depuis la création de SOFRECAP, son dirigeant et ses équipes s'investissent avec passion en Afrique. Cette passion justifie notre volonté permanente d'être présent physiquement en terre africaine, par nos implantations, nos actions et nos investissements.

La société SOFRECAP a donc tout naturellement participé à cette quatrième édition du Forum de Dakar.

Ce Forum nous a permis découvrir un lieu propice aux échanges et aux discussions, de rencontrer et échanger avec les acteurs majeurs et apprécier leur implication à trouver des solutions aux défis sécuritaires cruciaux du continent africain de demain.

Le nombre et la qualité des participants témoigne de l'implication de l'ensemble des pays concernés, et donc du succès de cette quatrième édition.

Nous tenons particulièrement à féliciter les organisateurs de ce Forum pour le sérieux et la disponibilité dont ils ont fait preuve pendant ces deux jours.



Pour Naval Group, cette quatrième édition du Forum de Dakar sur la Paix et la Sécurité en Afrique confirme la nécessité de ce rendez-vous annuel, moment privilégié qui, chaque année, permet la participation unique d'échanges multiculturels de grande valeur, réunissant, aux côtés de plus hautes Autorités africaines, un exceptionnel panel d'intervenants de haut niveau.

Naval Group est le leader européen du naval de défense incluant l'ensemble des prestations des services aux marines et leurs bases navales. Naval Group propose des solutions de surveillance et d'intervention à la mer innovantes, adaptables et modulaires. En particulier, ces solutions s'appuient sur un concept « de la mer vers la terre » basé sur la mise en réseau des informations des moyens navals mobiles (navires d'Action de l'État en Mer et leurs moyens déportés tels que les drones) et des moyens terrestres (Centres de Surveillance Maritime) via une liaison de données performante permettant les échanges d'information en temps réel tant entre les moyens à la mer qu'avec ceux à terre. L'offre de Naval Group est conçue pour aider à structurer rapidement les moyens déjà disponibles et pour apporter des capacités complémentaires optimisées.

La France par sa forte représentation qui, en dehors d'industriels tels que Naval Group, est composée de ministres, de parlementaires et de représentants de l'État-Major de la Défense française, est très impliquée dans les échanges et est un acteur majeur du succès de ce Forum dont la qualité des intervenants illustre bien la dimension stratégique des enjeux.



Forum International de Dakar
sur la Paix et la Sécurité en Afrique



LES ORGANISATEURS

Sous le Haut Parrainage de
S.E.M. Macky SALL
Président de la République du Sénégal

Le Ministère des Affaires étrangères
et des Sénégalais de l'extérieur

Sous l'autorité de
S.E.M. Sidiki KABA
Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur

Le Centre des Hautes études de Défense
et de Sécurité (CHEDS) / PRESTATAIRE
Président : Général de Brigade Paul NDIAYE

La Compagnie Européenne d'Intelligence
Stratégique (CEIS) / PRESTATAIRE
Président : Olivier DARRASON

UNICOM Graphics / Kadou Communication
/ PRESTATAIRE
Directeur Général : Kader DIAWARA

www.dakarforum.org

contact@dakarforum.org inscription@dakarforum.org
partenariat@dakarforum.org presse@dakarforum.org



LES INTERVENANTS DU FORUM 2017

ABDEL KADER AGNE

Abdel Kader Agne est actuellement ambassadeur du Sénégal au Niger après avoir été consul honoraire du Sénégal au Niger. Il s'implique dans la gestion de la question migratoire, et particulièrement de la présence de nombreux migrants Sénégalais.

CYRIAQUE AGNEKETHOM

Détenteur d'un Doctorat en Sciences Politiques de l'Université Montesquieu Bordeaux IV en 1998, Cyriaque Agnekethom a travaillé de 1999 à 2005 comme Chargé de Programmes et de Recherche au Centre Régional des Nations Unies pour la Paix et le Désarmement en Afrique (UNREC), basé à Lomé, Togo. Directeur Maintien de la Paix et Sécurité Régionale à la Commission Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) depuis 2014, il fut aussi Responsable de la formulation et du suivi du volet paix – sécurité – stabilité dans le cadre de la coopération entre l'Union européenne et la CEDEAO. Chargé de Programme Principal sur les armes légères au sein de la Commission de la CEDEAO de 2005 à juillet 2014, il a notamment, à ce titre, coordonné les négociations sur le Traité sur le Commerce des Armes de 2010.

BASTIEN ALEX

Bastien Alex est chercheur à l'IRIS, responsable du programme *Climat, énergie et sécurité*. Il s'intéresse principalement aux impacts géopolitiques et sécuritaires du dérèglement climatique et aux enjeux énergétiques mondiaux. Depuis novembre 2016, il codirige l'Observatoire géopolitique des enjeux des changements climatiques en termes de sécurité et de défense. Au sein d'IRIS Sup', il est responsable pédagogique du diplôme de Relations internationales première année. Il a enseigné les enjeux géopolitiques du développement durable dans le cadre du MBA Management du développement durable dispensé par l'Institut supérieur de Gestion de Paris de 2012 à 2014.

MOHAMED AMARTI

Mohamed Amarti est Professeur de droit international et des droits de l'homme à l'université Mohammed I^{er} Oujda au Maroc. Membre du Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH) du Maroc depuis 2011, il est Président de la Commission régionale du CNDH dans la région de l'Oriental du Maroc. Directeur du Laboratoire d'Études et de Recherches sur les Droits de l'Homme (LERD-

HOM) et Président du Centre d'Études et de recherches sur la Migration, l'Asile et les Droits de l'Homme au Maroc. Expert en droit des réfugiés, ses recherches et publications portent principalement sur le droit d'asile, des réfugiés et le droit international de la migration.

MAHAMAT SALEH ANNADIF

Mahamat Saleh Annadif a été nommé en décembre 2015 au poste de Représentant spécial et Chef de la Mission intégrée multidimensionnelle des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA).

Il a été successivement, Ministre des affaires étrangères du Tchad, Directeur de cabinet du Président et Secrétaire général de la Présidence. Il a occupé les fonctions de Représentant permanent de l'Union Africaine auprès de l'Union Européenne, de 2006 à 2010. De 2012 à 2014, il a été le Représentant Spécial de l'Union Africaine en Somalie et Chef de la Mission de l'Union Africaine en Somalie (AMI-SOM). Mahamat Saleh Annadif est titulaire d'un diplôme d'ingénieur des télécommunications de l'École polytechnique de Madagascar.

CYRILLE SERGE ATONFACK-GUEMO

Le lieutenant-colonel Cyril Serge Atonfack-Guemo est expert représentant du Cameroun au sein de la task force de l'Union Africaine mandatée pour la mise en œuvre de la « Stratégie maritime intégrée de l'Afrique horizon 2050 (AIMS 2050) ». Il a publié de nombreux articles sur la sécurité et la sûreté maritimes. Entre 2010 et 2013, il occupe divers postes administratifs au ministère de la Défense du Cameroun. Durant cette même période, il est également conférencier sur le droit maritime au Centre de recherche pour études politiques et stratégiques de l'Université de Yaoundé II. Depuis juillet 2013, il est rapporteur de la cellule opérationnelle du comité national mis en place pour assurer le suivi de la mise en œuvre de décisions émanant du Sommet des chefs d'État et du gouvernement de 2013 sur la sécurité et la sûreté maritimes dans le Golfe de Guinée.

JEAN-DANIEL BIÉLER

Ambassadeur et conseiller spécial de la Division de la Sécurité humaine du Département fédéral des affaires étrangères, Jean-Daniel Biéler est un diplomate suisse né en 1943. Il est actuellement conseiller spécial au Programme de Prévention de l'extrémisme violent du DFAE. Il se spécialisa dans les questions humanitaires et de droits humains puis de

médiations dans les conflits. Il participe entre 1991 et 1994 au lancement des premiers programmes suisses d'assistance au dialogue entre Israéliens et Palestiniens. Comme ambassadeur à Kinshasa, il participa aux nombreuses tentatives de réconciliation de la société civile et du gouvernement de la RDC. En 2005, il gère le programme de politique de paix de la Suisse en Afrique de l'Est. Il occupe actuellement le poste de chargé des relations internationales de l'Office fédéral de la santé publique (Ministère suisse de l'Intérieur).

BARTHÉLEMY BLÉDÉ

Barthélemy Blédé est consultant international en sûreté et sécurité maritime. Il intervient en Afrique de l'Ouest sur des projets financés par le PNUD, la Banque mondiale et auprès du Secrétariat général de l'Organisation maritime de l'Afrique occidentale et centrale. Il est aussi instructeur au Centre international de formation au maintien de la paix Kofi Annan d'Accra.

De mai 2014 à avril 2017, Blédé fut chercheur principal à l'Institut d'études de sécurité (ISS) au bureau de Dakar, après avoir servi en qualité de chef du Projet de la mise en œuvre du Code ISPS au Port d'Abidjan. Il est diplômé de l'Université Maritime Mondiale de Malmö, en Suède et de l'École des Administrateurs des Affaires Maritimes de Bordeaux (France).

JEAN-MARC CHÂTAIGNIER

Depuis le 1^{er} octobre 2017, Jean-Marc Châtaignier est nommé Ambassadeur, envoyé spécial pour le Sahel. Il était depuis mars 2015 Directeur général délégué de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD). Avant ce poste, J.M. Châtaignier était directeur général adjoint pour les affaires mondiales, le développement et les partenariats au Ministère français des Affaires étrangères et du développement international. Il a été Ambassadeur de France à Madagascar (2009/2012), Directeur du Cabinet du Ministre de la Coopération et de la Francophonie (2007/2009), Directeur du Département de Planification Stratégique et Partenariats (2004/2007) à l'AFD (Agence française de développement). Coprésident du Groupe des États fragiles de l'OCDE entre 2005 et 2007. Jean-Marc Châtaignier a écrit divers ouvrages et articles sur des questions de développement et de consolidation de la paix.

ABDOU CHEFOU

Abdou Chefou est Chef de Division des Enquêtes Antiterroristes et criminalité transna-



tionale organisée du Service Central de Lutte contre le terrorisme au Niger. Il participe régulièrement à des analyses sur les différents groupes terroristes évoluant au Sahel et dans le Bassin du Lac Tchad. Abdou Chefou a travaillé en tant que consultant dans d'autres pays de la sous-région, notamment, le Burkina Faso, le Tchad, le Cameroun, le Sénégal, le Mali, la Mauritanie, la Côte d'Ivoire, le Niger, La Gambie, la République Démocratique du Congo. En 2009 il intègre, avec le grade de capitaine, la police nationale comme enquêteur au sein de la police judiciaire de Niamey en investigations criminelles.

BRUNO CLÉMENT-BOLLÉE

Le Général Bruno Clément-Bollée a exercé les fonctions de Commandant des forces françaises dans l'océan Indien puis en Côte d'Ivoire (opération Licorne). Il a été Directeur de la Coopération de Sécurité et de Défense (DCSD) au ministère des Affaires étrangères. Il a collaboré à de nombreux dossiers de Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS) et du processus de Désarmement, Démobilisation, Réintégration (DDR) et a notamment été Conseiller pour le processus de DDR en Côte d'Ivoire (2013 à 2016). Il est aujourd'hui président de la société Partenariat Sécurité-Développement Conseil (ParSeDev Conseil), qui développe en Afrique des programmes d'aide à la gestion de sortie de crise. Il est associé dans son action à la société EPEE (Expert Partenaire pour l'Entreprise à l'Étranger).

HERVÉ DENYS DE BONNAVENTURE

Le Vice-Amiral d'escadre Hervé Denys de Bonnaventure est Directeur général adjoint des relations internationales et de la stratégie (DGRIS). Il est en outre le Coordonnateur Défense en matière de sécurité et de sûreté des espaces maritimes pour l'ensemble du Ministère de la Défense. Auparavant, il a occupé les fonctions de Conseiller marine au sein du cabinet du Ministre de la Défense, de Commandant de la Force de l'aéronautique navale et de Chef de la Division Emploi des Forces de l'État-Major des Armées.

GRÉGOIRE DE SAINT-QUENTIN

Le Général Grégoire de Saint-Quentin intègre l'École spéciale militaire de Saint-Cyr Coëtquidan en 1981 (promotion « Grande Armée »). De juillet 2009 à juillet 2011, il est chef du bureau de planification (J5) du Centre de planification et de conduite des opérations de l'état-major des armées. En août 2011, il est à la tête du

commandement des éléments français au Sénégal (EFS). Il commande l'opération SERVAL au Mali du 11 janvier au 11 août 2013. D'août 2013 à août 2016, il prend la tête du Commandement des Opérations Spéciales. Il devient sous-chef d'état-major « opérations » de l'état-major des armées le 1^{er} septembre 2016.

ATTEIB DOUTOUM

Atteib Doutoum est économiste de formation et plusieurs fois Directeur Général des Banques commerciales (Banque commerciale du Chari-Tchad) et des Banques de développement et des investissements (Banque Sahélo Saharienne pour l'investissement et le commerce - BSIC) en Afrique de l'ouest et du Centre. Ancien Conseiller économique et financier du Chef de l'État du Tchad, et ancien Ministre des Finances et du Budget, il assure depuis 2010 les fonctions de secrétaire Général du Centre Tchadien des Etudes Stratégiques et d'analyse prospective.

COMFORT ERO

Directrice du programme Afrique de Crisis Group depuis 2011, Comfort Ero supervise le travail de l'organisation dans l'ouest, le centre, le sud et la corne de l'Afrique. Elle a d'abord rejoint l'organisation en 2001 en tant que directrice de projet pour l'Afrique de l'Ouest, avant de servir pendant trois ans en tant qu'agente politique et conseillère politique auprès du représentant spécial du Secrétaire général au Libéria (2004-2007). Elle a été directrice adjointe du programme Afrique au Centre international pour la justice transitionnelle (2008-2010), chercheuse au sein du groupe Conflit, Sécurité et Développement du King's College (1999-2001) et chercheuse associée pour l'Institut international d'études stratégiques (1998-1999). Elle est titulaire d'un doctorat de la London School of Economics. Ses domaines d'expertise comprennent la prévention, la gestion et la résolution des conflits, la médiation, le maintien de la paix, la justice transitionnelle, la politique et les relations internationales de l'Afrique, ainsi que la gouvernance économique.

FRANÇOIS LOUNCÉNY FALL

François Louncény Fall est actuellement représentant spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour l'Afrique centrale, basé à Libreville. Né en 1949, il a suivi une carrière de diplomate et d'homme politique en Guinée-Conakry. Il est nommé en 2002, Ministre des Affaires étrangères, et, en février 2004, il

devient Premier Ministre du le Président guinéen Lansana Conté et démissionne deux mois plus tard. Il est redevenu Ministre des affaires étrangères de 2012 à 2016. Il a ensuite rejoint les Nations Unies et servi comme Représentant spécial en Centrafrique en 2007-2008, après avoir été affecté en Somalie en 2007. Il a été, en 2012, Vice-Président de la Commission mixte de suivi et d'évaluation de l'Accord de Paix au Soudan du Sud.

MPAKO FOALENG

Mpako Foaleng est spécialiste des programmes de RSS et de la gouvernance. Elle a soutenu divers processus de RSS au niveau politique avec la CEDEAO, l'Union Africaine, et au Burkina Faso, en Guinée, au Mali et en République Démocratique du Congo. Elle est actuellement conseillère en réforme du secteur de la sécurité auprès du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS). Avant de rejoindre l'UNOWAS, elle a travaillé au Centre consultatif pour le secteur de la sécurité internationale (ISSAT), au Centre pour le contrôle démocratique des forces armées. Mpako Foaleng est titulaire d'un doctorat en relations internationales de l'Institut des hautes études internationales et du développement de Genève.

FLORENT GEEL

Directeur Afrique et Directeur Adjoint des opérations de la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH). Juriste, spécialiste de droit international et de géopolitique, diplômé de l'Académie de droit international humanitaire et de droits Humains de Genève. Il contribue depuis 15 ans aux enquêtes, analyses, à la diplomatie et aux actions judiciaires développées en Afrique par la FIDH et ses 184 organisations membres. Il développe dans le même temps une analyse critique des enjeux stratégiques pour l'Afrique et est l'auteur de nombreux rapports et articles.

CHEIKH GUEYE

Le général Cheikh Gueye, né le 15 janvier 1960 à Diadiordé près de Coky (Sénégal), est un officier général sénégalais nommé aux fonctions de Chef d'état-major général des armées par le président Macky Sall à compter du 1^{er} janvier 2017. De l'arme de l'infanterie, le général Gueye a une carrière marquée par plusieurs passages sur le terrain dans la zone sud, une expérience onusienne et la fréquentation des politiques lors de ses fonctions à la présidence.

PAPA GUEYE

Papa Gueye est Commissaire de Police, Docteur en droit privé et sciences criminelles, Chef de la Division Spéciale de Cyber sécurité au sein de la Direction de la Police Judiciaire Formateur à L'Ecole Nationale de Police et de la Formation Permanente. Il a écrit sa thèse de Doctorat en Droit Privé et Sciences Criminelles sur « *Les politiques criminelles à l'épreuve de l'évolution de la criminalité transfrontalière organisée* » à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD).

Il a été Chef de la Brigade Economique et Financière et Chef de la Brigade Spéciale de Lutte contre la Cybercriminalité devenue la Division Spéciale de Cyber sécurité. Le Docteur Papa GUEYE est également Expert au Conseil de l'Europe, membre du comité directeur du projet dénommé Action Globale de lutte contre la Cybercriminalité (GLACY).

MOHAMED EL HACEN LEBATT

Le Professeur Mohamed El Hacén Lebatt est Docteur en Droit. Il est actuellement le Conseiller Stratégique Principal du Président de la Commission de l'Union Africaine. Il a été successivement Ministre des Affaires Étrangères et Ambassadeur de son pays, la Mauritanie, auprès de la Commission de l'Union Africaine, de l'Éthiopie et de l'Afrique du Sud ainsi que Doyen de la faculté des sciences juridiques et économiques et Recteur de l'Université de Nouakchott. Le Pr Lebatt fut également Envoyé Spécial de l'OIF en RDC, au Burundi et au Tchad et Représentant Spécial de la Présidente de la Commission de l'Union Africaine en RCA et en Afrique Centrale.

TAFSIR HANE

Tafsir Hane effectue des recherches dans le domaine du renseignement, la criminalité financière et l'intelligence économique. Sa thèse de doctorat en Sciences Criminelles, soutenue en 2015 à l'Université de Strasbourg, porte sur « *l'intelligence économique au service de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme* ». Il assure le cours « Renseignement et Intelligence Economique » du Master 2 Défense, Sécurité et Paix du Centre des Hautes Etudes de Défense et de Sécurité de Dakar. Il est, par ailleurs, lauréat de l'International Visitors Leadership Program (IVLP) sur le thème « *International Crime Issues* » en 2015 aux États Unis.

MATHURIN HOUNGNIKPO

Docteur Mathurin Houngnikpo est Conseiller en stratégie et en Réforme du Secteur de la Sécurité auprès du Secrétaire du Conseil National de la Sécurité de la Côte d'Ivoire. Jusqu'à juillet 2013, il était professeur titulaire de la chaire des Relations Civilo-Militaires au Centre d'études stratégiques pour l'Afrique à

Washington, DC. Il a développé une expertise dans le domaine des relations civilo-militaires, en particulier, l'histoire militaire de l'Afrique, le contrôle démocratique civil du secteur de la sécurité, et les questions relatives à la stratégie, l'imputabilité, la transparence et la bonne gouvernance. Il détient un doctorat en sciences politiques de l'Université de Paris VIII, Saint-Denis, en France et un doctorat en études internationales de l'Université de Denver, Colorado (États-Unis).

EBOE HUTCHFUL

Eboe Hutchful est professeur d'études africaines à la Wayne State University de Detroit aux États-Unis. Il a enseigné dans plusieurs autres universités en Afrique et en Amérique du Nord, notamment à l'Université de Toronto, aux universités Trent et Waterloo en Ontario, au Canada, à l'Université du Ghana et à l'Université de Port Harcourt au Nigéria. Il est actuellement membre du Conseil consultatif du Secrétaire général des Nations Unies sur les questions de désarmement (ABDM), du Conseil d'administration de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR), et du Conseil consultatif international du Centre de Genève pour le contrôle démocratique des forces armées (DCAF).

RYUICHI KATO

Ryuichi Kato est directeur général du Département Afrique de l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA). Il a occupé divers postes, notamment au Département de la planification et au Département des affaires générales. Il a été détaché auprès du Ministère des affaires étrangères, 2ème Division de l'Afrique, Bureau des affaires du Moyen-Orient et de l'Afrique à Tokyo (1997-1998). Il possède une grande expérience de travail en Afrique francophone. Entre 2002 et 2006 il est représentant résident adjoint au bureau de la Côte d'Ivoire et du Sénégal puis représentant principal au bureau du Sénégal entre 2012 et 2016. Il a reçu en 2016, de la part du président Macky Sall, le titre d'Officier de l'Ordre National du Lion.

RAMTANE LAMAMRA

Ministre d'État, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale d'Algérie de 2013 à 2017. Il a été de 2008 à 2013 Commissaire à la Paix et à la Sécurité de l'Union africaine. Il a auparavant occupé la fonction de Secrétaire Général du Ministère des Affaires étrangères algérien (2005-2007), d'Ambassadeur d'Algérie au Portugal, aux États-Unis, en Autriche, en Éthiopie et Représentant permanent auprès des Nations Unies à New York (1993-1996) et Représentant permanent auprès de l'Union Africaine.

Il est désigné en septembre 2017 membre du haut comité consultatif chargé de la médiation

internationale des Nations Unies. Il a également été nommé en octobre 2017 Haut Représentant de l'Union africaine pour « faire taire les armes en Afrique ».

PIERRE LAPAQUE

Pierre Lapaque est un commissaire divisionnaire de la police française. Il a travaillé comme Chef de Section économique et financières, où il a été responsable de nombreuses enquêtes sur les mafias italiennes et russes et leurs connections avec le blanchiment d'argent. Il a été pendant plus de 3 ans directeur adjoint auprès du Groupe d'action financière des Caraïbes (GAFIC). En 2002, Pierre Lapaque a rejoint l'Organisation des États américains (CICAD), comme Conseiller principal chargé de la lutte contre le blanchiment d'argent jusqu'en 2005. De 2005 à 2009, il a été nommé Attaché de sécurité intérieure auprès de l'Ambassade de France au Portugal.

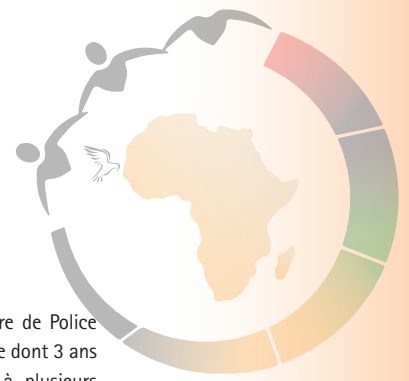
Après avoir occupé le poste de Chef de l'Unité d'application des lois et de la lutte contre la criminalité organisée et le blanchiment d'argent au sein de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), il est nommé Chef de la Section d'appui à la mise en œuvre du Service de la criminalité organisée. Depuis Août 2012, il est le Représentant Régional du Bureau régional de l'ONUDC pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

MANH LARGEMAIN

D'abord consultant dans le secteur privé de 1998 à 2001, Manh Largemain a occupé au sein du ministère des armées plusieurs postes liés aux enjeux environnementaux. Chargé de mission environnement et climat à la Direction générale des relations internationales et de la stratégie (DGRIS), il organise la 1ère Conférence internationale « Climat et défense : quels enjeux ? », en amont de la COP21, en 2015. Entre 2011 et 2015, il est chargé de mission auprès du Haut fonctionnaire au développement durable du ministère et participe à l'élaboration, le suivi et la mise à jour de la stratégie ministérielle de développement durable. De 2007 à 2011 il est adjoint au chef de bureau Protection de l'environnement à la Direction générale de l'armement (DGA) où il contribue au pilotage de la politique environnementale de la DGA : éco-conception des équipements militaires et gestion des centres d'essai.

JEAN MICHEL LAVOIZARD

Directeur général de la compagnie ARIS depuis 2010, Jean-Michel Lavoizard pratique depuis 25 ans l'Intelligence décisionnelle et opérationnelle à l'international. Ancien officier des forces spéciales françaises, il a rejoint le secteur privé en 2006. Fort d'une longue expérience en Afrique où il réside, il met ses équipes multi-



nationales et pluridisciplinaires d'enquêteurs analystes à la disposition des entreprises pour les aider à développer et à sécuriser leurs activités, par des services spécialisés et personnalisés d'intelligence de terrain. Acteur économique engagé dans diverses causes sociétales, il partage volontiers les leçons de son expérience quotidienne des réalités africaines.

CHRISTOPH LUEDI

Christoph Luedi, de nationalité suisse, travaille pour le Comité international de la Croix Rouge (CICR). Spécialisé dans l'économie du développement et des ressources naturelles, il a été, entre 1985 et 1993, collaborateur scientifique à l'institut d'Etudes sur l'Amérique Latine et de la coopération au développement. A partir de 1995 il travaille avec le CICR dans différentes régions du monde dont l'Amérique latine, l'Afrique, le Moyen-Orient et l'Europe. Il assure successivement le rôle de Délégué protection, chef de délégation ou encore chef d'unité de planification du suivi et de l'évaluation. Depuis le 1^{er} juillet 2017 il travaille à Dakar en tant que chef de délégation régionale.

MARIAM MAHAMAT NOUR

Mariam Mahamat Nour a occupé plusieurs postes ministériels pendant près de 10 ans (Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale, de l'Environnement et de l'Eau, Secrétaire Général du Gouvernement et Secrétaire d'État aux Finances). Elle a travaillé aux Nations Unies, dans la Société Civile et au sein d'une ONG de Développement Rural Intégré. Présidente du Conseil des Ministre du G5 Sahel, elle a aussi été Gouverneur de la BM, de la BAD, de la BID et de l'Agence Panafricaine pour le renforcement des Capacités en Afrique. Elle est membre du Comité de Pilotage de la Réforme de l'Union Africaine, sous le leadership du Président du Rwanda, Paul Kagamé.

OTTLIA ANNA MAUNGANIDZE

Ottlia Anna Maunganidze est responsable des projets spéciaux à l'Institut d'études de sécurité (ISS). Elle gère des programmes sur les nouvelles menaces à la sécurité, dirige la stratégie institutionnelle et l'engagement stratégique, coordonne le travail sur la migration, la programmation antiterroriste et la justice internationale. Avant de rejoindre l'ISS, elle a travaillé en tant que coordonnatrice de l'éducation aux droits de l'homme et conseillère juridique. Ottlia est titulaire d'un LLM et d'un diplôme d'études supérieures en études internationales.

BACRE WALLY NDIAYE

Bacre Wally Ndiaye a plus de 40 ans d'expérience en droit, en leadership et en gestion dans le domaine des droits de l'homme à

divers titres (pratique juridique privée, vice-président du Comité exécutif d'Amnesty International, fondateur et membre de plusieurs organisations juridiques et universitaires; Haut fonctionnaire au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), commissaire international de la Commission Vérité et Justice d'Haïti, nommé à la MONUSCO comme Premier Représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies).

MICHELLE NDIAYE

Michelle Ndiaye est actuellement la Directrice du Programme Paix et Sécurité en Afrique de l'Institut d'études de paix et de Sécurité de l'Université d'Addis Abeba, fonction qu'elle cumule avec le poste de chef du Secrétariat du Forum de Tana sur la Paix et la Sécurité en Afrique. Michelle a une riche expérience dans le domaine du développement, de la gouvernance démocratique et de la gestion des conflits.

NDIORO NDIAYE

Ndioro Ndiaye est Ministre Conseiller à la Présidence de la République du Sénégal, et actuelle Coordinatrice du Réseau Francophone pour l'Égalité Femme-Homme (RF-EFH),

Présidente de l'Organisation Non Gouvernementale l'Alliance pour la Migration, le Leadership et le Développement, elle fut Directrice Générale adjointe de l'Organisation Internationale pour les Migrations (O.I.M) de 1999 à 2009. Ministre du développement social du Sénégal puis Ministre de la femme, de l'enfant et de la famille de 1987 à 1995, Ndioro Ndiaye a joué un rôle important dans la gestion du conflit entre le Sénégal et la Mauritanie, en 1989, et dans la mise en place de circuits de sécurité entre les deux rives du fleuve Sénégal pour les populations déplacées de Saint Louis à Tambacounda.

MEÏSSA NIANG

Le général de division Meïssa Niang est le Haut commandant de la gendarmerie et Directeur de la justice militaire. Agé de 58 ans, le nouveau patron de la gendarmerie nationale sénégalaise porte depuis 38 ans l'uniforme bleu. Ancien élève du Prytanée militaire de Saint-Louis, Meïssa Niang a été par la suite pensionnaire, notamment de la faculté de Droit de l'Université de Dakar et de l'École de formation des officiers de gendarmerie de Melun. Il fut officier adjoint du commandant du premier escadron porté de la Lgi, commandant de la Légion sud, entre autres postes qu'il a occupés de Dakar en Casamance en passant par Diourbel.

MOUSSO AUGUSTIN OCHOJNI

Titulaire d'une maîtrise en Droit des Affaires et d'un Master en Management des entreprises,

Augustin Ochogni est Commissaire de Police de 1^{ère} Classe. Il a 18 ans de service dont 3 ans à la DITT. Ochogni a participé à plusieurs séminaires et formations en Côte d'Ivoire et à l'étranger (Mesures Contre la Cybercriminalité, l'entraide judiciaire en matière de crimes transfrontaliers organisés, la coopération internationale et la lutte contre la cybercriminalité: cas de la convention de Budapest).

FRANÇOIS OUEDRAOGO

Le Colonel Major François Ouedraogo a commencé sa carrière d'officier au Burkina-Faso en octobre 1988. Il sort officier titulaire du Diplôme de Chef de Section d'Infanterie de l'Académie Militaire de Pô, au Burkina Faso. En avril 1994 il reçoit le Diplôme d'Informaticien Analyste du Conservatoire National Des Arts et Métiers (CNAM) à Paris. De juin 2002 à mars 2013 il a assumé les fonctions d'Aide de Camp du Président de l'Assemblée Nationale cumulativement avec la fonction de Directeur des Transmissions et de l'Informatique de la Gendarmerie Nationale. Il est nommé Directeur Général de l'Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI) en juillet 2013. François Ouedraogo a été nommé Directeur Général de l'Agence Nationale de Renseignement le 23 mars 2016.

OSWALD PADONOU

Docteur en science politique / relations internationales de l'Université de Rennes 1, en France, Oswald PADONOU est un haut fonctionnaire béninois ayant servi comme Directeur de la coopération internationale au Bureau du Médiateur de la République du Bénin. Auteur de nombreuses études et publications liées à la gouvernance politique en Afrique et aux problématiques sécuritaires, il est Chargé de Programme « Politiques de sécurité en Afrique subsaharienne » à la Fondation Konrad Adenauer et collabore avec plusieurs think tank comme Chercheur associé. Il enseigne, par ailleurs, dans les universités et académies militaires d'Afrique de l'Ouest.

JEAN-PAUL PALOMÉROS

Ingénieur diplômé de l'École de l'Air, le Général d'Armée Aérienne (CR) Jean-Paul Paloméros a occupé plusieurs de postes en état-major dans la programmation des équipements et du budget de l'Armée de l'Air puis des Armées. Il a été pilote de chasse et a conduit 85 missions de guerre sur différents types d'avions de combat (Mirage, Rafale). Le général Paloméros a été successivement, Chef d'État-major de l'Armée de l'Air française (2009-2012), Commandeur Suprême de l'OTAN pour la transformation (2012-2015) Norfolk (Virginie/USA) et Consultant en Stratégie, transformation et Sécurité.

MARIE ANGÉLIQUE SAVANE

Marie Angélique Savane, sociologue, spécialiste des questions de Développement, est actuellement consultante internationale. Première Présidente du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP/NEPAD/UA), elle a aussi été Directrice du Bureau Afrique du Fonds des Nations pour la Population (FNUAP) à New York. Elle a été Conseillère spéciale du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) à Genève. Impliquée dans les problématiques alimentaires, elle fut chargée de la Coordination du Programme de Recherche sur les Systèmes Alimentaires en Afrique de l'UNRISD à Dakar et à Genève. Militante féministe, elle a été très active dans l'émergence de la société civile en Afrique pour les femmes, les droits humains, le développement.

DAVID SCHARIA

David Scharia (PhD, LLM) est chef de section à la Direction exécutive de la lutte contre le terrorisme du Conseil de sécurité des Nations Unies (CTED). Il est responsable de la politique antiterroriste et dirige une section d'experts internationaux contre le terrorisme et conseillant le *Counter Terrorism Comitee* du Conseil de sécurité. La branche sous sa direction couvre tous les domaines de la politique antiterroriste, y compris les réponses juridiques et pénales, le financement du terrorisme, l'application de la loi et le contrôle des frontières, la lutte contre le terrorisme, l'utilisation des technologies et Internet. David Scharia a été procureur principal au bureau du procureur général d'Israël. Il a dirigé de nombreuses affaires de contre-terrorisme devant la Cour suprême israélienne et a présidé le comité interministériel contre le terrorisme.

AIMÉ SÈNE

Aimé Sène est administrateur de sociétés dans le secteur du tourisme. Il gère à son actif plusieurs sociétés. Président du Groupe Aimé SÈNE (GAS) et Via Sénégal Voyages, il est également concepteur et réalisateur du domaine de vacances Étoile du Lac ainsi que de la Bourse de l'immobilier, de la bourse de la voiture (BVO) et de la chaîne des hôtels Fleur de Lys. Sa présence dans le secteur de la radio-phonie se traduit par son rôle de concepteur et de président du conseil de la radio Esperance Sénégal. Aimé Sène est chevalier de l'ordre national du lion du Sénégal et Vice-président du Conseil National du Patronat Sénégalais.

NANA OUMOU TOURÉ-SY

Directrice pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), Nana Oumou Touré-Sy assure le leadership dans la réponse politique et opérationnelle aux défis du Sahel, et favorise le partenariat et le plaidoyer avec les institutions régionales (G5 Sahel, CBLT, UEMOA, CEMAC...). Précédemment Chef de l'Unité des Politiques et stratégies économiques du PNUD au Sénégal, elle a servi à la Banque africaine de développement en Côte d'Ivoire et en Tunisie. Elle a travaillé sur divers programmes de développement de l'agence américaine pour le développement international (USAID), et piloté plusieurs processus stratégiques et politiques (Programme d'urgence de développement, Politiques publiques de développement, étude prospective Sahel...).

JÄÏR VAN DER LIJN

Dr Jäïr Van der Lijn est responsable du programme Opérations de paix et gestion des conflits et chercheur principal au SIPRI. Il est également chercheur principal à l'Institut Clingendael et affilié à l'Université Radboud de Nimègue. Ses recherches portent sur la résolution de conflits, les opérations de paix, les accords de paix, la consolidation de la paix et le rôle des Nations Unies ainsi que des organisations régionales. Il a publié de nombreux articles et mené des recherches sur le terrain en Afghanistan, Bosnie-Herzégovine, Cambodge, Salvador, Mozambique, Rwanda, Soudan et Soudan du Sud.

KOEN VERVAEKE

Koen Vervaeke, a été nommé directeur général pour l'Afrique du service européen pour l'action extérieure, depuis janvier 2016. Il a également été Coordonnateur principal de l'UE pour la région des Grands Lacs, travaillant en étroite collaboration avec les délégations de l'UE et la Commission européenne et les États membres de l'UE pour les régions les plus touchées par les conflits. De décembre 2007 à octobre 2011, il a été représentant spécial de l'Union européenne auprès de l'Union africaine et chef de la délégation de la délégation de la Commission européenne auprès de l'Union africaine à Addis-Abeba. Ancien ambassadeur, il fut également envoyé spécial pour la région des Grands Lacs, porte-parole du ministère des affaires étrangères en Belgique.

MOCTAR YEDALY

Moctar Yedaly est ingénieur en Télécoms et en Informatique. Il possède plus de 25 années d'expérience internationale dans la gestion des réseaux de communication. Moctar Yedaly a travaillé pour Intelsat aux USA et RASCOM en Côte d'Ivoire. Depuis 2008, il est en charge de la division de la société de l'information au sein de la Commission de l'Union africaine. Il gère de nombreux projets et conférences à travers le monde, y compris le Programme de Développement des Infrastructures en Afrique (PIDA), le nom de domaine « PointAfrica », le système d'échange Internet africain (AXIS) et la convention de l'UA sur la cybersécurité et la protection des données personnelles. Il est le Président du conseil consultatif du Forum Mondial sur l'expertise en Cybersécurité. Il parle couramment l'anglais, le français, l'arabe, le russe et le wolof.

PATRICK YOUSSEF

Entré au CICR en 2005, Patrick Youssef a effectué différentes missions, notamment au Soudan, au Tchad, en Irak et à Guantanamo Bay (Cuba). De 2010 à 2013, il a été chef adjoint des opérations pour le Proche et le Moyen-Orient, couvrant le Yémen, la République islamique d'Iran et les pays du Conseil de coopération du Golfe. Il a dirigé la délégation du CICR en Irak pendant plus de deux ans. Il gère depuis 2016 les opérations de l'institution au Maghreb, dans la région du Sahel, dans le bassin du lac Tchad et en Afrique de l'Ouest.

RAINER MEYER ZUM FELDE

Le brigadier-général (retraité) Rainer Meyer Zum Felde est actuellement membre à l'Institut de politique de sécurité de l'Université de Kiel (ISPK) et chercheur invité au Centre de politique de sécurité de Genève (GCSP). De juillet 2013 à septembre 2017, il a été conseiller principal de la défense à la délégation permanente de l'Allemagne à Bruxelles auprès de l'OTAN, et représentant allemand au sein du Comité de la politique et de la planification de la défense de l'OTAN. Il a réalisé plusieurs missions nationales liées à la politique de sécurité au ministère de la Défense allemand comme conseil en politique du ministre et au département politico-militaire. Il a acquis une vaste expérience à l'OTAN grâce à des missions intégrées au quartier général du commandement stratégique à Mons et à Norfolk en Virginie, ainsi que par des missions nationales au siège de l'OTAN à Bruxelles.



LISTE DES PARTICIPANTS

1. EINAS ABDALLA MOHAMMED
Senior Policy Officer Commission de l'Union africaine

2. YOUSSEF BRAHIM ABDEL MADJID
Conseiller militaire - Bureau Régional des Nations Unies pour l'Afrique Centrale (UNOCA)

3. SAAD ADOUM
Spécialiste des questions politiques et assistant auprès du Chef du Département des opérations de maintien de la Paix des Nations Unies - Nations Unies

4. CYRIAQUE PAJOU MOTOM AGNEKETHOM
Directeur Maintien de la Paix et Sécurité Régionale Délégation CEDEAO / ECOWAS

5. CÉLESTINE AKUBE
Attaché de Défense Ministère de la Défense - NIGERIA

6. ATTA AL MANNAN
Ministre Délégué Ministère des Affaires étrangères - SOUDAN

7. BASTIEN ALEX
Chercheur IRIS

8. UMAR MOHAMMED ALKALI
Attaché de Défense Ministère de la Défense - NIGERIA

9. PASCAL ALLIZARD
Vice-Président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées Sénat - FRANCE

10. MOHAMED AMARTI
Universitaire (Droit international) -membre du CNDH Conseil National Marocain des Droits de l'Homme - MAROC

11. MOHAMED ANACKO
Président du Conseil régional d'Agadez - NIGER

12. MAHAMAT SALEH ANNADIF
Représentant Spécial pour le Mali / Chef de la MINUSMA Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA)

13. ALAIN ANTIL
Directeur Programme Afrique subsaharienne Institut Français des Relations Internationales (IFRI)

14. KANAME ARAKI
Directeur Afrique (Première Direction) Ministère des Affaires étrangères - JAPON

15. HAMA ASSAH
Président Commission Défense de l'Assemblée Nationale - NIGER

16. WILLIAM ASSANVO
Chercheur Principal Institute for Security Studies

17. CYRILLE SERGE ATONFACK GUEMO
Conseiller Technique du Ministre, Ministère de la Défense - CAMEROUN

18. ABDULRAHMANE ATTEIB DOUTOUM
Secrétaire Général Centre Tchadien des Etudes Stratégiques et d'analyse prospective

19. ESSOFA AYEVA
Président Commission logistique de conférence Et accréditation Forum AGOA / Coordonnateur général sous-commissions sommets Afrique Israël et Francophonie 2017 Présidence de la République - TOGO

20. MAMADOU LAMINE BA
Journaliste indépendant - Community Manager Deutsche Welle Dakar

21. AMADOU BA
Ministre des finances - Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan - SENEGAL

22. SELLY BA
Chercheuse Genre Religion/Sécurité - UCAD

23. ALIOUNE BADARA DIOUF
Président Commission de défense et de sécurité - Sénégal

24. YOUSSEPH BADJI
Mouvement contre les Armes Légères en Afrique de l'Ouest (MALAO)

25. NIAGALÉ BAGAYOKO
Chercheur RSS ASSN

26. CHEIKH BAKHOUM
Directeur Général Direction Générale de l'Agence de l'Informatique de l'État - Sénégal

27. DOUKOUKOLO ALPHA OUMAR BA-KONARÉ
Psychologue Clinicien - Observatoire Kisal - Mali

28. ABDOULAYE BIBI BALDE
Ministre de la Communication, des Télécommunications, des Postes et de l'Ecosystème numérique - Ministère de la Communication - Sénégal

29. HABIBU YAYA BAPPAH
Adjoint exécutif, Commissaire aux affaires politique, pour la paix et la sécurité - Communauté Economique des États d'Afrique de l'Ouest

30. BERTRAND BARBE
Directeur général adjoint en charge des opérations - Expertise France

31. FRÉDÉRIC BARDENET
Conseiller diplomatique & directeur développement AFRIQUE subsaharienne SNCF

32. AUGUSTE DENISE BARRY
Ex-Ministre de l'Intérieur - Directeur Exécutif du Centre d'Etudes Stratégiques en Défense et Sécurité - BURKINA FASO

33. MAMADOU ALIOU BARRY
Adjoint au Représentant Résident Agence Japonaise de Coopération Internationale

34. JEAN-PIERRE BAT
Chargé de Mission Afrique Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères - FRANCE

35. PIERRE BAUDECHON
Expert sécurité Défense A.D. TRADE BELGIUM

36. FRANCIS BEHANZIN
Conseiller Militaire CEDEAO - GUINEE BISSAU

37. PHILIPPE BELIN
Président - Groupe Marck

38. SÉBASTIEN BERGEON
Conseiller politique, Représentation de l'UE pour le Sahel - Union Européenne

39. EMMANUEL BETH
Associé senior ESL Et Network

40. JEAN-DANIEL BIELER
Conseiller spécial pour la prévention de l'extrémisme violent - Département fédéral des affaires étrangères - Suisse

41. CHRISTOPHE BIGOT
Ambassadeur - Ambassade de France au Sénégal

42. LAURENT BIGOT
Consultant sur l'Afrique subsaharienne - Indépendant

43. JACQUES BILODEAU
Ambassadeur, Conseiller spécial et conseiller politique de la Secrétaire générale de la Francophonie Organisation Internationale de la Francophonie

44. ALEXIS BITAUDEAU
Chargé de mission, Service des questions régionales du département Afrique - Direction Générale des Relations Internationales et de la Stratégie - FRANCE

45. VINCENT BLANCHARD
État-Major Défense belge - Section Afrique Ministère de la Défense - BELGIQUE

46. ERIC BLANCHOT
Directeur Exécutif ONG Promédiation

47. BARTHÉLÉMY BLEDE
Chercheur Organisation maritime de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (OMAOC) - COTE D'IVOIRE

48. UTE BOCANDE
Chargée de Programmes du bureau de Dakar Konrad Adenauer Stiftung

49. JEAN-MARIE BOCKEL
Sénateur du Haut-Rhin, ancien Ministre
Sénat - France

50. PHILIPPE BOHN
Directeur Général - Air Sénégal

51. CHRIS BOTTERBUSCH
Strategie - US AFRICOM

52. PHILIPPE BOTTRIE
Directeur des Affaires publiques Airbus

53. ZOLIKA BOUABDALLAH
Chargée des relations institutionnelles AFD

54. BAIKA BOUDJAMAHA
Commissaire de police Ministère de l'intérieur
- NIGER

55. IBRAH BOULAMA ISSA
Chef d'État-major particulier du Président de
la République Présidence de la République -
NIGER

56. ABDALLAH BOUREIMA
Président de la Commission UEMOA

57. NICOLAS BOURGEOIS
Chargé de mission CDCS Ministère
de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE)
- FRANCE

58. ALBERT BOURGI
Universitaire

59. MARTINA BOUSTINA
Premier Conseiller - Ambassade des États
Unis au Sénégal

60. ARTHUR BOUTELLIS
Directeur International Peace Institute (IPI)

61. FLORENT BOUVIER
Expert Cyber Ambassade de France - SENEGAL

62. LUC BRIARD
Premier Conseiller, et Chef de mission Adjoint
Ambassade de France - SENEGAL

63. JEAN-JACQUES BRIDEY
Député du Val-de-Marne Assemblée Nationale
- FRANCE

64. THOMAS BRILLISAUER
Attaché militaire Ambassade d'Allemagne
en Afrique de l'Ouest

65. DIDIER BROUSSE
Directeur de la Coopération de Sécurité et de
Défense Ministère de l'Europe et des Affaires
étrangères (MEAE) - FRANCE

66. PIERRE BUYOYA
Haut représentant pour le Mali et le Sahel
Union Africaine / MISAHÉL

67. JEAN-FRANÇOIS CALVEZ
Conseiller militaire Ministère de l'Europe
et des Affaires étrangères (MEAE) - FRANCE

68. BOUBACAR CAMARA
Président du Conseil d'Administration VICAT

69. DJENE SARAN CAMARA
Présidente Commission de Défense et de
Sécurité - GUINEE CONAKRY

70. FRÉDÉRIQUE CAMILLERI
Chef du cabinet civil Cabinet de la Ministre
des Armées - FRANCE

71. NATHALIE CANTAN
Conseillère Europe et Afrique Cabinet de la
Ministère des Armées - FRANCE

72. OLIVIER CARON
Ministre Plénipotentiaire, Directeur Général
CSFRS

73. DIDIER CASTRES
Directeur IGA/Terre Ministère des Armées
- FRANCE

74. JULIEN CATS
Sous-Directeur questions multilatérales et
sectorielles Ministère de l'Europe et des
Affaires étrangères (MEAE) - FRANCE

75. VINCENT CHABANT
Dirigeant - Arsenale Novissimo

76. TONY CHAFER
Professeur - Centre for European and
International Studies Research

77. MOHAMED IBN CHAMBAS
Représentant Spécial du Secrétaire général-
Chef du Bureau des Nations Unies pour
l'Afrique de l'Ouest UNOWAS

78. JEAN MARC CHÂTAIGNER
Envoyé spécial Sahel - Ministère de l'Europe
et des Affaires étrangères - France

79. ABDOU CHEFOU
Chef de la division des Enquêtes Antiterro-
ristes et criminalité transnationale organisée
Service Central de Lutte Contre le terrorisme
et la criminalité transnationale organisée/
Direction générale de la police Nationale -
Niger

80. PATRICIA CHOLLET
Chargée des relations avec le Parlement -
MBDA

81. NADÈGE CHOUAT
Chargée des relations institutionnelles AFD

82. JACOBUS KAMFER CILLIERS
Directeur Général Institute for Security
Studies (ISS) - AFRIQUE DU SUD

83. LAMINE CISSE
Président du conseil d'administration - Ancien
Ministre Partners West Africa, membre de
la Commission scientifique du CHEDS

84. MAME BABA CISSE
Secrétaire Général - Ministère des Affaires
Étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur

85. BRUNO CLEMENT- BOLLEE
Expert RSS Indépendant

86. JEAN-YVES CLEMENZO
Porte-Parole pour l'Afrique Francophone CICR

87. PATRICK COLAS DES FRANCS
Directeur général COGES

88. MABINTA GERMAINE COLY
Conseillère du Chef de delegation Comité
international de la Croix-Rouge (CICR)

89. HÉLÈNE CONWAY-MOURET
Sénatrice Représentant les Français Etablis
hors de France - Sénat - France

90. XAVIER-YVES COZANET
Responsable Senior Visiteurs VIP Et
Professionnel COGES

91. MATTHIEU CREUX
Président CDP SAS (DEMETER)

92. ABDI DAH
Consultant Ancien ambassadeur -
MAURITANIE

93. SALI DAIROU
Président, Député Commission de la Défense
et de la Sécurité - CAMEROUN

94. HUGUES D'ARGENTRE
Directeur Général Euronaval

95. OLIVIER DARRASON
Président CEIS

96. NICOLAS DASNOIS
Chargé de mission Paix et sécurité DAOI
Ministère de l'Europe et des Affaires
étrangères (MEAE) - FRANCE

97. ARNAUD DASSIER
Directeur Associé CDP SAS (DEMETER)

98. MONIQUE DE GRAAF
Coordinatrice du programme ISS/ENACT

**99. GUILLAUME DE KERIMEL
DE KERVENO**
État-Major EFS - France

100. ÉRIC DE PORTZAMPARC
Export Sales Manager NEXTER

101. GRÉGOIRE DE SAINT QUENTIN
Sous-Chef Opérations Ministère des Armées
- France

102. MARCEL A. DE SOUZA
Président de la Commission de la CEDEAO

**103. HERVÉ DENYS
DE BONNAVENTURE**
Directeur général adjoint des relations
internationales et de la stratégie du ministère
de la Défense (DGRIS) Ministère des Armées
- FRANCE

104. RINALDO FRANÇOIS DEPAGNE
Directeur du Projet Afrique de l'Ouest Inter-
national Crisis Group (ICG)

105. NICOLAS DESGRAIS
Doctorant University of Kent

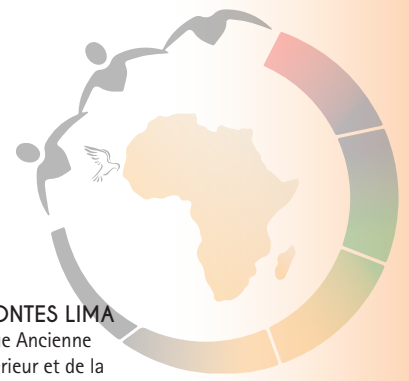
106. ARNAUD DESSENNE
Président Erys Group

107. GRÉGOIRE DEVAUX
Conseiller communication Cabinet de
la Ministre des Armées - FRANCE

108. JAY DHARMADHIKARI
Conseiller Affaires globales, développement,
Afrique Cabinet du Ministre de l'Europe et
des Affaires étrangères - FRANCE

109. KANI DIABATE COULIBALY
Médecin Général de Brigade Ministère de la
Défense et des Anciens Combattants - MALI

Forum International de Dakar sur la Paix et la Sécurité en Afrique



110. DEBORAH DIANDY
Attachée commerciale Corsair

111. MOHAMED DIANE
Ministre de la Défense Nationale
Gouvernement de Guinée

112. KADER DIAWARA
Directeur Général KADOU Communication

113. JEAN-LUC DIENE
Sous-chef Renseignement EMGAA - SENEGAL

**114. MAHAMMED BOUN ABDALLAH
DIONNE**
Premier Ministre - Sénégal

115. MOR DIOP
Directeur du Protocole et des Relations
extérieures - Association Mondiale de l'Appel
Islamique (AMAI)

116. EL HADJ DIOUCK
Expert gendarmerie

117. BABACAR DIOUF
Conseiller spécial du DG et responsable de
la Recherche - Publication CHEDS

118. ALIOUNE BADARA DIOUF
Président Commission de Défense et de
Sécurité - Assemblée nationale du Sénégal

119. RÉMY ARSÈNE DIOUSSE
Chargé de Programmes Bureau Paix et
Sécurité Centre de Compétence Afrique
Subsaharienne Fondation Friedrich Ebert

120. SAÏD DJINNIT
Secrétaire Général adjoint - Envoyé spécial du
Secrétaire Général pour la région des Grands
lacs Nations Unies

121. CHANTAL DOGNIN
SVP HR & Communication Renault Trucks
Defense

122. JANE-MARIE D'ONGLOLO
Membre bureau Affaires Sociales Commission
de l'Union africaine

123. TIÉBILÉ DRAME
Président Parti pour la Renaissance Nationale
(PARENA)

124. ALIOUNE DRAME
Directeur de département Université Senghor
d'Alexandrie

125. CÉDRIC DUBOST
Directeur Afrique Amarante Seris Amarante

126. CHARLES-HUBERT DUFOR
Consultant indépendant

127. IRFAN DUMAN
Directeur Général HORSAIN

128. JEAN-MARC DUQUESNE
Directeur Général COGES

129. FRANCK HERMANN EKRA
Fondateur & Délégué général Lab' nesdem

130. ANAS EL GOMATI
Directeur Général, expert en contre-terrorisme
et sécurité des frontières - Sadeq Institute -
Libye

131. S.E. TIJANI MOHAMED EL KERIM
Directeur, Ancien ambassadeur Institut
Mauritanien pour l'Accès à la Modernité

132. MOHAMED ELMOCTAR
Député National Assemblée Nationale du
Niger - NIGER

133. COMFORT EKHUASE ERO
Directrice du programme Afrique -
International Crisis Group - NAIROBI

134. FABIENNE ESKIN
Directrice Déléguée Abidjan Shield Africa
COGES

135. MOUSSA FAKI
Président de la Commission de l'Union
africaine

136. PAPA KHALILOU FALL
Ancien CEMGA - CHEDS

137. ABDOULAYE FALL
Général de corps d'armée (CR), ancien
HAUT-COMGEND CHEDS

138. SARAH VALENTINA FALL
Chargée Sécurité humaine et droits de
l'homme Ambassade de Suisse au Sénégal

139. FRANÇOIS LOUNCÉNY FALL
RSSGNU - Afrique Centrale Nations Unies
- Nations Unies

140. MOHAMED MABASSA FALL
Représentant de la FIDH auprès de l'UA - FIDH

141. MALICK FALL
OSIWA

142. DARIA FANE
Chef équipe régionale de l'Instrument
contribuant à la Stabilité et la Paix - Union
Européenne, Délégation en République du
Sénégal

143. CLAUDE FAUCHEUX DELPORTE
Directeur Général Délégué SOFRECAP

144. DENIS FAVIER
Directeur de la Sûreté - Total

145. LUC FELLAY
Conseiller principal Défense / Lt Gen (retd)
Geneva Center for Security Policy (GCSP)

146. JEAN-FRANÇOIS FERLET
Directeur du Renseignement Militaire
Ministère des Armées - FRANCE

147. NADIA FETTAH ALOUI
Directeur Général Saham Finances

148. JEAN-LOUIS FIAMENGHI
Directeur de la sûreté Véolia

149. JAN FIGEL
Envoyé Spécial de l'UE pour la promotion de
la liberté de religion et de conscience Union
Européenne

150. LISE FILIATRAULT
Ambassadrice - Ambassade du Canada -
SENEGAL

151. MPAKO FOALENG
Conseillère en réforme du secteur de la
sécurité Nations Unies

152. MARIA CRISTINA FONTES LIMA
Juriste et Gestionnaire publique Ancienne
Ministre de la Justice, de l'Intérieur et de la
Défense Nationale - CAP VERT

153. ANTOINE FOUCHER
Responsable de l'Unité Régionale Médecins
sans Frontières - SENEGAL

154. BERNARD FRAHI
Attaché Régional de Sécurité Intérieure
Ambassade de France - SENEGAL

155. YOSHIFUMI FUKUYAMA
Analyste Senior Ministère de la Défense -
JAPON

156. ROMAIN GALESNE-FONTAINE
Directeur de la Communication et des Relations
Institutionnelles - Imprimerie Nationale

157. NICOLAS GARAUDET
Conseiller pour l'enseignement militaire
supérieur Ambassade de France au Sénégal

158. FRÉDÉRIC GARNIER
Chef du Département Afrique Direction
Générale des Relations Internationales
et de la Stratégie - FRANCE

159. SEYDI GASSAMA
Directeur de la section sénégalaise - Amnesty
International

160. JACQUES GAUTIER
Ancien Sénateur - France

161. BABACAR GAYE
Ancien CEMGA/ Ancien RSSG ONU - CHEDS

162. FLORENT GEEL
Directeur Afrique - FIDH

163. STÉPHANE GERARDIN
Président du Comité Stratégique Erys Group

164. MOUNIA GICQUEL
Chef de Cabinet Ambassade de France -
SENEGAL

165. DELPHINE GILLAIZEAU
Secrétaire générale Groupe Parlementaire sur
l'Espace

166. ERIC GILLES
Commercial Afrique Airbus

167. CHARLES GILLIBERT
Directeur Commercial - Drones'Guard Azur
Drones

168. AMANDINE GNANGUENON
Chercheur Université d'Auvergne

169. LAURENT GOEB
Conseiller Spécial auprès du Secrétaire
Permanent du G5 Sahel - France

170. RAFAEL GOMEZ NOYA
Chef de Ventes Afrique de L'Est - Airbus
Defence and Space Airbus

171. JEAN-LUC GONZALES
Commissaire divisionnaire, Attaché de
sécurité intérieure - Ambassade de France
- SENEGAL

172. JOAQUIN GONZALEZ-DUCAY
Ambassadeur de l'Union européenne auprès
du Sénégal - Union Européenne

173. JEAN-JACQUES GORGUI

Administrateur en charge de la Commission de la sécurité et de la Défense - Assemblée nationale de Côte d'Ivoire

174. ANTOINE GOUZEE DE HARVEN

Chargé de Programmes, Délégation de l'UE au Sénégal - Union Européenne

175. WALTER GROPPI

Directeur Développement Export - Imprimerie Nationale

176. BINETA GUEYE

Communication Air Sénégal

177. CHEIKH GUEYE

Chef d'État-Major général des Armées - Sénégal

178. ARNAUD GUILLOIS

Sous-directeur des Affaires politiques Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) - FRANCE

179. GÉRARD GUITTAT

Conseiller du Ministre, Expert technique international Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique - SENEGAL

180. ALI HAGGAR

Enseignant chercheur et conseiller du ministre de l'enseignement supérieur Université de Ndjamena - TCHAD

181. CHERBIB HAMZA

Chargé de Recherche International Crisis Group (ICG)

182. DR. TAFSIR HANE

Chercheur Indépendant

183. SOPHIE HATT

Directrice de la coopération internationale Ministère de l'Intérieur - FRANCE

184. JEAN-FRANÇOIS HOGARD

DPSD Ministère des Armées - FRANCE

185. ALEXANDRE HOLLANDER

Président Amarante International Seris Amarante

186. MATHURIN HOUNGNIKPO

Conseiller en stratégie et sécurité nationale - Conseil national de sécurité - Côte d'Ivoire

187. MATHIAS C. HOUNKPE

Directeur des programmes - Gouvernance politique OSIWA

188. ANTOINE HUET

Directeur General Adjoint Affaires commerciales Corsair

189. EBOE HUTCHFUL

Directeur, professeur à Wayne State University

190. PAOLO IMPAGLIAZZO

Vice-Directeur des Relations internationales Communauté de Sant'Egidio

191. SOPHIE IPEND

Directrice Exécutive Relations Extérieures et Communication - Air Senegal

192. TATSUNORI ISHIDA

Premier Secrétaire Ambassade du Japon au Sénégal

193. ARNAUD JAMET

Président Exécutif - Seris Amarante

194. PASCAL JANER

Responsable Commercial Imprimerie Nationale

195. JEAN-HERVÉ JEZEQUEL

Directeur adjoint de projets Afrique de l'Ouest - International Crisis Group (ICG) - SENEGAL

196. XU JINGHU

Représentante spéciale pour les affaires africaines - Gouvernement de la République Populaire de Chine

197. AMINATA JOHNSON

Directrice Générale Agence Culturelle Africaine

198. BRUNO JOUBERT

Ambassadeur European Institute of Peace

199. BRUNO JUET

Chargé Grands comptes Entreprises AFD - France

200. SIDIKI KABA

Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur - Sénégal

201. PAUL KAGAMÉ

Président de la République - Rwanda

202. SEYDOU KANTE

Directeur Institut Africain de Géopolitique et de Géostratégie

203. RYUICHI KATO

Directeur General - Département des affaires d'Afrique Agence Japonaise de Coopération Internationale

204. ABDOUL AZIZE KEBE

Professeur, Délégué général du Pèlerinage, Conseiller Premier Ministre Ministère des Affaires Etrangères (MAESE) - SENEGAL

205. KARIM KEITA

Président Commission Défense et Sécurité - MALI

206. IBRAHIM BOUBACAR KEITA

Président de la République Gouvernement du Mali

207. YVES KELLER

Directeur Afrique et Moyen-Orient VICAT

208. MATTHIEU KIMMELL

Conseiller Ambassade du Canada - SENEGAL

209. SIDIKI KONATE

Député, Président de la Commission de la sécurité et de la Défense Assemblée nationale - COTE D'IVOIRE

210. WOJCIECH KOROBOWICZ

Chargé d'affaires et Chef de Mission Ambassade de Pologne au Sénégal

211. MALGORZATA KOROBOWICZ

Secrétaire Ambassade de Pologne au Sénégal

212. IBRAHIM MUHAMED KOROMA

Directeur du service juridique de la Défense Ministère de la défense - SIERRA LEONE

213. NATHANAEL KOTY

Conseiller du Président AHR FOUNDATION BENIN

214. AMINOU KOUNDY

Vice-Président du Tribunal, Juge au pôle anti-terroriste Tribunal de Niamey - Niger

215. STEFFEN KRUGER

KAS Berlin Fondation KAS - ALLEMAGNE

216. WILLIAM KURTZ

Conseiller Militaire du Directeur Général Safran

217. JEAN-PIERRE LACROIX

Secrétaire General adjoint, Chef des Opérations de maintien de la Paix Nations Unies

218. CHANTAL LACROIX

Représentante régionale adjointe ONUDC

219. OLIVIER LAFAYE

Directeur du Développement International Safran

220. JACQUES LAFITTE

Directeur général AVISA

221. PHILIPPE LAFOIX

Chef de Projet Groupe DCI

222. VALÉRIE LAINE

Associée responsable du secteur défense et sécurité intérieure Monde EY

223. RAMTANE LAMAMRA

Ancien Ministre des Affaires étrangères, Conseiller auprès de l'Union africaine - Algérie

224. PIERRE RENÉ EUGÈNE LAPAQUE

Représentant Régional Office des Nations Unies contre la drogue et le crime

225. LAHAO MANH LARGEMAIN

Chargé de mission environnement et climat Direction Générale des Relations Internationales et de la Stratégie - FRANCE

226. VINCENT LARNICOL

Vice-Président Afrique - Airbus

227. JEAN-MICHEL LAVOIZARD

Directeur Général ARIS Intelligence

228. LOIC LE BRET

Directeur Commercial adjoint Atermes

229. JEAN-YVES LE DRIAN

Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères - France

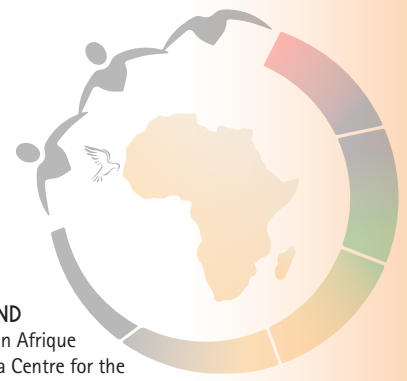
230. SONIA LE GOURIELLEC

Chercheuse Afrique de l'Est Institut de Recherche Stratégique de l'École Militaire (IRSEM) - FRANCE

231. ALAIN LE ROY

Ambassadeur de France - Cour des Comptes

Forum International de Dakar
sur la Paix et la Sécurité en Afrique



232. MOHAMED EL HACEN LEBATT
Conseiller stratégique principal du Président de la Commission de l'UA Union Africaine

233. CÉDRIC LEBIGOT
Expert sécurité civile Ambassade de France au Sénégal

234. ANDREW LEOVICH
chercheur associé Conseil Européen des Relations Etrangères

235. AICHA LEB SIR EP BENNANI
Directeur Communication Et RP - Saham Finances

236. MUHAMMAD NURUDDIN LEMU
Directeur de recherches et des entrainements Dawah Institute - NIGERIA

237. GAËL LESCO
Responsable Commercial Afrique - Renault Trucks Defense

238. QUENTIN LEVET
Directeur Régional Afrique de l'Ouest - Search for Common Ground

239. ALEXANDRE LIEBESKIND
Directeur régional Afrique - francophone Center for Humanitarian Dialogue

240. OLE ANDREAS LINDEMAN
Ambassadeur Ambassade de Norvège au Mali - NORVEGE

241. ANGEL LOSADA FERNANDEZ
Représentant Spécial de l'UE pour le Sahel Union Européenne

242. CHRISTOPH LUEDI
Chef de la Délégation Régionale à Dakar Comité International de la Croix-Rouge (CICR)

243. MERETE LUNDEMO
Ambassadeur, Représentant Spécial pour le Sahel Ministère des Affaires étrangères - NORVEGE

244. ALI MAHAMANE
Recteur Université de Diffa - Niger

245. MARIAM MAHAMAT NOUR
Ancienne Ministre, membre du Comité de Pilotage de la Réforme de l'Union Africaine - Tchad

246. OLEWALE MAIEGUN
Membre bureau Affaires sociales Commission de l'Union africaine

247. JÉRÔME MAILLET
Directeur Exécutif Chargé de la Stratégie et des Investissements - Air Senegal

248. JACQUES MAIRE
Député des Hauts-de-Seine - Président du groupe d'amitié France-Niger, Assemblée Nationale - FRANCE

249. CHARLES MAISONNEUVE
Directeur Affaires Publiques - Renault Trucks Défense

250. RÉMI MARECHAUX
Directeur DAOI Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) - FRANCE

251. GILLES MARIGLIANO
Directeur des ventes EMEA Corsair

252. JEAN-FRANÇOIS MARTIN
Directeur Commercial - Renault Trucks Defense

253. PATRICK MARTZINEK
Conseiller technique du ministre des Forces armées - Haut Commandement de la Gendarmerie - SENEGAL

254. KENICHI MATSUI
Attaché de Défense en France Ministère de la Défense - JAPON

255. OTTILIA MAUNGANIDZE
Chef de Projets Spéciaux ISS

256. ALIOUNE AISSA MBAYE
Chef du bureau de la Sécurité et de la Coordination de la lutte contre la Fraude. Douanes - SENEGAL

257. CHEIKH TIDIANE MBODJI
Conseiller militaire principal Nations Unies - bureau pour l'Afrique centrale (UNOCA)

258. PENDA MBOW
Représentant personnel du Chef de l'État auprès de la Francophonie Présidence de la République - SENEGAL

259. JACQUES MERCERON
Président d'honneur VICAT

260. DENIS MISTRAL COM.
EFS - Ministère des Armées - FRANCE

261. ABDOULAYE MOHAMADOU
Secrétaire exécutif adjoint Conseil de l'Entente

262. MOUSSA MOHAMED AMAR
Conseiller analyste Centre des Stratégies pour la Sécurité au Sahel Sahara (Centre 4S) - Mauritanie

263. MOUSSA MOHAMED OMAR
Directeur de la cellule de gestion et des conflits Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale

264. SID'AHMED ELY MOHAMED ZNAGUI
Expert Défense et Sécurité Secrétariat Permanent du G5 Sahel

265. SANI ADAMU MOHAMMED
Général - Membre de la direction - Maintien de la paix et sécurité régionale CEDEO

266. RUPHINA MBUA MONONO
Conseiller Politique - Nations Unies

267. STÉPHANIE MONSENEGO
PDG - Monsenego Et associés

268. PATRICK MONTLIAUD
Directeur e-Documents Imprimerie Nationale

269. JOLIE-RUTH MORAND
Coordinatrice de projet, division Afrique Sub-saharienne DCAF (Geneva Centre for the Democratic Control of Armed Forces)

270. SCOTT H. MORGAN
SDO/DATT, US Embassy Dakar US Army

271. YUJI MORIYA
Représentant Résident Agence Japonaise de Coopération Internationale

272. CAROL MOTTET
Conseillère principale, Division Sécurité humaine DFAE - Suisse

273. SAID MOUFTI
Président Centre Africain de Recherche et d'Études Internationales

274. JEAN-LOUIS MOULOT
Directeur adjoint du Cabinet du Président de la République Présidence de la République - COTE D'IVOIRE

275. ALFRED MOUNGARA MOUSSOTSI
Directeur général des Affaires Etrangères Ministère des Affaires Etrangères - Gabon

276. WULLSON MVOMO ELA
Chef du Centre de Recherche et de Documentation Ecole Internationale des Forces de Sécurité (EIFORCES)

277. CATHERINE NADEAU
Première secrétaire Ambassade du Canada au Sénégal

278. DOME THIOUF NDEYE
Réseau paix et sécurité des femmes de la CEDEAO (REPSFECO)

279. BACRE WALY NDIAYE
Avocat à la cour, Consultant expert auprès des Nations Unies Cabinet d'avocat et d'expert consultant international

280. PAUL NDIAYE
Directeur Général CHEDS

281. NDIORO NDIAYE
Ministre conseiller, Coordinatrice du RH-EFH CHEDS - Commission scientifique

282. ALASSANE MAMADOU NDIAYE
Spécialiste de programme - OIF

283. TAHIR NDIAYE
Directeur Commercial Et Marketing Air Senegal

284. ALY NGOUILLE NDIAYE
Ministre de l'Intérieur - SENEGAL

285. DIAGO NDIAYE
Directrice Institut d'Etude et de Sécurité

286. MANKEUR NDIAYE
Ancien Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur - Sénégal

287. MICHELLE NDIAYE
Directrice du Programme, Afrique Paix et Sécurité - Institute for Peace and Security Studies

288. HYPOLITHE JEAN NDOUGOU
Conseiller Militaire auprès du secrétariat
exécutif CBLT Commission du Bassin du Lac
Tchad

289. NADJITA FRANCIS NGARHODJIM
Assistant Spécial du Représentant Spécial du
Secrétaire Général UNOCA

290. SONAR NGOM
Conseiller Cabinet du Ministre des Affaires
étrangères et des Sénégalais de l'extérieur

291. MEÏSSA NIANG
Haut Commandant de la Gendarmerie -
Directeur de la Justice Militaire Ministère de
la Défense - SENEGAL

292. PAPA KHALY NIANG
Directeur Général de l'Agence d'Assistance à
la Sécurité de Proximité Ministère de l'Inté-
rieur - SENEGAL

293. ANENE NNAMDI
Soldier (Nigerian Army Officer) - Ministère de
la Défense - NIGERIA

294. LESLIE NORTON
Sous-Ministre adjointe pour l'Afrique - Canada

295. PHILIPPE NOVELLI
Responsable zone Afrique NEXTER

296. ANIMYA N'TCHANDY
Conseillère parlementaire Cabinet de la
Ministre des Armées - FRANCE

297. TAKASHI OCHIAI
Attaché de Défense - Ambassade du Japon au
Maroc

298. MOUSSO AUGUSTIN OCHOJNI
Responsable de la plateforme cybercrimina-
lité Direction de l'information et des traces
numériques - COTE D'IVOIRE

299. SHIGERU OMORI
Ambassadeur du Japon au Sénégal

300. MOCTAR OUANE
Délégué général à la paix et à la sécurité
Union Economique et Monétaire Ouest
Africaine (UEMOA)

301. FRANÇOIS OUEDRAOGO
Directeur Général - Agence Nationale de
Renseignement - BURKINA FASO

302. AHMEDOU OULD-ABDALLAH
Président Centre des Stratégies pour la
Sécurité du Sahel (www.centre4s.org)

303. ALBERT PAHIMI PADACKÉ
Premier Ministre du Tchad

304. OSWALD PADONOU
Chargé de Programme Fondation Konrad
Adenauer

305. XAVIER PAITARD
Conseiller défense du Président MBDA

306. JEAN-PAUL PALOMEROS
Conseiller spécial CEIS

307. FLORENCE PARLY
Ministre - Ministère des Armées - FRANCE

308. MATHIEU PELLER
Directeur Afrique de l'Ouest Meridiam

309. MATHIEU PELLERIN
Conseiller Politique Centre pour le Dialogue
Humanitaire

310. MARC PELLERIN
Assistant Spécial Principal du RSSGNU -
MINUSMA

311. AICHA PEMBOURA
Professeure Ecole Supérieure Internationale de
Guerre, EMIAC et Université de Yaoundé II

312. ALAIN PEREIRA
Officier général à la retraite - SENEGAL

313. MICHAL PIOTROWSKI
Chef de Section Ministère des Affaires
Etrangères - POLOGNE

314. PASCAL PIRIOU
PDG Groupe PIRIOU

315. CHRISTIAN POUT
Président CEIDES

316. LUDOVIC PROVOST
Secrétaire Général Commission Supérieure du
Numérique et des Postes - FRANCE

317. CHRISTOPHE QUENTEL
Chef de mission CSDS - MAP Ministère de
l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE)
- FRANCE

318. BAPTISTE REGAS
CEO A-NSE

319. ROMAIN REGULAIRE
Responsable du pôle Gouvernance AFD -
France

320. TUESDAY REITANO
Vice Président Global Initiative against
Transnational Organized Crime

321. EL MOSTAFA REZRAZI
Directeur Exécutif l'observatoire marocain sur
l'extrémisme et la violence

322. GWENDAL ROUILLARD
Député du Morbihan Assemblée Nationale
- FRANCE

323. BÉRANGÈRE ROUPPERT
conseillère politique - opération Barkhane
Ministère des Armées - FRANCE

324. HUGO SADA
Conseiller spécial CEIS - Forum de Dakar

325. ASMA SAINKOUdje
Coordinatrice régionale de programme en
Afrique de l'Ouest et du Centre Office des
Nations Unies contre la drogue et le crime

326. AMADOU SALL
Coordinateur de la Cellule Régionale de
prévention de la radicalisation G5 Sahel

327. ABDOU KARIM SALL
Directeur Général Agence de Régulation des
Télécommunications et des Postes

328. MACKY SALL
Président de la République du Sénégal

229. EL HADJ ALIOUNE SAMBA
Ancien Ambassadeur, Général de Brigade
CHEDS

330. BAKARY SAMBE
Directeur - Timbuktu Institute - African
Center for Peace Studies

331. ELISABETH SANCERY
Spécialiste des Affaires Politiques UNOWAS

332. HARMANDIP SANDHU-ROJON
Représentante spéciale adjointe pour l'Afrique
de l'Ouest et le Sahel UNOWAS

333. HALIDOU SANFO
Président Assemblée nationale du Burkina Faso

334. PAPA FARBA SARR
Délégué Général du Renseignement National
Présidence de la République - SENEGAL

335. MASAHISA SATO
Ministre Délégué auprès du Ministre des
Affaires étrangères - JAPON

336. MARIE ANGÉLIQUE SAVANE
Première Présidente Mécanisme Africain
d'Evaluation par les Pairs - NEPAD / UA
Consultante Internationale

337. DAVID SCHARIA
Directeur - Exécutif Counter-Terrorism
Committee Executive Directorate (CTED)

338. AIMÉ SENE
Directeur de société - Sénégal

339. AURÉLIE SERS
Consultante AFD - France

340. EL HADJ MAGUETTE SEYE
Conseiller Diplomatique Présidence du
Sénégal

341. IVAN SHALEV
Programme Officer - European Institute of
Peace

342. DR ISSA SIDIBE
Directeur du centre de recherche de l'EMP de
Bamako

343. ABDEL KADER SIDIBE
Chef de Mission Sahel Centre pour le dialogue
humanitaire Center for Humanitarian Dialogue

344. SALIFOU SIDIKOU
Conseiller à la cellule sécurité Présidence de
la République - NIGER

345. GUY SIDOS
Président Directeur Général VICAT

346. TIMO SMIT
Chercheur SIPRI - Suède

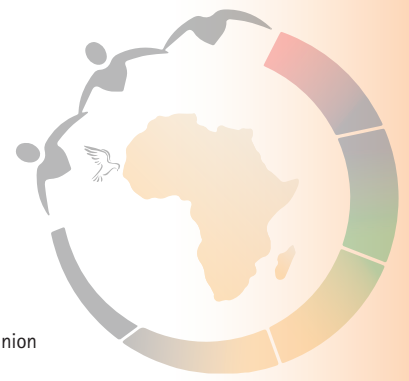
347. CHRISTIAN SOLER
Directeur Général Délégué SOFRECAP

348. IDRISSE SOW
Inspecteur Administration pénitentiaire -
SENEGAL

349. KAROLINA STASIAK
Chef de Section politique Union Européenne,
Délégation en République du Sénégal

350. JULIEN STAUFFER
Coordinateur régional Afrique de l'Ouest et
Centrale - DFAE Département Fédéral des
affaires étrangères - Suisse

Forum International de Dakar sur la Paix et la Sécurité en Afrique



351. PHILIPPE SUSNJARA
Conseiller du SG SGDSN - France

352. MARIAME SY
Ministre-Conseiller, Directeur Afrique et
Union Africaine Gouvernement du Sénégal

353. TESFAYE TAFESSE
Professeur de géographie politique et
d'études africaines - Addis Abeba University

354. KAORI TANAKA
Première Adjointe au Représentant Résident
Agence Japonaise de Coopération
Internationale

355. JEAN-MARC TANGUY
Grand Reporter Raids Aviation

356. CHARLES TELLIER
Responsable de la Cellule Prévention des
Crises et Sorties des Conflits AFD - France

357. LORI-ANNE THEROUX BENONI
Directrice du bureau de Dakar Institut
d'Etudes de Sécurité (ISS)

358. RICK THOMPSON
Attaché de défense Ambassade du Canada
au Sénégal

359. PAUL R. TIENDREBEOGO
Conseiller Présidence de la République -
Burkina Faso

360. ANTONIN TISSERON
Consultant international, Section Recherches
et Sensibilisation. ONUDC

361. NANA OUMOU TOURE-SY
Coordinatrice Régionale Afrique de l'Ouest
Nations Unies - PNUD

362. OLIVIER TRAVERT
Directeur du Commerce Export NEXTER

363. CHRIS TREMANN
Directeur de Sécurité Régionale - Ambassade
des États-Unis au Sénégal

364. DOMINIQUE TRINQUAND
Directeur des relations extérieures Groupe
Marck

365. PHILIPPE TROISTORFF
Attaché de Défense Ambassade de France
au Sénégal

366. DIDIER TRUTT
Président-directeur général Imprimerie
Nationale

367. JÉRÔME TUBIANA
Chercheur Indépendant

368. DENIS TULL
Chercheur détaché IRSEM

369. SAYOKO UESU
Analyste cellule Terrorisme internationale,
Ministère des Affaires Etrangères - JAPON

370. GUY VALETTE
Directeur Afrique Sub-Sahara Naval Group

371. JAIR VAN DER LIJN
Chercheur SIPRI - Suède

372. KOEN VERVAEKE
Managing Director - SEAE - Union
européenne

373. STÉPHANE VOLANT
Secrétaire Général SNCF

374. THOMAS VOLK
Représentant résident Fondation Konrad
Adenauer au Senegal

375. MARION WEICHELT KRUPSKI
Ambassadeur de la Suisse au Sénégal,
au Cabo Verde, en Gambie, en Guinée-Bissau,
au Mali et en Mauritanie

376. OLAKOUNLE GILLES YABI
Président WATHI - Economiste et analyste
politique WATHI

377. MOCTAR YEDALY
Directeur de la division Société
de l'Information Union Africaine

378. PATRICK YOUSSEF
Directeur Régional adjoint Comité
international de la Croix-Rouge (CICR)

379. WOJCIECH ZAJACZKOWSKI
Directeur du Département - Ministère des
Affaires Etrangères - POLOGNE

380. SAHLE-WORK ZEUDE
Secrétaire Général Adjoint Nations Unies

381. MEYER ZUM FELDE
Représentant permanent de la République
Fédérale d'Allemagne OTAN

DAKAR EN LIGNE

Tous les documents et photos du Forum
sur le site internet :
www.dakarforum.org

